



L'Écrin99

BULLETIN DE LIAISON DE L'AIACE SECTION BELGIQUE | JUILLET • AOUT • SEPTEMBRE 2022



Boussole stratégique :
**"Si nous n'agissons pas
maintenant, alors
quand le ferons-nous ?"**
Josep Borrell



LE COMITÉ DE RÉDACTION

LA RÉDACTRICE EN CHEF - MONIQUE THÉÂTRE

Née à Bruxelles. Entre à la Commission en 1981 au SCIC, ensuite DG II, puis DG XXII. En 1991, détachée de la DG Administration pour diriger le secrétariat international de l'AIACE. S'occupe notamment de la rédaction de « Vox ». En 2004, réintègre l'administration au sein des services sociaux, en charge des pensionnés. Devient ensuite chef



du nouveau secteur « Support social et Relations avec les anciens ». Lance l'Info Senior et l'initiative Active senior (valorisation de l'expertise). Pensionnée depuis 2018. Membre du Conseil d'administration de la section Belgique depuis mars 2020. Aime le piano, les soirées entre amis et la Lettonie, terre natale de sa mère.

GABRIELLE CLOTUCHE

Belge, née à Vielsalm. Mathématicienne, ancien directeur général de la sécurité sociale en Belgique. Représente la Belgique à la Commission, au Conseil de l'Europe et à l'OCDE et mène de nombreuses négociations avec la Turquie, le Chili, la Norvège, les Philippines, l'Algérie. Rejoint la Commission en 1997 (DG V), directeur en charge de l'action et de la

politique sociale puis, à Eurostat, directeur des statistiques sociales. Détachée à la Confédération européenne des syndicats, adjointe au secrétaire général John Monks. Retraitée depuis 2011. Présidente du Conseil d'administration du Service de santé mentale DIEDA à Molenbeek. Maître de conférence émérite (20 ans) chargée de cours « Politiques sociales en Europe » à l'Institut du travail de l'UCLouvain.



ROBERT COX

Né à Londres. Études en sciences économiques, politiques, langues et civilisations germaniques et slaves à Cambridge et au Collège d'Europe (Bruges). Débute comme journaliste à Londres (The Economist). En 1968, intègre le Groupe du Porte-parole de la Commission, en 1973, le Cabinet Thomson



(politique régionale), puis la DG Développement (VIII). Chef de la Représentation de la Commission à Ankara. Rentre en 1983 à Bruxelles comme chef de division à la DG Information (X). A l'éclatement de la guerre civile en Yougoslavie, rejoint la EC Monitoring Mission (ECMM) à Zagreb. En 1993, adjoint du directeur à ECHO. Retraite en 2000. Peint, dessine, écrit, étudie l'histoire et la politique.



JÜRGEN ERDMENGER

Né à Hambourg. Juriste, d'abord fonctionnaire fédéral allemand. Intègre la Commission européenne en 1973. Directeur à la DG Transport, participation au développement de la politique commune de transport (route, rail, navigation aérienne, navigation maritime et fluviale) en particulier sous

les Commissaires Van Miert et Kinnock. Après la pension en 1998, conseiller (questions européennes) d'ONGs dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Participation aux activités de la Chapelle de la Résurrection, de l'Eglise protestante de langue allemande ainsi que de la Société anthroposophique. Aime son épouse, ses filles, l'art, la musique et la poésie.

DANIEL GUGGENBÜHL

Originaire de Strasbourg. Études de sciences politiques et de lettres. A fait l'essentiel de sa carrière aux Relations extérieures de la Commission : relations multilatérales, Chine, pays d'Europe centrale et orientale. Président de la Section Belgique de l'AIACE de 2005 à 2008. A lancé l'Écrin dans sa



version précédente avec Jean-Bernard Quicheron en 2005 et y contribue régulièrement depuis. Aime la littérature, la musique et les débats politiques. A écrit plusieurs romans. Contribue aussi au périodique de l'AIACE Allemagne et à celui du Cercle littéraire de l'UE. Aime observer l'entrée de ses petits-enfants dans la vie réelle.

PHILIPPE LOIR

Né à Paris. Licence en droit et Sciences-Po. Cie pétrolière Algérie Sahara 1958-1962. Entré à Euratom en 1962, administrateur principal en 1967 puis DG Energie de 1970 à 1984, assistant du DG. En 1985 à la DG Administration chargé des relations avec le personnel statutaire puis avec les Ecoles européennes,

simultanément rédacteur en chef du Courrier du personnel de 1986 à 1992. Chef de division à la DG Information, chargé entre autres des visites. Pensionné depuis 1995. Elu au Conseil d'administration de l'AIACE Belgique en 2005, vice-président de 2014 à 2017, rédacteur à l'Écrin et responsable de l'action sociale depuis 2005.



HET WOORD VAN DE VOORZITTER

Een kompas voor de toekomst

LEMOT DU PRÉSIDENT

Boussole et avenir

BILLET DE LA RÉDAC'CHEFFE

L'Europe en plein défi

VIE DE LA SECTION

Le CA au travail

Loutraki : des Assises fraternelles

Bienvenue aux nouveaux membres! Welcome to our new members!

Welkom aan onze nieuwe leden!

Le Cercle des marcheurs du jeudi

Les Clubs de la bière et du vin

EUROPE

Une Communauté politique européenne ?

Fälschungen und Wahrheit-Bemerkungen zur

Geschichte der Ukraine

La « Balkanisation » de l'Europe

Lubbers' proposal to unite Europe

Une boussole pour l'Union européenne

Conférence sur l'avenir de l'Europe : l'heure est au suivi

Protection sociale : quand le Traité d'Amsterdam

corrige celui de Maastricht

Do you know what chips are ?

Semiconductor shortage stopping European industry

Globalisation in question

Vaincre le cancer, un plan européen

SOCIÉTÉ

Nouveau Bauhaus européen, le Pacte Vert est en marche!

Dépendance et perte d'autonomie, une différence à connaître et à défendre

Gare aux arnaques !

INSTITUTIONS

Le Service social du Parlement européen

L'Espace Seniors rouvre ses portes

Le nouveau Welcome Centre du Berlaymont

The first Natural Native Garden

Aid for Ukraine

BREVES**PORTRAIT**

Pol Liemans, de Charleroi à la morne plaine

Emiliano Fossati, eurocrate désabusé mais artiste passionné

CULTURE

Tour et Taxis, une visite qui vaut le détour

Bozar a 100 ans

LES ANCIENS PUBLIENT

Being Europeans in Times of Covid, Giancarlo Vilella

Fin de vie, le choix de chacun, Attilio Stajano

COURRIER DES LECTEURS

En attendant l'été, une autre vision

APPEL À CONTRIBUTIONS**LU POUR VOUS**

Macron, le disrupteur d'Isabelle Lasserre

Putin's people by Catherine Belton

Berlin année zéro de Giles Milton

TRIBUNE LIBRE

L'Europe dont nous rêvions

LA guerre et ses conséquences indirectes

IN MEMORIAM**NOUS ONT QUITTÉS**

Erik Halskov 4

Erik Halskov 5

Monique Théâtre 5

Philippe Loir 6-7

Jeannine Franchomme-Saut 8-9

C. Pierre et J.Y. Ledune 10

Alan Hick 11

Daniel Guggenbühl 12-13

Jürgen Erdmenger 14-15-16

Jean-Guy Giraud 17

David Heilbron Price 18-19

Daniel Guggenbühl 20-21

Robert Cox 22-23

Gabrielle Clotuche 24-25

Marcel Van de Voorde 26-27

Robert Cox 28-29

Gabrielle Clotuche 30-31

Philippe Loir 32-33-34

Perrine Le Maignan 35-36-37

Virginie Sintobin 38-39

Assistants sociaux du PE 40

DG HR 41

Rosine Tassenoy 42

Miriam Tessens 43-44

44

45

Monique Théâtre 46-47

Monique Théâtre 48-49

Robert Cox 50-51

Monique Théâtre 52-53

Donato Mastropietro 55

55

Daniel Guggenbühl 56

Robert Cox 57

Jean-Pierre Dubois 58-59

Emiliano Fossati 60-61

Véra Parr 62

Paul De Windt 63

Pierre Godin 63

64-65-66-67

16

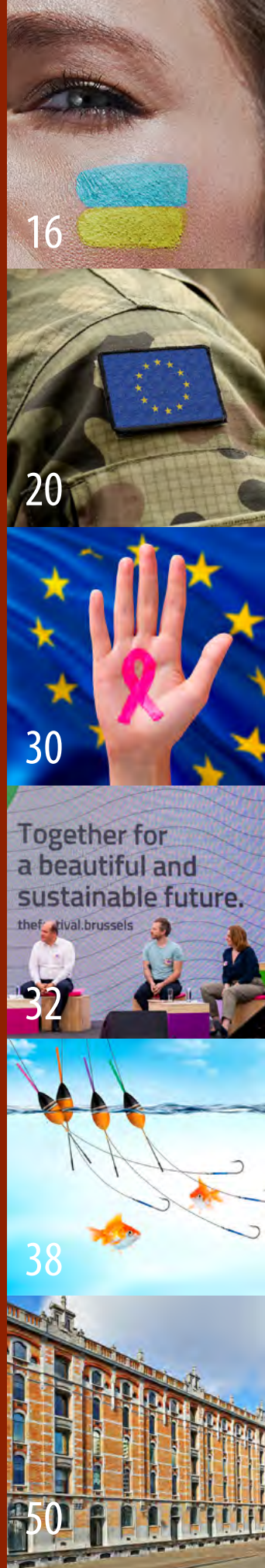
20

30

32

38

50



Een kompas voor de toekomst

Wij ontkomen soms niet aan de indruk dat we verdorie onze kompasnaald niet meer helder waarnemen, terwijl die ons - misschien onmerkbaar maar toch echt - onze koers moest aangeven, ons noorden, door de woelige wateren, de keerzijden van het leven, in momenten van kommer en kwel. Een kompasnaald is voor de zeerot dan wel een precies en concreet ding, maar dat gaat niet per se op voor ons, landlieden, voor wie zo'n kompas veeleer vagelijks richtsnoer is, richting geeft, en een houvast voor normen en waarden lijkt te zijn.

En waar koerst Europa in de toekomst op af ? Op deze en andere

vragen zal in het onderhavige nummer van Ecrin worden ingegaan. De medewerkers schetsen hun overwegingen tegen de achtergrond van de brute agressie van Rusland tegen Oekraïne. De uitdaging voor de Europese Unie tegenover de opkomst van een nieuw soort fascisme in Rusland is nog niet eerder vertoond, zodat er op alle vlakken nieuw moet worden nagedacht over verdediging en veiligheid.

En dan kunnen wij niet zonder een helder kompas ...

Aangename lectuur !

Erik Halskov



© AIACE BE

Traduction : Jaap Geenen

Éditeur responsable

Erik Halskov

Rédactrice en chef

Monique Théâtre
monique.theatre@gmail.com

Comité de rédaction

Gabrielle Clotuche
Robert Cox
Jürgen Erdmenger
Daniel Guggenbühl
Philippe Loir

Designer graphique

Elena Suarez Cueto

Impression et expédition

OIB - Commission européenne

Dépôt Bibliothèque Royale de Belgique

ISSN 1783 - 5410

*Les textes n'engagent que leurs auteurs
et non l'AIACE ni la Commission
européenne*

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne Section Belgique

VM-18 03/58 • B-1049 Bruxelles

Tél +32(0)2 295 38 42

& +32(0)2 296 48 24

Fax +32(0)2 299 52 89

E-mail: aiace-be@ec.europa.eu

www.aiace-be.eu

IBAN BE68 2100 3777 0034

BIC GEBABEBB

N° d'entreprise : 450733759

Boussole et avenir

Il nous arrive parfois d'avoir l'impression de l'avoir perdue, cette 'foutue' boussole, qui était là pour nous guider, peut-être imperceptiblement, mais quand même, à travers les eaux troubles, les revers de la vie, dans les moments de détresse ou de désarroi. Si la boussole pour le marin rappelle quelque chose de précis et de concret, il n'en est pas forcément de même pour chacun d'entre nous pour qui celle-ci semble revêtir un caractère plus abstrait de guidance, de direction, de référence, d'éthique et de valeurs.

Une boussole pour l'Europe et son avenir ? Cette question, comme

tant d'autres, sera posée et discutée dans ce numéro de l'Écrin. Les auteurs livrent leurs réflexions dans un contexte dominé par l'agression barbare de la Russie contre l'Ukraine. Le défi de l'Union européenne face à l'émergence d'un nouveau fascisme en Russie est sans précédent et elle doit se réinventer en matière de défense et de sécurité, sur tous les plans.

Nul doute qu'une bonne boussole ne serait pas de refus ...

Bonne lecture !

Erik Halskov

L'Europe en plein défi

Boussole stratégique, suivi de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, mise en place - ou non - d'une Communauté politique européenne, les défis ne manquent pas en cet été 2022 et l'Union européenne a du pain sur la planche. On en oublierait presque le Pacte Vert et l'engagement des Vingt-Sept à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, c'est-à-dire ... demain.

Le Nouveau Bauhaus européen est là pour nous le rappeler et nous préparer à une transformation profonde de notre modèle culturel et sociétal si l'Europe veut gagner son défi climatique. Au milieu de cette effervescence, les combats se poursuivent en Ukraine et Poutine continue à diffuser cette fausse propagande qu'il est important de dénoncer en rappelant l'histoire de ce vaste pays et la diversité des traditions historiques qui marquent sa population. L'Ukraine compte ses morts mais on ne meurt pas qu'au combat.

Le cancer reste la deuxième cause de mortalité en Europe malgré la prévention et le diagnostic précoce et vaincre cette maladie reste un des objectifs clés de la politique de santé de l'Union européenne. Tous ces thèmes sont notamment évoqués dans la présente édition de l'Écrin dont les auteurs espèrent ainsi apporter un éclairage lucide et avisé en tant qu'ardents défenseurs d'une Europe forte et unie.

Monique Théâtre



Le Conseil d'administration au travail

par Philippe Loir

Le Conseil d'administration prend peu à peu ses marques dans son nouveau et étrange bâtiment de la rue Van Maerlant fait de grands espaces, de vastes escaliers et de couloirs étroits.

La vie d'avant Covid se réorganise, les **bénévoles administratives** sont revenues dans les locaux pour donner un coup de main à notre Secrétaire générale, Nadine Wraith, ainsi qu'à notre secrétaire, Julie Tomaselli. Les activités offertes aux membres n'ont pas été nombreuses depuis le début de l'année en raison de la pandémie qui a conduit à annuler les voyages à Chypre, à Spa et en Irlande. Seuls les **Clubs de la bière et du vin** récemment lancés par Alan Hick ont pris leur envol et trouvé leur public lors des deux dégustations qui ont été organisées ces derniers mois.

Une discussion a eu lieu au sein du CA portant sur l'organisation future des **voyages**. Le Conseil a constaté que les voyages en autocar avec de nombreux changements d'hôtels étaient fatigants pour une partie des pensionnés âgés qui finissent par s'en détourner. Il a donc été décidé d'organiser, dans la mesure du possible,

deux croisières maritimes ou fluviales chaque année à la place des voyages en autocar sur de longs trajets et de multiples escales. Les croisières présentent pour les voyageurs l'avantage de garder la même cabine pendant toute la durée du voyage, sans devoir faire et refaire leur valise, tout en profitant des paysages dans une situation de grand confort. C'est une solution qui convient bien à des pensionnés. Le problème est de trouver des croisières intéressantes à des prix raisonnables. Il en existe comme le prouve la prochaine croisière détectée par Raffaella Longoni qui aura lieu du 18 au 26 octobre de Dubrovnik à Athènes dans la mer Égée. Les réservations sont déjà complètes.



Sur proposition d'Éliane Van Tilborg et de Monique Théâtre qui ont déjà pleinement montré leurs talents de découvreuses de lieux emblématiques pour des **événements festifs** (souvenez-vous des

repas de fête à Waterloo en 2021), le Conseil a décidé de proposer à ses membres de découvrir un lieu de prestige, sanctuaire de la musique, situé au sein de la Forêt de Soignes, la Chapelle Musicale Reine Élisabeth. Suivant les informations actuelles¹, il y aurait la possibilité pour nos membres de visiter le complexe musical puis d'écouter un concert donné par les jeunes artistes de talent en résidence et de terminer la visite par un repas raffiné.

Les **bénévoles sociaux** continuent à apporter leur aide aux collègues en difficulté. Ils ont tenu leur deuxième réunion de l'année le 17 juin dans les locaux de la rue Van Maerlant. C'était la première fois qu'ils se retrouvaient réunis depuis 2020. Des représentants du Service social et de la Caisse maladie de la Commission étaient également présents. Comme d'habitude, cette rencontre a été un moment précieux pour les rencontres avec tous ceux qui sont impliqués dans l'aide aux personnes. Il permet de mettre



¹ L'article a été rédigé fin juin.

un visage sur des noms souvent entendus, de créer ou de renforcer des liens qui permettront de résoudre bien des difficultés et de recueillir des informations sur les bonnes pratiques. Une communauté d'entraide se crée ainsi entre les bénévoles et les services de la Commission et des autres Institutions pour assurer le bien-être de nos collègues en difficulté.

Le travail de mise à jour de notre **liste de résidences, MR/MRS** avance. Lors d'une réunion tenue le 24 mai, les fiches d'analyse des maisons de repos ont été actualisées. L'ancienne liste a été scrutée pour déterminer les maisons appartenant à des sociétés cotées en bourse, qui sont désormais à surveiller de plus près suite aux scandales qui ont été révélés dans la presse. Enfin un ordre de priorité pour les visites qui commenceront bientôt a été établi.

Un dossier reste toujours à la traine, c'est celui de la **révision des DGE**



© Adobe Stock

(Dispositions générales d'exécution du RCAM) qui fixe, entre autres, le montant de remboursement des frais de maladie plafonné de certaines prestations. Les plafonds restent bloqués depuis juillet 2007, alors que les coûts médicaux ont considérablement augmenté en 15 ans. De plus, outre les coûts, de nombreux autres éléments ont considérablement évolué. La révision des chapitres concernés dans les DGE se déroule lentement au Comité de gestion d'assurance maladie.² Il s'agit de textes techniques complexes qui ne suscitent pas l'enthousiasme des participants. L'AIACE est active par le biais de ses trois représentants mandatés (dont Pierre Blanchard pour la

section Belgique), mais il est regrettable que les règles internes du CGAM ne permettent pas de porter le débat à l'extérieur. Les principaux projets de textes révisés seront sans doute adoptés au cours du 2^e semestre 2022, puis seront soumis au dialogue social avec les OSP et au Comité du Statut interinstitutionnel avant de faire l'objet d'une décision de la Commission agissant au nom de toutes les institutions.

Enfin, étant donné la forte inflation qui a commencé au cours du dernier semestre 2021, le CA a noté que la **Méthode d'actualisation des rémunérations et pensions** - pour la première fois depuis fort longtemps - a déclenché une augmentation intermédiaire nette rétroactive au 1^{er} janvier 2022. Une seconde actualisation rétroactive au 1^{er} juillet 2022 aura lieu. Félix Gérardon et Pierre Blanchard suivent le dossier. ■

2 Le CGAM est un comité paritaire interinstitutionnel entre les représentants des administrations et ceux statutaires du personnel.

SECRÉTARIAT HELPDESK

Julie Tomaselli assure la permanence au secrétariat les mardis et vendredis de 9h30 à 12h00.

Les lundis, mercredis et jeudis, la permanence est assurée par des bénévoles de 10h00 à 12h00.

Le **secrétariat** est également joignable par téléphone tous les matins entre 9h30 et 12h00.

Le **président Erik Halskov** est présent sur place le mercredi matin de 10h00 à 12h00 ou sur rendez-vous.

Rue Van Maerlant, 18 - 03/58 - B-1049 Bruxelles

Tél. 02 295 38 42 - aiace-be@ec.europa.eu



CONSEIL D'ADMINISTRATION AIACE BELGIQUE 2020/2023

Président Erik Halskov

Vice-présidente Raffaella Longoni

Secrétaire générale Nadine Wraith

Trésorier Christian Waeterloos

Membres titulaires

Pierre Blanchard, Philippe Loir, Brigitte Raus, Monique Théâtre, Eliane Van Tilborg

Membres suppléants

Dominique Dedeken, Félix Gérardon, Giulio Groppi, Alan Hick, Isabella Quattrocchi

Loutraki : des Assises fraternelles

par Jeannine Franchomme-Saut

Entrée à la Commission en 1958, a fait le tour de la DG IX (ex-DG HR) durant 35 ans. Membre de l'AIACE depuis 1993, ancienne présidente de l'AIACE-Belgique et ancienne secrétaire général de l'AIACE-Int.



Et oui, ce fut un plaisir de se retrouver, après deux ans de pandémie, entre anciens collègues des Institutions. Treize nationalités différentes, 130 participants, un vrai bonheur de baigner dans cet esprit européen qui a toujours été la marque très spéciale des Assises.

Les Assises, pour celles et ceux qui n'y ont jamais participé, sont des moments très particuliers. Une section nationale de l'AIACE a été à l'origine de l'organisation de celles-ci depuis 1976, date des premières Assises, et ce fut le cas jusqu'en 2010. Depuis lors, lorsqu'il est apparu que l'organisation par des bénévoles était devenue trop complexe, la gestion des Assises a été confiée à des professionnels avec toujours un nombre important de volontaires de la section accueillant les Assises, épaulés par l'AIACE-Internationale.

Pour que des Assises soient réussies,

il faut trouver un endroit réunissant pas mal de qualités, un hôtel disposant de nombreuses chambres avec une bonne situation, des possibilités techniques pour organiser l'Assemblée générale statutaire de l'Association, un rapport qualité/prix compétitif, des possibilités de visites touristiques et ... beaucoup de bonne volonté! Il y a toujours eu derrière l'organisation des Assises des bénévoles enthousiastes, qu'ils ou elles en soient ici remerciés.

La Grèce étant particulièrement sollicitée, en raison de la richesse de son histoire et d'un climat particulièrement doux

en mai, c'est Loutraki, après Thessalonique en 2010, qui a été choisie comme destination pour ces Assises 2022. Nous avons pu profiter de sa proximité avec le canal de Corinthe, visiter l'ancienne Corinthe, Epidaure, Mycènes et aussi faire un voyage par bateau jusque Hydra retrouvée avec bonheur, tous ces sites dont les noms seuls sont évocateurs de beauté. Que l'on ait déjà eu l'occasion de les visiter par le passé, c'est toujours un bonheur de les revisiter.

Les Assises ont été créées pour entourer l'organisation de l'Assemblée générale statutaire annuelle. Depuis quelques années, la participation à des ateliers permettant aux anciens de se remettre à jour avec les nouveautés et autres subtilités administratives dans le domaine social, de l'assurance maladie ou des pensions est possible sur base volontaire. La possibilité est aussi offerte de se familiariser avec l'EU Login, particulièrement important pour se connecter aux diverses applications informatiques de la Commission et se tenir ainsi au courant. Martine Platteau et Eveline Lang s'y sont montrées d'une disponibilité infinie pour aider les collègues.

Les Assises sont souvent - ce fut le cas cette année - animées par la présence de personnalités européennes. A Loutraki nous avons été particulièrement gâtés car le vice-président de la Commission, Margaritis Schinas, s'est adressé à l'Assemblée, lui apprenant notamment qu'il avait travaillé comme fonctionnaire de base depuis 1990 ! Il a fait le tour des derniers événements relatifs aux questions européennes et ceci, sans langue de bois, ce qui a été hautement apprécié ! Des jeunes étu-

dants grecs avaient été invités et ont eu l'occasion de poser des questions, plus pertinentes les unes que les autres. Étaient présents également Nikofóros Diamandúros, ancien médiateur européen, et d'anciens et toujours actuels députés européens. La journée consacrée aux administrations communautaires nous a permis d'entendre notamment les responsables de la DG HR et du PMO, tant en présentiel que par vidéo interposée. Enfin, deux exposés sur le marché intérieur et sur la Conférence sur l'avenir de l'Europe ont clôturé en beauté ces journées « de travail ». ■



Bienvenue à nos **nouveaux membres** ! Welcome to our **new members** ! Welkom aan onze **nieuwe leden** !

BAERT Rhonny
BALLETTTE Giannantonio
BARTH Carmen
BELLOCO Serge
BENOOT Rudi
BENTO PRAXEDES Eloiza
BERRUGA José-Maria
BILBAO ZABALA José Martin
BOBILLE Olivier
BUYSE Norah
BYRNE Vivienne
CALCINAGHI Pietra
CAMERON Heather
CAMPAGNE Chantal
CASTELLETTI Maurizio
CASTELLOTE TORTOSA Marta
CHADWICK Roger
CHRISTENSEN Peder
CINTI Stefano
COLLOMP Elsa
CONSTANT Philippe
COOPER Timothy
COPPOLA Sandrine
CORDERO Berta
CRISTOBAL MUNOZ Maria Cruz
DE BLEYE Thierry
DE GREEF Dominique
DE KEUKELEIRE Catherine
DE WACHTER Yolande

DEBOIS Marc
DEL BRUYERE-SCHLAEPFER Marina
DELMEZ David
DEVALET-MOLLERS Myriam
DIMITRIADIS Martine
DIRLEWANGER Pierre
DUPONT Claude
DUSSART Yves
DUSSART-LEFRET Corinne
FINZI Umberto
FORNOFF Martina E.
GOGOS-SKARPATZI Stavroula
GRAITSON Colette
HAGER Caroline
HAUB Thomas R.
JACOBS Henri
JACQUES Claudine
JONES Eleanor
JOURET Philippe
KAMP Katia
LANCKMAN William
LECARTE Jacques
LEWANOWICZ Cezary Adam
MACEWAN Helen
MADSEN Erik
MARTENS Bertin
MARTINEZ ALONSO Ana
MASQUELIER-LEGRAND Marie-France

MERTENS Jan
MEULEMANS Françoise
PARASKEVA Maria-Anna
PEEPERKORN Lucas
PHILIPSON Agnete
PINTO DE CASTRO Joaquim
PRAMANN Roland
ROFFI Barbara
RONGIONE Luciano
SAAVALA Erkki Tapio
SANGALLI Giuseppina
SCHWARTZ Jean-Claude
SNYDERS Etienne
SWARTJES Wilhelmus
SZEKERES Szabolcs
THORMAHLEN Christina
TIELENS Maria
TOMARAS Konstantinos
TORRINGA Marjan
TROMP Conrado
VAN ASSCHE Francine
VAN DEN BERGE Marie Anne
VAN DER GEUGTEN Ingrid
VAN DER MAESEN Vinciane
VERHOEVEN Nadine
VERVAET Véronique
WAGENER-DREIS Roswitha
WATTIER Laurence

Avis aux membres - En cas de changement d'adresse, en plus du PMO, n'oubliez pas d'informer l'AIACE.

Le Cercle des marcheurs du jeudi

Le Cercle de marche a repris ses activités. Les marches - qui n'excèdent que très rarement 10 kilomètres - se déroulent les après-midi des 1ers et 3èmes jeudis du mois sur la base d'un programme trimestriel établi avec les guides volontaires. Bouger, échanger, s'aérer dans la bonne humeur, la convivialité pour redécouvrir forêts, campagnes et sentiers, voilà ce qui motive les marcheurs du jeudi en ce début de printemps. Envie de nous rejoindre ? Et d'ailleurs, si vous avez des aptitudes en matière de guidage de randonnées ou si vous souhaitez consacrer un peu de votre temps à la préparation de nos sorties, n'hésitez pas à vous manifester.

Claudine Pierre et Jean-Yves Ledune, organisateurs.

AIACE-BE@ec.europa.eu - à l'attention de Claudine.



© AIACE-BE

Les Clubs de la bière et du vin

Si vous êtes intéressés à participer aux rencontres de ces Clubs, n'hésitez pas à envoyer un mail au secrétariat de la section : **AIACE-BE@ec.europa.eu** en mentionnant vos nom, prénom, n° de membre et pour quel club vous manifestez votre intérêt. Les listes ainsi constituées permettront par la suite d'envoyer les invitations spécifiques pour les rencontres et dégustations. Santé !

The Beer and Wine Clubs

If you're interested in participating in the meetings of these Clubs, please send an email to the section secretariat at **AIACE-BE@ec.europa.eu** giving your name, surname and membership n° and indicating which club you'd like to join. The resulting mailing lists will then be used to send out specific invitations for new meetings and tastings. Cheers!

Alan Hick



© Adobe Stock

Une Communauté politique européenne ?

par Daniel Guggenbühl

Le défi russe

Avec le recul que nous avons maintenant, nous pouvons dire sans grand risque de nous tromper que la période nous séparant de la fin de la Seconde Guerre mondiale a été marquée par deux bouleversements géopolitiques majeurs : l'écroulement du communisme et de l'Union soviétique - ce que l'on appelle communément la Chute du Mur - et, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le retour sur le continent européen d'une guerre dont nous ne connaissons pas l'issue au moment d'écrire ces lignes. N'est-il pas frappant de constater que, les deux fois, la Russie est ou était directement impliquée dans ces événements ? Le premier de ces événements a conduit à redessiner la carte de l'Europe avec l'intégration des anciens satellites de l'Union soviétique dans l'Union européenne, le second à faire renaître en Russie le rêve de la reconstitution de l'empire soviétique déchu.



œuvra pour une Allemagne fortement intégrée dans la Communauté et pour la réunion de l'Est du continent européen sous le parapluie d'une confédération politique européenne incluant la Russie encore soviétique, mais dont on espérait une mutation démocratique sous l'impulsion de Mikhaïl Gorbatchev. Le projet de confédération n'a jamais abouti et la Russie évoluera vers le régime que nous connaissons maintenant. Les ex-satellites se méfièrent de cette confédération et préférèrent l'adhésion à la Communauté européenne. Au moment où renaît, sous l'impulsion du président Macron, l'idée d'une communauté politique européenne pouvant accueillir l'Ukraine, maintenant envahie par la Russie - ainsi que la Géorgie et la Moldavie - une méfiance similaire se manifeste dans la capitale ukrainienne, où l'on craint une communauté fonctionnant comme une interminable salle d'attente de l'adhésion.

Ces craintes ne sont pas infondées, car la salle d'attente est déjà bien peuplée. Le processus d'adhésion des pays des Balkans occidentaux est engagé depuis 1999 avec le lancement du cadre PSA - stabilisation et association - et, sur les six impétrants, quatre sont actuellement des candidats « officiels » (Monténégro, Serbie, Macédoine du Nord et Albanie) tandis que les deux autres (Bosnie Herzégovine et Kosovo) sont des candidats « potentiels ». Des négociations - laborieuses - ont été entamées avec les seuls Serbie et Monténégro. Ajoutons que la Turquie figure, elle aussi, parmi les pays candidats. Tout cela illustre la longueur du processus d'adhésion.

Une vieille idée : la confédération européenne

Les dirigeants politiques français n'ont jamais manqué d'imagination concernant l'organisation de notre continent. Lorsque tomba le Rideau de fer en 1989 et que se dessinait la réunification de l'Allemagne, la Communauté européenne comptait encore douze États membres. Le président François Mitterrand fut d'abord pris de court : craignant l'émergence d'une nouvelle Allemagne susceptible de velléités de revanche et le risque concomitant de l'affaiblissement de la France, il

La salle d'attente de l'adhésion est déjà bien peuplée.

L'Ukraine candidate à l'Union européenne

À peine la Russie avait-elle envahi l'Ukraine le 24 février dernier que celle-ci, suivie par la Géorgie et la Moldavie, demanda dès le 18 avril l'obtention du statut de candidat à l'Union européenne par une procédure

accélérée, avec l'espoir de l'obtenir « dans les semaines qui viennent », demande immédiatement soutenue par les trois États baltes, la Pologne, la Bulgarie, la Tchéquie, la Slovaquie et la Slovénie, tous précédemment anciens satellites. La présidente de la Commission elle-même n'y est pas allée par quatre chemins en déclarant que les Ukrainiens « font partie de nous et nous voulons qu'ils nous rejoignent ». Or il est évident qu'il est impossible à l'Union d'envisager l'accélération de la procédure puisque les pays demandeurs devraient remplir « rapidement » les conditions d'accès, c'est-à-dire de respecter les valeurs de l'Union et de reprendre son « acquis ». Les pays balkaniques fournissent le meilleur exemple de la difficulté. Au demeurant, toute nouvelle adhésion exige l'unanimité des Vingt-Sept. La Pologne pour sa part, en accueillant massivement les réfugiés ukrainiens, a assurément redoré son blason sur la scène européenne, ce qui ne fait cependant pas oublier qu'elle est toujours en délicatesse avec les institutions européennes à propos du respect de l'État de droit.

Une grande Europe et une Union européenne plus forte

C'est donc dans ce contexte difficile qu'intervient la proposition du président Macron, présentée à Strasbourg le 9 mai dernier en clôture de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, « d'ouvrir une réflexion historique sur l'avenir de notre continent » conduisant à la mise en place d'une Communauté politique européenne regroupant les « démocraties européennes », l'Union européenne ne pouvant pas, selon le président, être le seul moyen de structurer le continent et considérant que l'adhésion proprement dite pourrait prendre « plusieurs décennies ». Cette nouvelle communauté offrirait donc une autre forme de coopération que l'Union européenne et porterait, selon les termes du président, sur la sécurité, l'énergie, le transport et la libre circulation des personnes. En tant que nation démocratique, le Royaume-Uni, qui vient seulement de tourner le dos à l'Union, pourrait, lui aussi, participer à cette structure, dont les contours sont évidemment encore assez flous mais dont nous soulignerons quand même que son intitulé contient le terme « politique ». L'Italie, avec son président du conseil très européen



▲ 09/05/2022, cérémonie de clôture de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. ©UE 2022, photographe Christophe Licoppe

Mario Draghi ainsi que l'Allemagne avec le chancelier Scholz semblent avoir été associées à l'élaboration de la proposition.

"Ouvrir une réflexion historique sur l'avenir de notre continent."
Emmanuel Macron

Comme dit plus haut, celle-ci n'a pas suscité l'enthousiasme à Kiev, où on n'a pas oublié certaines hésitations françaises du passé à propos de l'élargissement de l'Union européenne. On y sous-estime certainement les tiraillements à l'intérieur de l'Union que suscitera la demande ukrainienne. Macron lui-même, depuis son discours à la Sorbonne de 2017, est du reste fidèle à sa conception de l'Union, qu'il veut renforcer et rendre plus efficace pour être capable de « décider vite et fort » avant de procéder à son élargissement. Pour lui, il faut procéder à cet effet à une révision des traités, une démarche dans laquelle il est soutenu par la présidente de la Commission ainsi que par le Parlement européen, ce dernier voulant notamment se voir reconnaître le droit d'initiative législative. La révision des textes souhaitée par Macron serait destinée à élargir les compétences de l'Union en particulier en matière de défense ou de santé et impliquerait l'instauration du vote à la majorité qualifiée pour tous les sujets nécessitant actuellement l'unanimité tels que la politique étrangère ou la fiscalité.

Celui qui veut bien jeter un regard optimiste sur les événements de cette année 2022 jugera qu'ils ont d'ores et déjà non seulement raffermi la cohésion interne de l'Union européenne mais qu'ils s'avèreront également propices à l'émergence d'une Union plus forte et plus présente dans la compétition entre grandes puissances. ■

Fälschungen und Wahrheit

Bemerkungen zur Geschichte der Ukraine

von Jürgen Erdmenger

Präsident Putin versucht, seinen Krieg gegen die Ukraine unter anderem mit Argumenten aus der Geschichte zu rechtfertigen. Aber Vorsicht! Präsident Putin verfälscht die Geschichte der Ukraine für seine Zwecke. Und daran, dass sein Krieg gegen das Völkerrecht verstößt, können historische Überlegungen ohnehin nichts ändern.

In einem im Juli 2021 veröffentlichten Essai mit dem Titel „Über die historische Einheit von Russen und Ukrainern“ behauptet Präsident Putin, Russen und Ukrainer seien ein Volk. Die „Mauer“, die in den letzten Jahren zwischen Russland und der Ukraine entstanden sei, sei ein großes gemeinsames Unglück. Dies sei die Folge eigener Fehler, aber vor allem des „Einflusses fremder Kräfte“, die

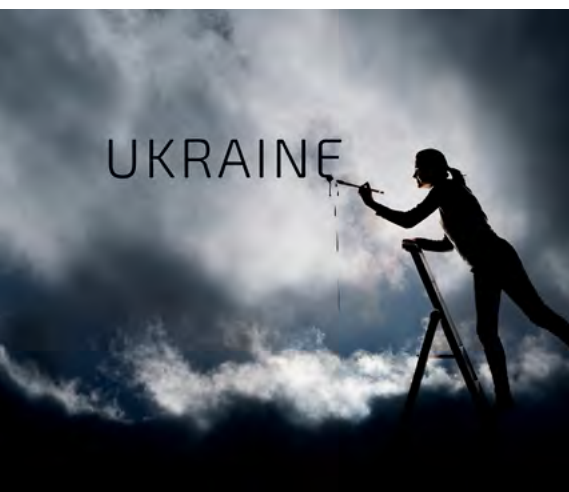
darauf abzielten, Teile eines einzigen Volkes zu spalten. Putin beschreibt die Geschichte dieses Volkes seit dem im Mittelalter unter dem Einfluss skandinavischer Waräger bestehenden Reiches der ostslawischen Stämme „Rus von Kiew“ (9. bis 13. Jhdt.) bis heute. Dabei verfolgt er das Ziel, darzutun, dass die slawischen Volksgruppen der Ukrainer, Weißrussen und Russen, die nach der mongolischen Zerstörung dieses Reiches eigene Herrschaftsgebiete bildeten oder unter fremder Hoheit lebten, diesen gemeinsamen Ursprung hätten. Daraus leitet Putin jetzt seine Sichtweise ab, durch eine russische „militärische Sonderaktion“ müssten die ukrainischen Brüder von „Nazis“ und anderen „westlich gesteuerten Nationalisten“ befreit werden, die sie derzeit gegen ihr eigentliches Interesse regierten und ausnutzten. Die Behauptungen Putins negieren die Vielfalt der Regionen, die das ukrainische Territorium heute bilden sowie die Diversität der geschichtlichen Traditionen und Entwicklungen, die die Bevölkerung prägen. Dazu unten mehr. Zunächst aber zum Völkerrecht.

Vorrang des Völkerrechts

Die Invasion der Ukraine durch Putins Russland ist völkerrechtswidrig. Heute gibt es einen eigenständigen souveränen ukrainischen Staat, der – ebenso wie Russland – Völkerrechtssubjekt und Mitglied der Vereinten

Nationen ist. Russland hat bilaterale Verträge mit der Ukraine ebenso gebrochen wie die grundsätzlichen Regeln der Charta der UN.

Die Geschichte der modernen Ukraine beginnt mit dem Ende des ersten Weltkriegs. In den Wirren nach der Oktoberrevolution und der Auflösung des russischen Zarenreichs bildete sich 1918 für kurze Zeit mit Unterstützung Deutschlands und Österreichs eine unabhängige ukrainische Volksrepublik. Aber alsbald eroberte die Rote Armee deren Gebiet wieder. Die Ukraine wurde, mit einem seinerzeit etwas anders zugeschnittenen Territorium, seit 1922 als Sozialistische Sowjetrepublik Teil der damals neugegründeten UdSSR. Im Gefolge des Zweiten Weltkrieges kamen insbesondere polnische und rumänische Gebiete zur Ukraine hinzu, die Krim wurde 1954 angefügt. Die Reformen Gorbatschows in der UdSSR führten seit 1985 neben den wirtschaftlichen und sozialen Elementen auch zu einer größeren Autonomie der Teilrepubliken der Sowjetunion. Im Zusammenhang damit beschloss der Oberste Sowjet der Ukraine im August 1991 den Austritt aus der UdSSR und die Schaffung eines unabhängigen Staates. Die anderen Teilrepubliken taten ein Gleiches. Das Russland Moskaus bildete sich neu als Russische Föderation. Diese erkannte noch 1991 die Ukraine mit ihren Grenzen als selbständigen Staat



@Abohe Stock



▲ Kiev, monument de l'Indépendance de l'Ukraine @Abohe Stock

an. Schließlich trat Gorbatschow von allen Staats- und Parteiämtern der UdSSR zurück. Mit dem 31. Dezember 1991 hörte die Sowjetunion auf zu bestehen.

Im sogenannten Budapester Memorandum vom 5. Dezember 1994 bekräftigten die Russische Föderation, die USA und das United Kingdom u. a. gegenüber der Ukraine als Gegenleistung für deren Verzicht auf Atomwaffen ihre Verpflichtungen, die ukrainische Souveränität, territoriale Integrität und die bestehenden Grenzen zu achten. In der Ukraine lagerten Atomwaffen, die aus Beständen der ehemaligen UdSSR stammten. Diese wurden im Interesse der drei Atommächte nach Russland ausgelagert, um dort vernichtet zu werden. Dem stand das Schutzinteresse der Ukraine gegenüber. Im Freundschaftsvertrag von 1997 haben Russland und die Ukraine ihr friedliches Miteinander geregelt. Insbesondere wurde die Nutzung des Hafens Sewastopol durch die Russische Flotte vereinbart. Diese beiden Verträge von 1994 und 1997 hat Präsident Putin durch die Annexion der Krim, durch das Schüren der Unruhen im Donbass und jetzt durch den von ihm angezettelten Krieg gebrochen.

Die UN-Charta zielt nach den Erfahrungen von zwei Weltkriegen auf eine Weltfriedensordnung. Sie ist die Quelle des maßgeblichen Völkerrechts. Es gilt der Grundsatz der souveränen Gleichheit aller Mitgliedsstaaten. Nach Artikel 2, Absatz 4, der Charta unterlassen «alle Mitglieder... in ihren internationalen Beziehungen jede gegen die territoriale Unversehrtheit oder die politische Unabhängigkeit eines Staates gerichtete... Androhung oder Anwendung von Gewalt.» Deutlicher geht es nicht! Die gewaltsamen Angriffe Russlands auf die Ukraine verstoßen gegen ein Grundprinzip des Völkerrechts. Präsident Putin kann sich auch nicht auf das in Artikel 51 vorgesehene Recht auf Selbstverteidigung berufen, denn einen geplanten oder geführten gewaltsamen Angriff der Ukraine auf Russland gibt es nicht.

Die Situation ist dramatisch. Denn wenn ein Ständiges Mitglied des Sicherheitsrates selber der Angreifer ist, kann der Sanktionsmechanismus der UNO nicht funktionieren. Die Sanktionen müssen mit den Stimmen aller Ständigen Mitglieder beschlossen werden. Die Russische Föderation ist ein solches Mitglied und machte von ihrem Vetorecht Gebrauch. Aber die UNO hatte noch eine andere Han-

dlungsmöglichkeit. Am 2. März 2022 verabschiedete die UN-Generalversammlung auf einer Dringlichkeits-sitzung eine von 92 Staaten eingebrachte Resolution. Diese missbilligte die Aggression Russlands gegen die Ukraine auf das Schärfste und verlangte in 16 Punkten ein Ende der Gewalt sowie humanitäre Maßnahmen. 141 Staaten stimmten dafür, nur 5 - einschliesslich Russland selbst - dagegen, 35 enthielten sich. Wenn Präsident Putin, obwohl so isoliert, der Resolution auch keine Folge leistet, so wird sie auf Dauer doch in der öffentlichen Weltmeinung und in künftigen Prozessen vor den Internationalen Gerichtshöfen in Den Haag ihre Wirkung zeigen. Auch legitimiert sie die Waffenlieferungen an die Ukraine.

*Die gewaltsamen
Angriffe Russlands auf
die Ukraine verstoßen
gegen ein Grundprinzip
des Völkerrechts.*

Die Ukrainischen Nation: Vielfalt eines Europas im Kleinen

Die These Präsident Putins, Ukrainer und Russen bildeten eine Einheit, ist historisch nicht haltbar. Karl Schlögel, Professor em. für Osteuropäische Geschichte, hält dem entgegen: „Eine Geschichte, die ausschließlich entlang einer einzigen ethnischen, sprachlichen oder religiösen Gemeinschaft erzählt würde, wird der Komplexität der Nations- und Staatsbildung der Ukraine nicht gerecht.“¹ Prof. Schlögel führt dreimal fünf

¹ Karl Schlögel, Entscheidung in Kiew, Ukrainische Lektionen, Fischer-Taschenbuch, 2022



@Adobe Stock

Faktoren auf, die für die ukrainische Geschichte maßgeblich sind:

23. Juni 2022 : der Europäische Rat beschloss der Ukraine den Status eines EU-Beitrittskandidaten zuzuerkennen.

Zum Territorium der Ukraine gehören *fünf unterschiedlich geprägte Gebiete*: Das zentrale Gebiet um Kiew auf beiden Seiten des Dnjepr (Hetmanat), im Osten der Donbass, im Süden die Schwarzmeerküste mit der Krim (ehemaliges Gebiet der Krimtataren), im Westen ehemals polnisch-litauische und habsburgisch-österreichische Gebiete (Galizien, Bukowina) und schließlich ungarisch beeinflusste Gebiete in den Karpaten. Es gibt *fünf Konfessionen*: Die orthodoxe Kirche in verschiedenen Ausprägungen, unierte Katholiken, Protestanten, Juden und Muslime. Ukrainische Literatur gibt es in *fünf Sprachen*: Ukrainisch, Russisch, Polnisch, Jiddisch und Deutsch. Man denke an den Ukrainer Nikolai Gogol (1809-1852), der auf Russisch schrieb, um eine breite Leserschaft zu haben, ähnlich wie die flämischen Dichter des 19. und frühen 20. Jahrhunderts sich der französischen Sprache bedienten, zum Beispiel Maurice Maeterlinck (1869-1942). Besonders die großen Städte wie Charkiw, Odessa, Kiew oder Lemberg (Lwiw) hatten in ihrer

geschichtlichen Entwicklung immer eine stark international gemischte Einwohnerschaft.

Diese kurze Übersicht kann natürlich nur Anregung sein, sich mit der vielfältigen ukrainischen Geschichte ausgiebiger zu befassen. Einen gemeinsamen Nenner, der zur Bildung der Nation beitrug, kann man durch die Jahrhunderte hindurch immer wieder finden: den Drang der verschiedenen Bevölkerungsgruppen, auf ihrem Gebiet nach Unabhängigkeit und Freiheit von fremder Herrschaft, einzeln oder in Gemeinschaft. Das letzte große

Ereignis dieser Art war der Aufstand auf dem Majdan-Platz in Kiew zum Jahreswechsel 2013/2014. Schlögel rechnet ihn zur europäischen Revolutionsgeschichte. Die ukrainische Bevölkerung lehnte sich dagegen auf, dass die Regierung von Präsident Janukowytsch die geplante Unterzeichnung des Assoziierungsabkommen mit der EU wegen russischer Bedenken „auf Eis legte“. Die „Revolution der Würde“ führte schließlich dazu, dass Janukowytsch vom Parlament abgesetzt wurde und nach Russland flüchtete.

Bleiben auch wir wachsam!

LE FAUX ET LE VRAI Remarques sur l'histoire de l'Ukraine

Dans un essai publié en juillet 2021, le président Poutine, moyennant un long récit historique, prétend que Russes et Ukrainiens forment un seul peuple. Mais attention! Poutine arrange l'histoire à ses propres fins. Aujourd'hui il s'y réfère pour justifier son "action militaire spéciale" destinée à "libérer" les frères ukrainiens des "nazis" et des "nationalistes" guidés par l'Ouest. En vérité les propos de Poutine nient la multitude des régions qui constituent le territoire ukrainien d'aujourd'hui et la diversité des traditions historiques qui marquent sa population entière.

Mais de toute façon : l'agression de la Russie de Poutine contre l'État ukrainien viole le droit international public. Depuis la dissolution de l'URSS en 1991, la Russie et l'Ukraine sont des États indépendants et souverains. Ils sont en tant que tels membres des Nations-Unies. Selon l'Article 2 par. 4 de la charte des NU, tout usage de la force contre l'intégrité territoriale d'un autre membre est interdit. C'est clair! Partant du fait que la Russie, en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité des NU, y a exprimé son veto, l'Assemblée générale des NU a condamné vigoureusement et à une large majorité l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Cette condamnation rend indirectement légitime la livraison d'armes de défense à l'Ukraine et portera ses fruits devant les tribunaux internationaux.

La "Balkanisation" de l'Europe

par Jean-Guy Giraud

Successivement administrateur au PE puis conseiller du Président, secrétaire général de la Cour de justice puis du Médiateur de l'UE, directeur du Bureau du PE en France, ancien président de l'UFE-France.

Le Conseil européen du 23 juin dernier a officialisé les candidatures de l'Ukraine et de la Moldavie à l'adhésion à l'Union européenne - tandis que celle de la Géorgie a été reportée.

Ces candidatures s'ajoutent à celles de quatre pays des Balkans avec lesquels les négociations ont démarré : l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Montenegro et la Serbie. Parmi ceux-ci, le Montenegro est le plus avancé (ouverture de tous les 33 « chapitres » de négociations) suivi de la Serbie (22 chapitres ouverts) puis de l'Albanie et de la Macédoine (aucun chapitre ouvert). Dans l'ensemble, selon les estimations de la Commission, l'avancement des négociations nécessite des « efforts approfondis » ou « considérables ». Par ailleurs, deux autres pays des Balkans sont des candidats potentiels mais non encore reconnus : la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo. Enfin, la candidature de la Turquie - officialisée en 1999 - est « gelée » depuis 2018.

Ce tableau d'ensemble fait apparaître toute l'ampleur numérique, géographique et

politique du défi que représente pour l'UE cette perspective d'élargissement - qui vient s'ajouter aux précédentes vagues de 2004/2006/2013 lors desquelles treize nouveaux pays ont adhéré à l'UE. Au total, vingt trois nouveaux pays ont été accueillis ou sont susceptibles de l'être à un stade ultérieur - venant s'ajouter aux quatorze pays que comprenait l'UE jusqu'au début des années 2000. Ce tableau prévisionnel d'une UE 37 de nature continentale - étendue de Lisbonne à Kiev - remet inévitablement en question la nature même du projet européen initial d'intégration et « d'union toujours plus étroite » des peuples qui y participent. La candidature subite d'un pays de la taille de l'Ukraine - provoquée par l'agression russe - semble avoir déclenché une prise de conscience de ce risque et une réflexion sur la nécessaire adaptation des structures de l'UE. Celle-ci impliquera notamment une nouvelle révision des traités allant bien au-delà de la seule question du vote majoritaire au sein du Conseil (européen).

Il semble prévisible que les prochaines adhésions n'interviendront pas avant 2030 et s'échelonnent sur une quinzaine d'années au moins - période au cours de laquelle de nouveaux bouleversements géopolitiques ne sont pas à exclure. Ce temps devrait être mis à profit pour préparer l'UE à cette nouvelle dimension. Le danger le plus pressant est celui d'une forme de « balkanisation » d'une Union dans laquelle le nombre et la diversité des États mettrait en péril leur unité et leur solidarité¹. Pour y parer, des réformes et adaptations du système actuel doivent être conçues sans trop tarder. Dans l'intervalle, des solutions transitoires telles que celle d'une « Communauté politique européenne » semblent s'imposer. ■



¹ Pour paraphraser la formule de Winston Churchill au sujet des Balkans : « L'Europe a tendance à produire plus d'histoire qu'elle ne peut en consommer ».

Lubbers' proposal to unite Europe

by David Heilbron Price *Fleet Street journalist and sub-editor at the BBC World Service newsroom. Former Information Officer directly attached to the director-general of JRC.*

In June 1990, forty years after the Schuman Declaration, the Dutch Prime Minister Ruud Lubbers made a surprising announcement. His proposal laid the basis for the peace and unity of Europe from the Atlantic to even beyond the Urals. And surprisingly the proposal had immediate and enthusiastic approval from Brussels to the Kremlin.



▲ Ruud Lubbers - ©EU, 1989
Photographer : Christian Lambiotte

But what happened ? Why did Russia and Ukraine never become part of that vision of a democratic Europe ? The original European Community set Europe of the Six on 30 glorious years of peace and economic growth. How did our leaders miss the rendezvous with destiny and not set a further 30 glorious years into the 2020s ?

Our Europe is now at war. The economy is in dire straits. Energy and food are in short supply. Seemingly there is no hope of stopping an endless, escalating war. In 1989 the countries of Central and Eastern Europe were gaining their independence from the Soviet bloc. The Berlin wall had been broken open. But what of the world further east? Mikhail Gorbachev was showing he was open to more realistic and radical policies. As the fortieth anniversary of the Schuman Proposal of 9 May 1950 approached, some writers asked: "Where are the Western statesmen who can create a new Community of common interest, based on the Schuman/Monnet method and not on military power, to ensure our own freedoms and really help Russian and other East European peoples gain theirs?"

Towards an Energy Community for Europe

Then at the Dublin European Summit, Prime Minister Lubbers made his surprising declaration: "Just as the Coal and Steel Community after the second world war became the symbol and instrument of 'no more war' (particularly between France and Germany), the creation of an Energy Community for Europe could make an important contribution towards preventing new walls from dividing our continent in the future. It seems best to focus on European countries, with the European Community or its Member States, taking this initiative. This should result in the European Community, partly within the context of its central European policy, inviting both the Comecon countries¹ and other European countries (...) to join the Energy Community. There is scope for CSCE involvement (...). The area targeted will mainly comprise Central and Eastern Europe and, more especially, **the Soviet Union**, but also the EFTA countries."

Energy would become the political vector on which a supranational Community could be built. Like the Coal and Steel Community, EEC or Euratom, it could establish relationships of trust and the rule of law by adherence to Human Rights and five democratic Community institutions. In the 1980s Russian gas had already fired up European industry and warmed Europeans' homes. The Soviet Union constructed a 5900 km pipeline from the Urengoi fields in Siberia to supply the needs. But then a major dispute arose. Not between the USSR and Western Europe but between Europe and the USA. The US Congress presented evidence that the gas line project represented unacceptable dangers to the energy security of Western Europe. President Ronald Reagan concurred. He announced an embargo on advanced pipeline technology. But Europeans - including UK Prime Minister Margaret Thatcher - disagreed.

¹ Comecon was established in 1949 as the Soviet-style response to the Marshall Plan. It originally comprised USSR, Bulgaria, Czechoslovakia, Hungary, Poland and Romania. It was dissolved in 1991.

It was their most serious rift. By the 1990s, however, gas imports had rebounded from around 20 % of the market to a projected half of the ever-increasing gas import dependency. Germany took 45%. Berlin and Bavaria were projected to be 90% dependent on CIS² gas.

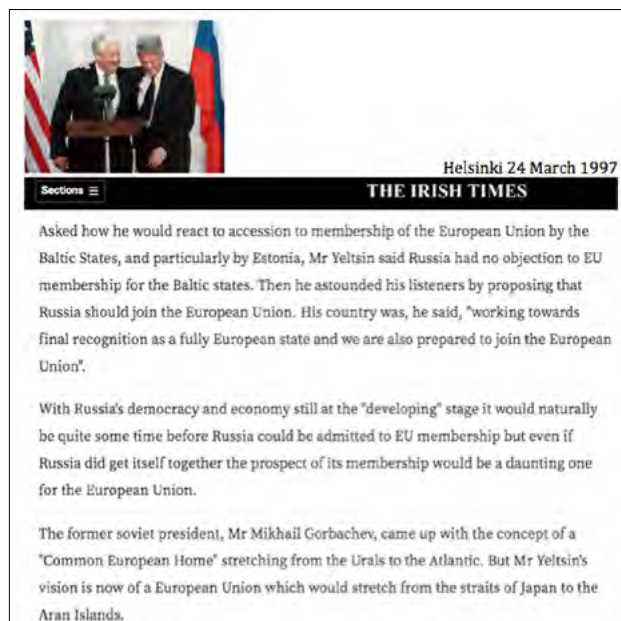
Why did it fail

The Energy Community idea therefore presented a powerful stabilized political framework around which both sides would gain. The Community offered means of democratisation of Russia and Ukraine. It would render these more stable. West Europe would have a reliable supplier of energy. The intermediate Central and Eastern countries would also feel reassured. Prime Minister Lubbers proposal got immediate acceptance at the 1990 Dublin Summit, although the proposal was little mentioned in the Communiqué, amid the 'hot topics' of People's Europe, German re-unification, monetary and political union, Single Market, Central and Eastern Europe, Middle East and preparation for the CSCE (Conference on Security and Cooperation in Europe). The context was still tense. The Baltic States were also agitating for their independence at the time. The Energy Community had already been demoted to a 'Network' by the secretariat. Worse was to follow. As distinct from classical diplomacy the creation of a Community requires a sustained vision and supranational goal. Instead, what emerged was a European Energy Charter. That transmogrified into an Energy Charter Treaty (ECT) in 1994. It turned out somewhat like the 'mule' that Schuman called another international organisation. It was useful for some work but infertile.

In this connection the Commission will examine the proposal of the Netherlands government for the establishment of a European Energy Network.

The proposals thus established will be submitted in due course to the Council.

It acted as an arbitrator on energy questions. In September 2021 the European Court of Justice sounded a death knell: the ECT cannot be used in legal disputes between EU Member States because it interferes with and undermines EU law.



This highlights the three configurations that a State can find itself in: a confederation or international organisation, a super-State or federation and Schuman's Community where only one institution - the Commission or High Authority - has federal powers. The Energy Charter Treaty failed because it lacked this supranational element. Far from creating a supranational political vector to unite all of Europe from the Atlantic to the Pacific, the European Energy Community was unable to prevent war breaking out between Ukraine and Russia and involving the EU in the dirty business of war.

« An Energy Community for Europe could make an important contribution towards preventing new walls from dividing our continent in the future ».

Ruud Lubbers

Robert Schuman: "The error {of the past} was to believe that the winners could consolidate their victory and peace by relying solely on their own power and the weakness of the vanquished. We can enumerate how many times such hope has been dashed. Peace cannot be lastingly established on ruins; it must be built on a healthy and living basis."

Is the way still open for a real Community for all Europe? ■

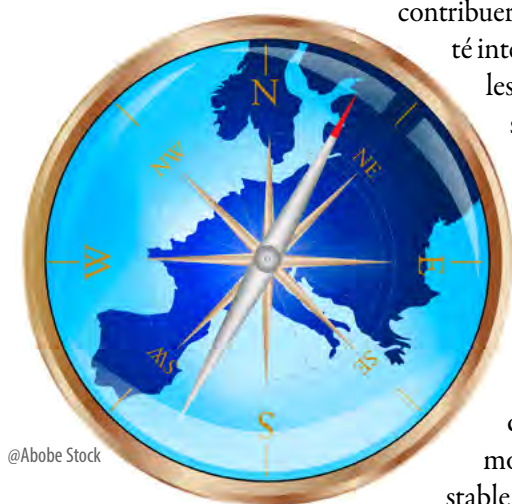
Une boussole pour l'Union européenne

par Daniel Guggenbühl

Nouveaux défis

Disposant déjà de nombreux textes fondateurs, l'Union européenne a-t-elle besoin, pour s'orienter, de cet instrument utilisé par les Chinois dès le début de notre ère ? En réalité nous avons affaire ici à un outil destiné à assurer sa sécurité et sa défense, à protéger ses citoyens, « ses valeurs et ses intérêts » et à contribuer « à la paix et à la sécurité internationale ».

Tels sont les termes de la Boussole stratégique, une sorte de Livre blanc adopté par le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement le 21 mars dernier. Ce nouvel instrument a été jugé nécessaire dans le contexte d'un monde de plus en plus instable et posant à l'Union de nouveaux défis dont le plus pressant est l'invasion de l'Ukraine par une Russie en mal de grandeur.



De la Stratégie globale à la Boussole

La Boussole, conçue par le Service européen pour l'action extérieure, ne vient pas de nulle part. Elle a été précédée en 2016 par la Stratégie globale, qui visait à rationaliser les dépenses militaires et à promouvoir les coopérations structurelles entre États membres. La Commission pour sa part disposait déjà d'une nouvelle Direction générale DEFIS (Defense, industry and space) pour soutenir

la compétitivité et l'innovation de l'industrie de la défense et de l'espace - on pense au système de navigation Galileo - et un Fonds européen de la défense pour le soutien de la recherche dans ce domaine, alimenté par le budget 2021-2027, était déjà en place. Mais il s'est avéré en particulier que l'Europe, traditionnellement favorable aux solutions négociées dans un cadre multilatéral, manquait de capacités concrètes de défense et n'était pas préparée à l'invasion de l'Ukraine. Ajoutons que l'expansionnisme de la Chine semble lui aussi avoir été sous-estimé.

Vers une politique commune de défense ?

L'Union a donc pris conscience de sa vulnérabilité en matière de sécurité et de défense, ce qui a fait dire au Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell : « Si nous n'agissons pas maintenant, alors quand le ferons-nous ? ». L'idée sous-jacente est bien de jeter les bases d'une future politique européenne de défense commune. Il reste à voir si l'adoption de la Boussole conduira effectivement aux mesures concrètes esquissées par le canevas proposé, car le processus exigera l'unanimité des vingt-sept États membres dans le cadre des textes actuels. Nous noterons toutefois la marge de manœuvre résultant de l'article 44 du Traité sur l'Union européenne, qui permet à un groupe d'États membres qui le souhaitent et disposent des capacités nécessaires, de mettre en œuvre « une mission de l'Union européenne ».

Un nouveau plan d'action

Sous le vocable « *Agir* », la Boussole préconise que l'Union puisse réagir plus rapidement aux crises, en particulier par la mise en place, d'ici 2025, d'une force de déploiement rapide de 5.000 militaires et par une mobilisation accrue du Fonds européen pour la défense. Une facilité européenne pour la paix de cinq milliards d'euros relevant de la politique étrangère et de sécurité commune sera créée pour prévenir les conflits et préserver la paix ¹. La rubrique « *Sécurité* » de la Boussole prévoit la coordination des outils de renseignement afin d'anticiper les conflits, la défense contre les cyber-attaques et le terrorisme de même qu'une dimension « *défense* » du programme spatial européen. Dans le chapitre « *Investir* » il est prévu de renforcer les bases industrielles et technologiques de la défense et d'augmenter considérablement les dépenses des États membres pour la défense. Quant aux « *Partenariats* », il s'agit de construire un réseau d'alliances solides et pérennes avec des partenaires stratégiques et régionaux, l'OTAN devant rester le fondement de la défense européenne.

Certains observateurs ont fait remarquer que les analyses et les mesures prévues par la Boussole procèdent d'une conception trop étroite du rôle de l'Union européenne, vue comme une puissance plus régionale que mondiale. Ils ont relevé aussi que la Boussole traite davantage de la façon d'affronter les risques que de prendre en compte les intérêts de l'Union.



▲ Josep Borrell ©EU 2021, photographer Lukasz Kobus

Pour nous, chers Lecteurs, il ne s'agit pas d'entrer dans ce débat. Réunir vingt-sept États membres autour d'un plan d'action commune est par essence une entreprise compliquée mais, comme l'ont montré les événements d'Ukraine, les grands défis nouveaux du monde actuel sont de nature à renforcer la cohésion de l'Union européenne. ■

"Si nous n'agissons pas maintenant, alors quand le ferons-nous ?"

Josep Borrell



@Abobe Stock

¹ Indépendamment de cela, la Commission a annoncé une assistance financière exceptionnelle à l'Ukraine sous forme de prêt pouvant monter jusqu'à neuf milliards d'euros.

Conférence sur l'avenir de l'Europe : l'heure est au suivi

par Robert Cox

Lancée le 9 mai 2021¹ à l'initiative de la Commission, du Parlement et du Conseil, la Conférence sur l'avenir de l'Europe avait pour mandat « d'écouter les Européens et de les laisser s'exprimer sur l'avenir de l'Europe ». Une série de débats et de discussions ont eu lieu, menés par des panels de citoyens appelés à examiner « l'avenir à moyen et à long terme de l'Union ainsi que les réformes nécessaires pour ses politiques et institutions. » En bref, il s'agissait de produire un plan de réforme pour une Union à la recherche de pistes pour son avenir.

1 cf. Écrin n° 95, p. 10 - article de Philippe Loir



@Adobe Stock

Le dialogue s'est déroulé à travers une plateforme multilingue organisée de manière thématique. Un panorama de neuf grandes thèmes prioritaires - hétéroclites mais familiers - avait été défini :

- le changement climatique et l'environnement
- la santé
- une économie plus forte, la justice sociale et l'emploi
- l'UE dans le monde
- les valeurs et les droits, l'état de droit, la sécurité
- la transformation numérique
- la démocratie européenne
- la migration
- l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport.

Durant un an, la Conférence a accueilli 5 millions de visiteurs sur sa plateforme et 700 000 participants actifs. Le 9 mai 2022, lors d'une séance solennelle à Strasbourg dans le cadre de la Journée de l'Europe, les coprésidents du comité exécutif de la Conférence, Guy Verhofstadt pour le Parlement européen, la secrétaire d'État portugaise Ana Paula Zacarias pour le Conseil et la vice-présidente de la Commission Dubravka Šuica, ont remis leurs conclusions aux présidents des trois Institutions. Ce rapport final contient des objectifs généraux et plus de 300 mesures concrètes rassemblées au sein de 49 propositions regroupant les idées issues des nombreux panels de citoyens représentant les différents secteurs de la société.

Au menu

Voici une synthèse - plutôt personnelle - de ces propositions à titre d'illustration :

- Comme leitmotiv d'ensemble apparaissent l'état de droit, les valeurs démocratiques et l'identité européenne - des propositions de renforcement de la capacité institutionnelle et de la protection de nos valeurs. Il y va - bien sûr - de l'amélioration du processus décisionnel de l'Union afin de garantir sa capacité d'action. Sans surprise apparaît la nécessité d'en finir avec le vote à l'unanimité. On retrouve aussi des mesures visant à promouvoir des processus plus transparents et compréhensibles pour les citoyens ou à approfondir l'exercice de subsidiarité, sujet d'autant plus discuté qu'il s'avère difficile à concrétiser.
- Dans l'amélioration de notre quotidien figurent des objectifs bien connus : une production alimentaire sûre, durable, juste, abordable et responsable sur le plan climatique, un environnement qui protège la biodiversité et les écosystèmes tout en assurant la sécurité alimentaire - exercice qui s'apparente plutôt à la quadrature du cercle -, une alimentation saine et un mode de vie sain, une consommation avec emballages sans démesure respectant une production durable.
- Dans le domaine de la sécurité, souci citoyen constant sous ses différentes formes : la Conférence met un accent particulier sur l'accroissement de notre sécurité énergétique, prônant « une politique qui cherche à créer un partenariat entre nos objectifs environnementaux » et « à réduire notre dépendance à l'égard d'acteurs étrangers » y compris en matière d'investissement. Le rapport multiplie les points d'interrogation sur la poursuite de la globalisation.

*Plus de 300 mesures concrètes
rassemblées au sein de
49 propositions.*

- Autre souci « sécuritaire » - notre environnement intellectuel et communicatif : la protection des données, la liberté des médias, le combat contre les « fake news » et la désinformation, la vérification des faits, la cybersécurité - tout cela pour garantir une information fiable et de qualité des citoyens de tous âges.
- Dans le domaine de la santé : Covid oblige, le renforcement et l'égalité d'accès aux systèmes de santé sont une préoccupation pour tous les citoyens, et surtout pour les seniors qui sont de plus en plus nombreux. L'idée que la santé devienne une compétence communautaire légitime fait son chemin.
- La transition démographique : le rapport illustre ce problème commun à maintes sociétés contemporaines, dont notamment l'Europe. Sujet qui nous amène inévitablement aux problèmes posés par l'immigration et aux solutions qu'elle laisse entrevoir face aux pénuries galopantes de main d'œuvre. Nos citoyens-rapporteurs plaident pour une politique plutôt disciplinée - sinon restrictive - y compris pour le renforcement des frontières extérieures de l'Union.
- En matière de qualité de notre société, c'est plutôt vers le développement de nos propres ressources humaines qu'il faut renforcer les efforts. La Conférence désire la mise en place, d'ici 2025, d'un « espace européen inclusif de l'éducation » avec accès égal à un apprentissage de qualité tout au long de la vie. Encore un domaine où le monopole national et régional est remis en question.
- Tout ceci converge en dernière analyse à la politique économique à suivre. La coordination des politiques doit se compléter par celle des politiques fiscales, y compris l'action contre les paradis fiscaux, une assiette commune pour l'impôt sur les

sociétés obligées de payer leur « juste part d'impôts là où les bénéfices sont réalisés » et une politique de soutien à l'industrie européenne. Emprunts communs oui - mais assortis de politiques budgétaires responsables des États membres. Et enfin, « renforcer la surveillance de l'utilisation des fonds européens. » Qui dit mieux ?

Vœu pieux ?

Inévitablement, dans les assiettes des idées émises par la Conférence, il y a les traditionnelles « patates chaudes » de la politique européenne. A commencer par la sacrosainte règle de l'unanimité dans la prise de décisions en matière - sensible et régaliennne - de politique étrangère et de sécurité (PESC), et également dans le domaine fiscal. L'ombre d'une révision des Traités rôde. Daniel Guggenbühl évoque d'ailleurs cette boîte de Pandore dans ce numéro, ainsi que les aléas de l'élargissement et le retour d'une Europe multi-vitesses - sujets que la Conférence traite avec prudence.

Il est facile d'être cynique et de dire « oui, on a déjà entendu tout ceci, mais ... ». Ce qui précède mérite trois observations : primo, on critique souvent l'incapacité de l'Union à présenter une vision d'ensemble à des citoyens qui ont soif d'idées et de perspectives en politique. Tout en fixant son regard résolument vers l'avenir, la Conférence a réussi à garder les pieds fermement sur le terrain des choses concrètes par rapport à ces aspirations. Secundo, l'invasion de l'Ukraine par la Russie nous rappelle que les années passées en « zone de confort » en Europe sont terminées. Tertio, le chamboulement de notre économie et les incertitudes sociales qui en découlent nous imposent plus que jamais d'avoir à chercher les solutions dans le cadre du projet européen, le seul capable de nous les fournir.

La Conférence sur l'avenir de l'Europe nous a servi un programme ambitieux. Aux institutions à présent d'en assurer le suivi. ■



@Abobe Stock

*Le renforcement
et l'égalité d'accès
aux systèmes de
santé, surtout
pour les seniors.*

Protection sociale : quand le Traité d'Amsterdam corrige celui de Maastricht ...

par Gabrielle Clotuche

Cinq ans après Maastricht, le Traité d'Amsterdam¹ apporte certaines modifications au Traité sur l'Union européenne et à celui instituant la Communauté européenne qui vont avoir des conséquences plus importantes qu'attendues dans le domaine de la protection sociale.

Ces modifications font droit à la demande exprimée dès 1992 et refusée par un veto du Royaume-Uni reléguant celle-ci en annexe sous forme de « Protocole sur la politique sociale » et d'« Accord sur la politique sociale conclu entre les États membres de la Communauté européenne à l'exception du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ». Maastricht n'avait pas accédé au souhait d'une plus grande convergence en matière sociale et les termes de modernisation des systèmes de protection sociale étaient restés très vagues. Ceci était pourtant l'aboutissement d'un travail considérable en matière sociale mené depuis 1986 sous la présidence de Jacques Delors à la Commission.



▲ ©EU, 1997 - Photographer : Etienne Scholasse

Le Traité d'Amsterdam donne le ton dès son Article 1er en apportant aux considérants du Traité sur l'Union européenne la confirmation de l'attachement aux droits sociaux fondamentaux tels qu'ils sont définis dans la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs de 1989 (signée solennellement par onze

États membres à Strasbourg - le Royaume-Uni de Margaret Thatcher l'ayant refusé) mais aussi la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe (signée à Turin en 1961). L'Article 2 modifiera le Traité instituant la Communauté européenne en commençant par l'énoncé de ses missions où il est rappelé qu'il convient de « promouvoir dans l'ensemble de la Communauté ... un niveau d'emploi et de protection sociale élevé ... », termes déjà utilisés à Maastricht. La nouveauté principale réside sans aucun doute dans la volonté de promouvoir une coordination entre les politiques d'emploi des États membres au travers de l'élaboration d'une stratégie coordonnée pour l'emploi explicitée dans un Titre VI.A - EMPLOI introduit entre le Titre VI - La Politique économique et monétaire et le Titre VII - La Politique commerciale commune, lesquels avaient été introduits en 1992. Ces modifications, plus significatives qu'il n'y paraît, mènent directement à l'action. Les compétences respectives des États membres et de la Communauté sont respectées mais la réalisation des objectifs assignés est intimement liée dans la description des étapes de la stratégie qui obligent les deux Parties.

Le social reste toujours soumis à l'économie, souci principal de la Communauté.

Nous pouvons résumer ce Titre par la séquence que la stratégie doit suivre :

- > un lieu spécifique, le Comité pour l'emploi (à créer)
- > une méthode ou l'élaboration de lignes directrices en commun dont les États membres tiendront compte dans leur politique, implication du Conseil européen à la fois dans l'élaboration des lignes directrices et l'examen des plans nationaux qui en résulteront
- > un calendrier à respecter chaque année avec des étapes définies et le rôle de chacun explicité
- > des outils pour suivre la mise en œuvre de cette stratégie année après année par des rapports, indicateurs, recommandations aux États membres.

¹ Le Traité d'Amsterdam a été signé le 2 octobre 1997.

Cette stratégie sera, avec l'appui unanime des États membres, mise en œuvre dès l'année 1998 donc avant même la ratification du Traité ! Une première.

Une priorité : la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

Le Protocole sur la politique sociale et l'Accord sur la protection sociale entre les Onze sont abrogés après être intégrés dans le Traité. Les objectifs contenus dans les deux Chartes sont rappelés tout en les liant à la nécessité de maintenir la compétitivité de l'économie de la Communauté car le social reste toujours soumis à l'économique, souci principal de la Communauté.

Une nouveauté pourtant par rapport à l'Accord : la mention détaillée des domaines de la politique sociale pour lesquels le Conseil adoptera des mesures destinées à encourager la coopération entre les États membres et faciliter la coordination de leur action en vue de réaliser les objectifs de la Communauté. La lutte contre l'exclusion sociale est citée en priorité. Il n'en fallait pas moins pour permettre de réfléchir à la mise en place d'une méthode similaire à ce qui se mettait en place avec la stratégie pour l'emploi pour la protection sociale. 1998 - première année de mise en œuvre du chapitre sur l'emploi - fut cruciale car elle a autorisé la Commission à proposer aux États membres une Méthode ouverte de coordination pour la protection sociale calquée sur le même schéma. Ouverte car la protection sociale est complexe et il n'est pas évident d'aborder toutes ses dimensions d'emblée et simultanément. Trois secteurs de la protection sociale seront traités dans l'ordre : la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté (en lien d'ailleurs avec la stratégie pour l'emploi) en premier - les pensions suivront et en dernier lieu la santé qui sera scindée en deux volets, les soins de santé et les soins de longue durée. Ces trois secteurs sont choisis car ils représentent plus de 80% des dépenses totales de protection sociale dans chacun des États membres.

La proposition suit un schéma similaire à celui de la stratégie pour l'emploi :

- > Un Comité de protection sociale sera installé
- > Des objectifs communs seront élaborés progressivement pour chaque secteur retenu
- > Un calendrier précis de travail pour chaque partie prenante sera fixé

> Des outils, rapports et analyses par les pairs, et des indicateurs nouveaux élaborés par un groupe de travail mis en place avec l'aide d'Eurostat ; ceci pour permettre un suivi de la mise en œuvre année après année de ce nouveau dispositif.

Un travail passionnant mené conjointement par la Commission et les États membres commençait. Fin 1999, sous présidence française de l'Union, les premiers objectifs communs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont adoptés et en 2000 la présidence portugaise lance le travail de mise en œuvre. L'esprit de la Déclaration de Philadelphie de 1944, base des objectifs de l'OIT (Organisation internationale du Travail) qui considère le social comme le complément indispensable de l'économie et non un corollaire attendu, était vainqueur du consensus de Washington. (Consensus propagé dès 1989 par la Banque mondiale et le FMI en vue de réformer les systèmes de protection sociale dont le caractère régulateur et redistributif est alors considéré comme ayant des effets pervers sur l'économie.)

Aujourd'hui, la méthode ouverte de coordination pour la protection sociale et l'inclusion sociale (MOC sociale) est le principal cadre politique dans le domaine de la protection sociale dans la stratégie Europe 2020. Le Traité de Lisbonne a confirmé la soft power ainsi mise en place. Le Comité de protection sociale reste le référent pour l'élaboration des stratégies nationales pour la protection sociale et l'investissement social. Un quatrième volet y a été ajouté : la question de l'accès à la protection sociale. ■



Do you know what « chips » are ?

Semiconductor shortage stopping European industry and chase the prizes in the sky

by Marcel Van de Voorde and Livio Baldi

Marcel est un ancien collègue de la DG Recherche et du CCR. Professeur émérite à l'Université de Technologie de Delft, au CREN de Genève et à l'Institut Max Planck de Stuttgart. Membre du Conseil d'administration d'Afiliatys.

Livio is graduated in Electronic Engineering and former consultant for the Commission. Actively involved with European agencies and European programmes. President of ECSEL (European Centre for Science, Ethics and Law).

Ask people what are semiconductors. They probably do not know, but stop their supply and fabs will reduce production, workers will be put on reduced time and if you ask for a new car, you are told that there are months to wait. Then you realize that there are things around you that you don't see, but are essential for your well-being.

What are semiconductors ?

Semiconductors are the materials of which Integrated Circuits (chips) are made, the devices that are powering virtually every technology product today. The most used semiconductor material is Silicon, which is one of the main components of the Earth crust. Chips are miniaturised physical devices that can capture, store, process and act on data. Chips come in a variety of flavours: most of them

just process and store data, and are the basic components of PC's, smartphones, the servers and data centres, on which Internet is based, but also on the control systems of cars (ABS, EPS), industrial automation, white goods, hospital diagnostic machines and medical devices (pace-makers). Other chips are sensors, like the cameras and microphone of your smartphones, or transform electrical signal in images, in your smartphone, in your TV and in a variety of displays. Other can control, with little dissipation large currents, and are the ones used to connect solar panels to the electrical network or to power electrical cars or industrial machines. If you are making a phone call, paying with your credit card, driving a car, watching TV, working on a computer, you are probably using tens, or hundreds of chips.

A short story of semiconductors

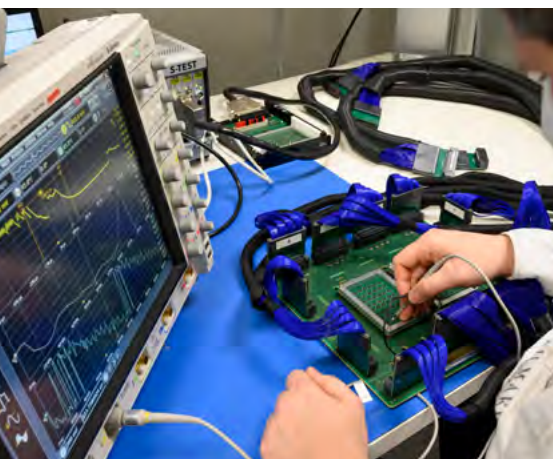
The history of chips started more than 60 years ago, when the first transistors and integrated circuits replaced cumbersome vacuum tubes. From that

time, semiconductor technology, also called Microelectronics, had an exponential growth in performances, doubling them every two years. However, manufacturing complexity has been increasing at the same pace. Producing a single chip requires now up to 1500 manufacturing process steps, some of them repeated hundreds of times, depending on the specific chip. More than 50 different types of sophisticated equipment are required in the chip fabrication process. Chip manufacturing requires also nearly 500 specialised process chemicals, either directly or for the production of the manufacturing equipment. Economic pressures have led to a consolidation and globalization of the supply chain, which today is spread all over the world, and single steps are in the hands of a few key industries, which makes it fragile and prone to sudden disruptions because of natural accidents or geopolitical frictions.

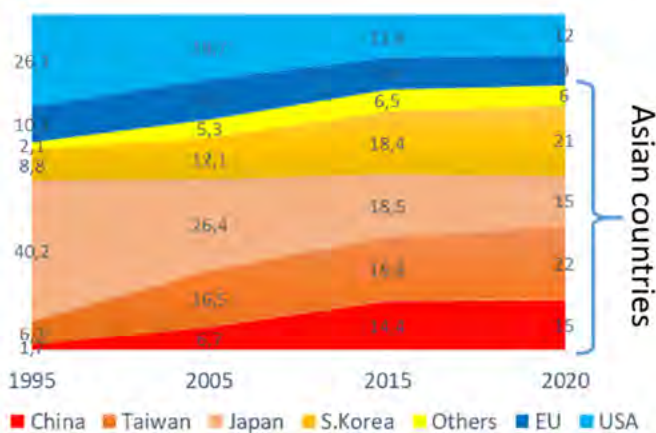
Chip manufacturing requires nearly 500 specialised process chemicals.

Europe had an important role in the beginning of the semiconductor industry,

with three European industries among the first ten semiconductor



▲ ©EU, 2022 - An employee of Bosch testing sensors on a testing conductor board
photographer Thomas Kienzle



in longer delivery times. The shortage concerns, in different measure, all types of semiconductor

other customers. Moreover, automotive components have very strong qualification requirements that make them less attractive for producers.

Europe and the world

A recent analysis of the impact of chip shortage on European industry has shown for 2021 a 34% drop in car production with respect to 2019, and similar problems for industrial automation, healthcare industry and green power, which are the mainstay of European industry. The impact of the chip shortage has been less severe

for consumers, computers and communication tools, in which Europe is little present, which did not suffer from a downturn of demand during the

COVID-19 pandemic. Aware of the impact of the semiconductor shortage on main European industrial sectors, in February 2022, European Commission President Ursula von der Leyen announced the European Chips Act that is expected to made around 43B€ available for making Europe less dependent on external supply. Around 6 B€ are coming from the retargeting of existing Horizon Europe budget, while the remaining are expected to come from Member States and private funding. The plan is very ambitious and covering a variety of issues. Europe is not alone. US President Biden is pushing a plan for 50B\$ of federal funding for semiconductor manufacturing in US, while China has been investing around 30B\$ per year. ■

manufacturers around year 2000. With the increasing cost of new factories, a consolidation of the sector took place and production moved towards those countries where there was financial support by the governments. The production of chips is spread all over the regions of the world, with the largest share localized in Asian countries, while the share of European and US manufacturers has been constantly decreasing. What is more critical is that the production of the most advanced chips, which are used in computing and communications, is concentrated almost exclusively in two Asian countries: South Korea and Taiwan. No European company is among the top manufacturers or has access to the most advanced technology, even if Europe has probably the leading worldwide research centres, with IMEC (BE), LETI and several others. Europe is a net importer of semiconductor devices, with a share of overall market that went down from about 12% around year 2000 to around 7% in 2021.

The Semiconductor shortage issue

At present, the world is experiencing severe chip shortage problems, which are affecting mostly sectors like car, white goods and industrial manufacturing, forcing production stops and resulting

devices. The root cause of the problem is in the lack of resilience of the overall semiconductor supply chain, evidenced by the unforeseen stress factor of the COVID-19 crisis. It affects both the supply and the demand side.

On the supply side, the exponential growth in performances and decrease in costs of devices has been achieved through the constant introduction of new technology generations, based on more performant, but also more expensive equipment. Due to the initial large investment costs to build a new plant, now around 20 Billion €, there is no interest in creating new manufacturing capability until existing plants are filled to their limit. Considering that the total chip production time in the order of a few months, and the time to make a new fab operational is around two years, it is clear that the semiconductor industry is not equipped to respond to sudden changes in demand.

On the demand side, the drive towards zero inventory in some industrial sectors, most notably automotive, has led to the cancellation of orders for chips during the market drop due to the COVID-19 pandemic. When the car production restarted, there was on the side of the users no buffer of components to compensate with the delay in supply, while the spare capacity in the fabs had been already allocated to

Globalisation in question

by Robert Cox

"The purpose of studying economics is not to acquire a set of ready-made answers to economic questions, but to learn how to avoid being deceived by economists."
Joan Robinson, Cambridge economist.

"Deglobalisation" pre-occupied the world's leading capitalists and associates at their annual World Economic Forum meeting in Davos in May. In Davos traditionally neo-liberals too gather to restate their collective faith in the virtue of the market, at the heart of globalisation. One disruption after another has hit both trade in goods and our faith in the capacity of modern economics to deliver citizens' and industries' needs. The aftershocks of the 2008 financial crisis were still with us. Then COVID disrupted the world's sophisticated supply chains. "Just in time" supplies to manufacturers - reducing their storage costs - became vulnerable. Ports were clogged, container ships stranded at anchor, and distant supplier factories forced to close. COVID receded, demand started to recover, but supply was slow to catch up. COVID shut down Shanghai thus further curbing world supply of goods. Then came war in Ukraine. Crucial commodity shortages, notably of energy and cereals, fur-

ther sharpened economic tension. Labour shortages hit sectors of Europe's economy. Eurozone inflation topped 9% in early July. European leaders wished to punish Russia through sanctions while their citizens faced higher prices. Energy costs jumped in households' bills and at petrol pumps. We

felt the knock-on effect that higher energy costs generated throughout the economy. How much will citizens tolerate, what can politicians do to soften burdens on disposable incomes? How much will our consumption and life habits - entrenched over decades - start to change? We shall return to this in « *L'Écrin 100* ».

Scope for local resilience

Some economists say the cumulative nature of all these supply shocks will subside in due course - just a transitory phenomenon. Pandemics will subside, ships will

sail and peace will come to Ukraine. This is probably more a matter of faith than of serious calculation - certainly where the war and its impact are concerned. For the time being higher energy prices may be here to stay. There is, of course, a positive side to that: higher hydrocarbon and coal prices should normally accelerate transition towards green energy alternatives and intensify technological innovation in that

Four hundred million people worldwide depend on Ukrainian supplies for their food.

direction. In mid-May the European Commission produced its *REPowerEU* plan to "reduce dependence on Russian fossil fuels and fast forward the Green transition." This will take time.

Evidence of deglobalisation remains anecdotal. The European Commission is fostering manufacture of semi-conductors in Europe to break our dependence on Asian supplies (see Marcel Van de Voorde's piece in this issue). Retail chains in several European countries, such as France, seek more domestic supplies of textiles and clothing. Europe is lifting bans on farm production



in marginal or fallow land. Farmers' lobbies are renewing their war against the EU's farm to fork, ecology-friendly strategy. Industrial policy, whereby governments assume greater steerage and incentive for production, is no longer a dirty word from the vocabulary of neo-liberals. How much of this will stick is still questionable against the natural instinct of business to seek minimal costs. China's can still keep its currency and labour cheap.

Our neighbours' woes...

Russia and Ukraine feed much of the world. They provide 28% of the world's wheat exports, 29% of barley, and 75% of sunflower oil. The days may be over when Abidjan flew in daily supplies of fresh baguettes from France. But many developing countries, notably in the Middle East and North Africa, are hurt by Ukrainian and Russian food supply breakdowns. Four hundred million people worldwide depend on Ukrainian supplies for their food. Their dependence on sources now at war raises another issue; their accrued habit of consuming western wheat, inherited from a colonial past, while neglecting alternative home-grown cereals and carbohydrates such as cassava and millet. The price of available wheat has shot up by over 50%

Protecting citizens' purchasing power is a priority. But how ?

since the start of the year. India's suspension of grain exports, because of a heatwave, has made matters worse. Worldwide the number of people threatened with not getting enough to eat may have quadrupled to an estimated 1.5 billion. Political unrest will result. European Union and allied

experts are examining ways of lifting the embargo, especially out of Odessa. Russia blames western sanctions. Some of the mines blocking seaways have been laid by the Ukraine.

... and ours

The European Union, faced with risks of recession, has suspended early return to budgetary disciplines known as the Maastricht criteria. The European Central Bank is moving reluctantly towards some restoration of positive interest rates. Cautiously, because some economists insist that inflation during the third quarter of this year will subside, and because economic recovery is still fragile. The good news is that unemployment in the Eurozone is relatively low, if unevenly so. For many sectors indeed labour shortage is the greater headache.

Protecting citizens' purchasing power is a priority. But how ? Energy is a prime example. Capping energy prices looks superficially attractive to voters. But it risks artificially hiding the real cost of energy, while reducing pressure to switch to renewables. General tax reductions, or single sum cash

handouts are administrably simple. But they hardly benefit the worse-off while putting cash in the pockets of those of us who need it less. Other ideas focus on manipulating existing dual tariff systems. This would subsidise initial tranches of household energy bills, leaving the



▲ *Sea Port of Odessa, Ukraine* © Adobe Stock

balance to the market.

Some economists claim that unfettered free trade is a mechanism for redistribution to the rich. Skilled labour shortages will not promote higher wages for the worse off members of society. Others are indeed concerned about tenacious and growing inequalities. In early June, Parliament, Council and Commission agreed on a minimum wage directive obliging EU member countries to openly assess whether or not their minimum wage levels are adequate or not. An innovation as far as EU competence is concerned, we will need to wait and see how it works in practice. Taxation of the super-rich - particularly those reaping windfall profits from higher energy prices - are back in fashion. Less attention is being paid to those who are making money driving up prices through speculative financial market transactions.

Glimmer of light?

In its economic forecast in May the European Commission said "The outlook in the EU is now for lower growth and higher inflation, especially for 2022." Real EU GDP growth is expected at 2.7% in 2022 and 2.3% in 2023. The 2023 estimate is marginally down from a pre-war figure of 2.8%. As for inflation the Commission predicts "an [average] all-time high of 6.8% in 2022, before declining to 3.2% in 2023."

It could be worse. Let us hope that the Commission's crystal ball is reliable. ■

Vaincre le cancer, un plan européen

par Gabrielle Clotuche

Depuis que la pandémie de Covid-19 s'est faite plus discrète, les émissions de télévision, reportages radios, articles de journaux et magazines attirent notre attention sur le cancer - tous les cancers mais aussi certains en particulier.

Pourquoi ? Le sujet n'est pas neuf, la lutte contre le cancer est une longue histoire à la Commission. Début des années 80 la Commission engageait la lutte contre le tabagisme et dès 1987 un premier plan d'action était lancé contre le cancer avec comme objectif de réduire de 15% la mortalité dès 2000. Mais la pandémie et son ampleur ont caché la réalité toujours présente des cancers et surtout ont obligé souvent à reporter les diagnostics voir même certains soins pour cause d'engorgement des hôpitaux et de focalisation sur l'urgence liée à la Covid-19. La situation est mauvaise : le cancer est la deuxième cause de mortalité en Europe soit plus de 1,3 million de morts par an dont 6000 enfants. Chaque année ce sont plus de trois millions de nouveaux cas qui sont décelés. Certes il faut y voir ici le fait que la prévention à large spectre permet de déceler plus tôt et plus de cancers. On peut aussi s'interroger sur les causes de ces cancers mais ceci n'est pas l'objet du présent article.

Consultation citoyenne et feuille de route

L'Europe ne l'a pas oublié. Le 4 février 2020, à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, la Commission lance une large consultation impliquant tous les groupes de citoyens et patients actifs dans la lutte contre le cancer, les professionnels et associations de professionnels, les industries et chercheurs, et ce dans l'ensemble de l'Union. Elle publie simultanément une feuille de route. Cette consultation a lieu mais son déroulement est très affecté par la pandémie qui vient juste de se déclarer, exigeant de nombreuses adaptations en temps et en moyens afin de récolter au mieux les réactions de chacun/de tous. Un an plus tard, dans le rapport de synthèse accompagnant la Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen « Plan européen pour vaincre le cancer » du 3 février 2021, nous mesurons l'importance du travail réalisé en cette année 2020.

**1,3 million de morts par an
dont 6000 enfants.**

Outre les réactions à la feuille de route de la Commission (environ 400 provenant d'ONG, du grand public, d'entreprises/organisations et associations d'entreprises, institutions de recherche/universités) et les réponses à la consultation publique (2078 réponses dont les deux-tiers venant de personnes physiques), s'ajoute le résultat d'une consultation ciblée des parties prenantes avec pour objectif d'approfondir certaines questions. La consultation, dans son ensemble, confirme la pertinence des quatre piliers de la feuille de route avec beaucoup de cohérence : - prévention, - détection et diagnostic précoces, - traitement et soins, - vie après le cancer. Des questions additionnelles sont mentionnées rejoignant des élé-



▲ Stella Kyriakides, commissaire européen pour la santé et la sécurité alimentaire
©EU, 2022 - Photographer : Jennifer Jacquemart



© Adobe Stock



© Adobe Stock

ments signalés lors de la consultation en ligne. Citons à titre d'exemple : l'encouragement de la coordination et le financement de la recherche, l'extension utile des réseaux européens de recherche, la promotion de l'autonomisation et la centralité du patient ou encore le souhait d'encouragement par l'UE de l'indépendance des associations de patients par rapport à l'industrie.

Les États membres n'ont guère réagi à la feuille de route ou répondu à la consultation publique, toutefois leur participation au 'groupe de pilotage sur la promotion de la santé, la prévention des maladies et la gestion des maladies transmissibles' a entraîné une contribution ad hoc qui confirme leur intérêt pour une action communautaire. Par ailleurs, l'intérêt manifesté par la 'commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire' du Parlement européen et la création au sein de ce dernier d'une 'commission spéciale sur la lutte contre le cancer' et leurs rapports respectifs au processus de consultation doit être souligné.

Tous les intervenants ont soutenu et plaidé pour un plan ambitieux. L'adhésion à l'approche globale s'est retrouvée dans l'ensemble des contributions. Le 16 février 2022, le Parlement européen a voté les propositions relatives aux mesures et actions que l'Union doit entreprendre et doté le Plan proposé par la Commission de 4 milliards d'Euros.

Quoi de neuf dans cette démarche ?

Recherche et innovation restent au centre des préoccupations tout en maximisant le potentiel des nouvelles technologies pour la prévention, le traitement et les soins. Le Plan veut être un support important de l'action menée au niveau des États membres en la complétant. L'approche tient compte de l'ensemble des travaux effectués dans la collaboration établie depuis 1990 (date du dernier Plan), intègre les leçons de l'impact de la pandémie de la Covid-19 et continue la lutte contre l'alcoolisme ou le tabagisme, pour ne citer que ces points. La volonté de collaboration

étroite entre la Commission et le Parlement doit être soulignée.

Les Fonds mobilisés proviennent pour l'essentiel du programme cadre de recherches Horizon Europe (2 Milliards), du EU4Health programme (1.25 M) mais aussi et c'est peut-être neuf de Erasmus+ (0.500 M) pour l'éducation, la formation à la recherche dans le domaine et enfin, de Digital Europe programme et des divers Fonds de cohésion (0.250 M), en vue d'aider les Régions dans la mise en place d'infrastructures ad hoc.

Les actions et leur calendrier sont détaillés par la Commission dès 2021, la mise en œuvre a débuté et il s'agit de rester en éveil pour maintenir la cohérence, l'effectivité et la coordination de l'ensemble des volets.

Le souhait exprimé de mettre les patients au cœur des préoccupations - avant, pendant et après les soins - doit se construire mais parmi les dix priorités présentées avec le calendrier de mise en œuvre et sous forme de fiches, une initiative concerne spécifiquement l'amélioration de la qualité de vie des patients touchés par le cancer et de ceux qui survivent à celui-ci. Deux autres initiatives mettent l'accent, l'une sur la nécessaire prévention afin de sauver des vies en vaccinant au moins 90% des jeunes filles et en accroissant significativement la vaccination des jeunes garçons contre le papillomavirus humain, et l'autre se focalisant sur les enfants touchés par le cancer avec la volonté d'établir un réseau européen de jeunes ayant survécu au cancer.

Prévention, détection et diagnostic précoces, traitement et soins, vie après le cancer.

Un plan prometteur à suivre absolument. Reste aux États membres et aux Régions à saisir toutes les opportunités de financement et de soutien offertes par ce plan ambitieux. ■

Le Nouveau Bauhaus européen, le Pacte Vert est en marche !

par Philippe Loir

Un festival d'un nouveau genre s'est tenu à Bruxelles du 9 au 12 juin pour débattre d'un avenir beau, durable et inclusif dans le cadre du Nouveau Bauhaus européen.

Conçu autour de trois piliers - forum, foire, fête - ce festival, organisé par la DG Recherche et Innovation (RTD) de la Commission, a pris ses quartiers à la Gare Maritime et au Mont des Arts. Inauguré par la présidente Ursula von der Leyen, il a donné lieu, à travers une programmation très diversifiée - danses, musiques, performances - à divers débats entre architectes de premier plan, personnalités politiques nationales et européennes et membres de la Com-

Pourquoi cette initiative de la Commission ?

« D'une part il y a l'urgence climatique qui engage des transformations profondes trop souvent perçues comme des enjeux lointains. Les réponses économiques, scientifiques, technologiques devant lesquelles les citoyens européens se sentent sans poids, menacés dans leur mode de vie. Le premier enjeu est donc de voir comment engager les citoyens européens dans une transformation qui soit une amélioration de la qualité de la vie pour tous et non pas quelque chose de subi. Le deuxième enjeu est celui de la sortie de la pandémie. Nous avons besoin d'un projet d'espoir qui fasse communauté ».



▲ Festival au Mont des Arts en présence de Philippe Close, bourgmestre de Bruxelles
©EU, 2022

mission. Ce festival a apporté une plus grande visibilité au Nouveau Bauhaus européen, projet essentiel pour mettre en œuvre le Pacte Vert et préparer l'Europe au changement climatique. L'Écrin a interrogé Xavier Troussard, chef d'unité au sein d'une équipe d'une vingtaine de personnes de la DG RTD, qui développe cette action.

Lors du Sommet mondial sur le climat fin 2019, la Commission européenne avait adopté son ambitieux « Pacte Vert pour l'Europe » qui vise à faire de l'Europe le premier continent neutre sur le plan climatique avec des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles d'ici 2050. Ce Pacte Vert est la feuille de route qui aidera l'UE à se transformer en une société équitable et prospère dotée d'une économie compétitive en dissociant la croissance économique de l'utilisation des ressources.

Pour réussir cette véritable révolution économique et sociale, l'UE a adopté, en septembre 2021, en référence à l'historique Bauhaus fondé en 1919 par l'architecte Walter Gropius, le Nouveau Bauhaus européen. Il s'agit d'un projet environnemental économique et culturel qui vise à combiner conception, durabilité, accessibilité, caractère abordable et investissement afin de contribuer à la réalisation du Pacte



Vert pour l'Europe avec des résultats visibles pour le citoyen européen. Comme l'affirme la présidente Ursula von der Leyen : « *Le Nouveau Bauhaus associe la grande vision du Pacte Vert à des changements qui améliorent notre vie quotidienne et que tous peuvent percevoir non seulement dans les bâtiments et les espaces publics mais aussi dans la mode et l'ameublement* ». Cette initiative confère une dimension culturelle et créative au Pacte Vert pour l'Europe visant à démontrer que l'innovation durable se traduit par des expériences concrètes et positives dans notre vie quotidienne.

« *Nous avons collecté pendant la phase de co-design un certain nombre d'éléments qui montrent que la profondeur de la transformation est un phénomène culturel. Dans ces transformations culturelles il y a la reconnexion avec la nature qui nécessite de modifier profondément la relation entre l'humain et la nature, de penser un système qui prend en compte le vivant dans son ensemble,* » ajoute Xavier Troussard.

Concrètement, cette initiative a pour objectif de rassembler des citoyens, des experts, des entreprises et des institutions pour réimaginer un mode de vie durable dans une Europe en proie aux changements climatiques. Les pro-

jets issus de ces réflexions et des pratiques de co-construction doivent être beaux, durables et inclusifs. Ils sont financés par des fonds européens qui proviennent de différents programmes de l'UE, notamment du projet Horizon Europe pour la recherche et l'innovation. Les pratiques de co-conception vont continuer à être mises en œuvre avec la création d'un laboratoire du Nouveau Bauhaus européen, le « Lab », en charge de définir un agenda avec la communauté. Il lui faudra continuer à faire émerger des sujets d'échange au niveau européen de recherche, de mobilisation des connaissances, d'expérimentation et de mise en œuvre locale.

Le Nouveau Bauhaus européen veut rapprocher la science et la technologie des mondes de l'art, de la culture et de l'éducation. Un montant de 25 millions a été mis à sa disposition pour soutenir le déploiement des modèles de démonstration phares. Suite à un appel, cinq projets de démonstration dans 13 pays ont été retenus. Parmi ceux-ci on peut citer à titre d'exemple DESIRE (Concevoir une société circulaire irrésistible) - le projet vise à relever les principaux défis auxquels sont confrontés les sociétés et les villes : le changement climatique et la perte de biodiversité. Fondé sur les trois

Réimaginer un mode de vie durable dans une Europe en proie aux changements climatiques.

*Des expériences
concrètes et positives
dans notre
vie quotidienne.*

grands thèmes de l'inclusion, de la circularité et de la coexistence des villes avec la nature, le projet NATURE se servira de l'art, de l'architecture et du design pour explorer d'autres manières de transformer les territoires dans différentes villes européennes (DK, NL, SI, IT, LV). On peut aussi citer le projet EHHUR (Eyes, Hearts, Hands Urban Revolution). Ce projet vise à aider les villes et leurs habitants vulnérables à transformer leur environnement bâti. Réparti sur sept sites différents dans l'UE, il s'efforcera de relever les défis socio-économiques et culturels tels que la ségrégation sociale, la précarité énergétique et la dégradation des centres historiques dépeuplés.

L'équipe du Nouveau Bauhaus européen espère que l'ensemble des projets soutenus apportera des idées et des solutions innovantes d'ici un délai de deux ans et contribuera ainsi à définir la voie à suivre pour d'autres actions menées dans le cadre du Nouveau Bauhaus européen. Étant donné qu'ils seront répartis dans toute l'Europe, les projets en cours produiront des résultats qui pourront être adaptés et reproduits dans le cadre d'activités et de modèles de démonstration similaires en Europe et au-delà.

La révolution climatique est en marche ! ■



▲ Home4less à Bruxelles, logement temporaire destiné aux sans-abris - Prix Nouveau Bauhaus européen 2021

Pour en savoir plus sur le Nouveau Bauhaus européen :
https://europa.eu/new-european-bauhaus/index_fr

Dépendance et perte d'autonomie, une différence à connaître et à défendre

par Perrine Le Maignan Assistante sociale à la DG HR, secteur Support social et Relations avec les pensionnés

Avec une espérance de vie de plus en plus longue, nous sommes aussi de plus en plus nombreux à être confrontés à certaines conséquences du vieillissement auxquelles nous sommes finalement peu préparés. Une confusion entre les termes dépendance et perte d'autonomie peut être encore plus lourde de conséquence et même redoutable, il est donc important de pouvoir les différencier.

LA DÉPENDANCE

Le besoin d'aide pour accomplir les tâches de la vie quotidienne engendre une dépendance à ces aides. La dépendance est cependant relative tant que la personne sait en changer. L'aide peut être technique ou humaine pour les besoins concernant la grande catégorie des capacités dites fonctionnelles. Parmi les capacités fonctionnelles, on pense spontanément à des difficultés à la marche à cause de problèmes musculaires ou de pertes d'équilibre, des difficultés à s'habiller, à préparer un repas, à manger seul etc. L'aide humaine a des avantages qu'aucune aide technique n'apportera comme celui des interactions sociales et affectives. Mais force est de constater qu'avec le vieillissement, des difficultés relationnelles peuvent se développer et les aides humaines devenir alors source de tensions.

Les raisons évoquées sont que l'aide à domicile donne plus ou moins satisfaction et est plus ou moins ponctuelle. Mais, comme la personne âgée a besoin de cette aide, il arrive parfois que vienne se greffer une sorte de tentative de domination ou simplement la crainte que cette situation n'arrive. La crainte d'être volé peut aussi faire régner un climat de suspicion qui va empêcher ou détériorer la relation d'aide, voire la

rendre impossible. Un exemple vécu est d'envoyer sciemment l'aide familiale faire les courses dans un magasin très éloigné en refusant de payer le transport afin de la tenir en dehors du domicile durant les deux heures d'aide prévues ... On peut comme dans ce cas arriver à des situations s'approchant d'une forme de maltraitance du personnel aidant qui est alors tout à fait en droit de refuser de continuer et de se retirer. Le paiement via le système des titres services est également préconisé, non seulement pour des raisons de légalité mais surtout parce que des arrangements à l'amiable peuvent fortement compliquer la relation d'aide.

Se montrer à l'extérieur avec une aide technique n'est pas simple à accepter.

Les aides techniques ont moins d'inconvénients et coûtent aussi moins cher sur la durée. On peut citer comme exemple l'investissement dans une douche sans rebord plutôt que l'aide humaine pour se doucher dans une baignoire. Par contre, elles n'ont pas les avantages des aides humaines et ne couvrent pas tous les besoins.



© Adobe Stock



De plus, comme les aides techniques matérialisent la perte fonctionnelle, il est fréquent que les personnes mettent un certain temps avant de se résoudre à faire l'acquisition de l'aide technique qui leur serait utile. Un déambulateur équipé d'un panier pour faire ses courses pourrait éviter par exemple de dépendre d'une aide humaine. Sauf que se montrer à l'extérieur avec cette aide technique n'est pas simple à accepter. De nombreuses personnes y renoncent à cause de l'image que cela donne d'elles-mêmes. Il ne nous appartient pas ici d'en juger. Ceci illustre simplement la complexité pour les personnes concernées de faire des choix.

Choisir, nous voici au cœur du plus important problème lié au vieillissement, celui de la diminution des capacités décisionnelles.

Le sociologue Bernard Ennuyer, dans son livre ¹ « Les malentendus de l'autonomie et de la dépendance dans le champ de la vieillesse », nous explique la différence fondamentale entre dépendance et perte d'autonomie : **« La situation de dépendance concerne ceux qui sont incapables d'agir pour eux-mêmes et la situation de limitation d'autonomie désigne les personnes incapables de décider par elles-mêmes. Les deux concepts sont donc indépendants, reliés uniquement lorsqu'il existe des troubles cognitifs marqués. Une personne handicapée, même âgée, est jusqu'à preuve du contraire autonome. »**

LA PERTE D'AUTONOMIE

La baisse des capacités décisionnelles va impacter principalement :

- > les facultés psychiques : pour s'organiser, choisir des vêtements appropriés etc.
- > les facultés sociales : pour créer et entretenir des relations amicales, conjugales etc.
- > les facultés juridiques : pour prendre des décisions de manière responsable comme se marier, rédiger un testament etc.

Dans tous ces domaines, l'évaluation du niveau de dégradation est beaucoup plus difficile à effectuer que dans le domaine des capacités physiques et ce pour plusieurs raisons :

- > la baisse des capacités décisionnelles est très fréquemment fluctuante d'un jour à l'autre et même parfois d'une heure à l'autre
- > il peut subsister longtemps des doutes car la personne concernée peut tenir un discours de justification assez cohérent et aussi tenter de dissimuler ses difficultés.

*Une personne handicapée,
même âgée, est jusqu'à preuve du contraire
autonome.*

¹ <https://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2013-5-page-139.htm>

Une fois que la dégradation des capacités décisionnelles est devenue une évidence pour les proches, tant que la personne vieillissante n'est pas déclarée juridiquement incapable, personne ne peut décider pour elle d'une situation à laquelle elle ne consentirait pas. Un problème supplémentaire est que la dépendance et la perte d'autonomie étant des situations très angoissantes, elles s'accompagnent souvent de toutes sortes de mécanismes de défense comme l'agressivité, l'autoritarisme, les demandes incessantes, la banalisation, l'esquive, le déni ... sur lesquels les arguments rationnels ont peu de poids pour ne pas dire presque aucun. Les travailleurs sociaux font aussi souvent l'expérience difficile de personnes qui, face à leur perte du « pouvoir de faire », l'ont manifestement compensée par une tentative de prise de « pouvoir sur l'autre ».

C'est ainsi qu'avec beaucoup d'expérience dans la vie et loin d'avoir perdu une certaine vivacité d'esprit, de nombreuses personnes dépendantes et/ou en perte d'autonomie épuisent psychologiquement leur entourage. Le risque est alors l'abandon brutal par les proches, même les plus dévoués. Pour ne pas en arriver là, il va parfois falloir envisager à un moment de prendre soi-même la décision de s'en remettre à un tiers pour décider d'un dispositif d'administration provisoire (tutelle). Lorsque ce jour arrive, c'est que la personne concernée n'a pas pris de dispositions anticipées (mandat extra judiciaire) et il faudra se tourner vers la justice de Paix si la personne vit en Belgique. Sans cacher le fait que certaines situations peuvent s'avérer très difficiles, il faut reconnaître qu'il existe des administrateurs provisoires professionnels qui donnent entière satisfaction et aussi des proches ayant obtenu le mandat d'administrateur provisoire qui s'acquittent parfaitement de leur fonction.

De nombreuses personnes dépendantes et/ou en perte d'autonomie épuisent psychologiquement leur entourage.

Dans son article « La personne âgée vulnérable : entre autonomie et protection », Clémence Lacour, juriste et chercheuse, appelle cependant à ne surtout pas se précipiter : « L'incidence globale de la vulnérabilité sur la condition civile des personnes âgées n'est pas neutre. Elle contribue à les priver du pouvoir de décider de leur mode de vie et facilite la remise en cause des actes

qu'elles consentent. À moins d'avancer avec prudence, la protection de la personne âgée au nom de sa vulnérabilité risque de se solder par la perte de son autonomie. »

POUR CONCLURE

Distinguer la dépendance de la perte d'autonomie est d'une importance capitale pour ne pas laisser la confusion s'installer davantage ; le risque à terme étant une légitimation insidieuse de demandes de protection jouant sur les mots aux dépens des pensionnés les plus vulnérables. ■



© Adobe Stock

Pour aller plus loin

Aga Zielinski « Pour une éthique de la relation : La dimension relationnelle de l'autonomie et de la vulnérabilité »

Joseph Dewez, bénévole au Cefoc, Analyse n° 3, 2019 :
« La vulnérabilité : force ou faiblesse »
<https://www.cefoc.be/La-vulnerabilite-force-ou>

Gare aux arnaques !

par Virginie Sintobin *Assistante d'information à la DG HR, secteur "Relations avec les pensionnés"*

A l'heure actuelle, les équipes de sécurité du monde entier constatent une forte augmentation du nombre de cyberattaques. Jusqu'à présent, les systèmes internes de la Commission ont été épargnés, mais il est important d'informer les lecteurs de l'Écrin de certaines menaces qui pourraient viser la population des pensionnés.

EU LOGIN

Nous améliorons constamment la sécurité de nombreuses applications de l'Union européenne en y ajoutant l'authentification à plusieurs facteurs via EU Login, qui offre une bien meilleure protection. Cependant, les cybercriminels essaient de contourner cette protection en incitant les utilisateurs à valider de fausses demandes d'authentification de systèmes comme EU Login afin de pirater l'accès à diverses ressources. Par conséquent, vous ne devez jamais valider une demande d'authentification de l'application mobile EU Login (via votre code PIN, votre empreinte digitale ou par reconnaissance faciale), sauf si vous avez déclenché vous-même une telle demande d'identification à plusieurs facteurs juste avant. Ce conseil s'applique aussi à toute autre méthode d'authentification.

ARNAQUES TÉLÉPHONIQUES

Le PMO souhaite attirer votre attention sur des escroqueries

téléphoniques visant les retraités des institutions européennes. Les escrocs se font passer pour des employés du PMO et prétendent s'occuper des formalités relatives à des paiements supplémentaires. Sous ce faux prétexte, ils demandent des coordonnées bancaires et des codes pin. De telles demandes ne proviennent jamais du PMO ni de la Commission européenne! Nous recueillons les informations dont nous avons besoin par le biais de nos canaux sécurisés, tels que SYSPER, JSIS, ou FiLIP - notre nouvelle application vous permettant de modifier vous-mêmes vos coordonnées bancaires en toute sécurité. Nous ne vous demanderons jamais:

- de communiquer des données personnelles ou des informations sur votre compte bancaire par téléphone
- de partager des codes pin et des mots de passe
- d'effectuer des transactions bancaires.

Méfiez-vous de toute personne qui vous demande de telles données et actions - il s'agit très probablement d'escrocs qui tentent de vider votre compte bancaire !

Ne jamais communiquer ses mots de passe, codes pin ou autres informations personnelles sensibles !

QUELQUES EXEMPLES ...

Un pensionné de la Commission est contacté par téléphone : « "La jeune femme polie qui m'a appelé à partir d'un numéro masqué avait une voix agréable et était au départ assez convaincante. Mais je suis immédiatement devenu sceptique quand j'ai appris qu'elle voulait discuter avec moi d'une indemnité de pension. Je ne pouvais tout simplement pas imaginer que la Commission puisse mener une telle discussion par téléphone, sans communication préalable. Lorsqu'elle a senti mon scepticisme, elle a raccroché ».

Un autre reçoit un appel téléphonique en anglais l'informant que son numéro national est utilisé à des fins frauduleuses et qu'il doit appuyer sur le 1 pour atteindre la police.

Une pensionnée reçoit un sms émanant soi-disant des autorités fédérales l'informant que le gouvernement va lui vous rembourser un montant de 278,35 € et qu'à cette fin elle doit cliquer sur un lien ou visiter un site web.



© Adobe Stock



En mars dernier, une Waterlootoise âgée de 81 ans reçoit un appel sur son poste fixe de la part d'une prétendue employée de la Commission l'informant qu'elle a droit à une prime Covid de 900 €.

Cette « employée » l'invite à prendre son digipass et à effectuer des manipulations. Le soir, la dame en question a des doutes et fait bloquer sa carte. Trop tard, son compte a été débité de 9.000 €.

Même sort pour cette collègue avisée par un organisme bancaire que six retraits d'un montant total de 3.300 € ont été effectués sur son compte Visa. Soyez vigilants, ne communiquez jamais vos mots de passe, codes pin ou autres informations personnelles sensibles !

Les cybercriminels peuvent vous inonder de fausses demandes par téléphone jusqu'à ce que vous les validiez. Ne cédez pas ! Vous êtes notre première ligne de défense et contribuez ainsi à protéger la Commission contre les cyberattaques.

COMMENT RÉAGIR

- Si vous recevez des messages ou appels d'un numéro inconnu : ne répondez pas et ne cliquez surtout pas sur le lien proposé ! Bloquez le numéro indésirable sur votre smartphone et avertissez la police.
- Méfiez-vous des emails suspects (hameçonnage).

- Ne croyez pas tout ce qu'on vous raconte au téléphone. Microsoft ou n'importe quelle autre entreprise technologique ne vous appellera pas sans que vous l'ayez demandé, et votre banque ne vous demandera jamais par téléphone de divulguer vos codes ni d'ouvrir un nouveau compte.
- N'utilisez pas de comptes privilégiés pour vous connecter.
- Sécurisez vos mots de passe (utiliser votre date de naissance ou l'anniversaire de votre enfant n'est pas une bonne idée).

Pour toute questions concernant la sécurité informatique à la Commission : **EC-CYBERSECURITY@ec.europa.eu**

Le site Safeonweb contient toutes les informations utiles concernant la cybersécurité. Consultez-le en cas de doute et suivez les conseils qui y sont prodigués. La page complète:

<https://safeonweb.be/fr/je-recois-des-messages-et-appels-dun-numero-inconnu>
est particulièrement utile en cas de suspicion d'arnaque téléphonique.

Le service social du Parlement européen

par l'équipe des assistants sociaux du PE

Service confidentiel, à votre demande, pour vous

La vie file et nous nous efforçons chaque jour de trouver un équilibre entre notre famille, notre santé, nos occupations, nos loisirs, etc.

Comment les assistants sociaux du Parlement peuvent-ils vous soutenir ?

En vous fournissant :

Il arrive que certaines difficultés viennent perturber cet équilibre. Un conflit familial, un membre de la famille malade, un deuil, un problème de santé, une difficulté financière peuvent remettre en question vos capacités à faire face. Dans notre contexte, ces difficultés peuvent parfois devenir encore plus complexes car la plupart d'entre nous sommes des expatriés et nous n'avons pas accès à notre réseau habituel d'aide. C'est la raison pour laquelle les assistants sociaux du Parlement sont disponibles pour leur personnel retraité pour les guider, s'ils le souhaitent, afin de restaurer l'équilibre et le bien-être dans leur vie et ainsi minimiser les risques médicaux et psychosociaux. Le service social du Parlement européen est un service du Cabinet Médical de la DG Personnel.

- > des informations
- > des conseils et des avis
- > une orientation vers des professionnels ou des services internes ou externes (si nécessaire)
- > une guidance dans vos procédures administratives
- > un endroit sûr et confidentiel où vous pourrez discuter de vos difficultés et étudier les différentes manières d'y faire face.



▲ de gauche à droite
Victoria Said
Graziella Juste
William o'Brien

Pour quelles raisons pourriez-vous avoir besoin de soutien ?

Les assistants sociaux peuvent vous apporter leur aide dans le cadre :

- > de difficultés psychosociales découlant de votre santé et/ou d'un handicap
- > de procédures administratives liées à votre santé et/ou à vos droits sociaux
- > d'une situation familiale particulière
- > d'un ennui financier.

POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS

Cabinet Médical Bruxelles

Email

PERS-SocialServiceBrussels
@europarl.europa.eu

N° de téléphone général

+ 32 2 283 13 00

N° de téléphone des assistants sociaux

William O'BRIEN + 32 2 284 35 75

Graziella JUSTE BALLESTA + 32 2 284 27 34

Victoria SAID DEBATTISTA + 32 2 284 29 37

L'Espace Seniors, un lieu d'information et de rencontre à Bruxelles

Communication de la DG HR, Secteur Relations avec les pensionnés

Après une longue période de fermeture due à la crise sanitaire, l'Espace Seniors a rouvert ses portes dans les immeubles de la Commission à Bruxelles. Cet espace d'information avait été créé il y a quelques années par la DG HR à l'intention des pensionnés.

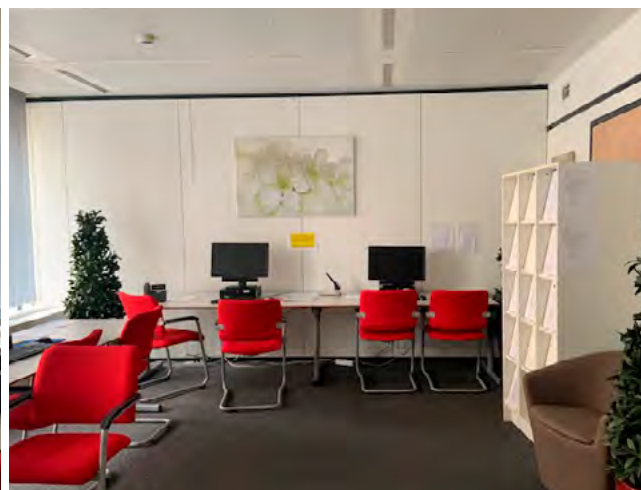
Ils y disposent de quatre ordinateurs qui donnent accès à MyIntracomm et au portail pensionnés ainsi que d'un accès sécurisé à l'internet. Ils peuvent également y déposer leurs demandes de remboursement de frais médicaux.

Les pensionnés de la Commission peuvent y accéder sur présentation de leur nouveau titre d'accès «pensionné» qu'ils peuvent obtenir auprès du Bureau de sécurité (cf. Info-membres n° 45). Les pensionnés des autres Institutions sont admis sur présentation du titre d'accès délivré par leur Institution d'origine.

Informations pratiques :

Espace Seniors
105, avenue des Nerviens (N-105)
Local 00/38 - 1040 Bruxelles.

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h45.



Le nouveau Welcome Centre du Berlaymont

par Rosine Tassenoy

Assistante de projet à la DG HR

Depuis octobre 2021, de nouvelles procédures d'accueil, plus sécurisées, ont été mises en place pour les visiteurs du bâtiment le plus emblématique de la Commission, le Berlaymont.

Sorti du sol en un an et demi à peine pour se greffer au Berlaymont, le Welcome Centre est le résultat d'un exercice architectural audacieux avec une forme ovale de 430 m² principalement composée de deux matériaux « légers » : métal et verre. Fruit d'une étroite collaboration entre l'OIB et la Direction Sécurité de la DG HR, le bâtiment représente la parfaite intégration d'un projet architectural de haute qualité d'une part, et d'une réponse spécifique en matière de sécurité d'autre part. Comme son nom l'indique, le Welcome Centre accueille tous les visiteurs, les journalistes non accrédités, certains prestataires de services et d'autres détenteurs de badges, faisant habituellement l'objet de contrôles de sécurité, pour les soumettre plus rapidement à ces vérifications avant d'entrer dans le hall du Berlaymont. De plus, le Welcome Centre permet un accès nouveau pour les VIPs, à travers un nouveau couloir de verre longeant l'édifice.

Un bâtiment européen bien intégré

Bien que l'écriture architecturale soit profondément basée sur des matériaux émanant habituellement de la tradition industrielle belge tels que le verre et l'acier, le Welcome

Centre est en fait construit à partir de matériaux provenant de différents pays européens, à l'image du verre produit en Italie ou du granite provenant du Portugal. De conception innovante, l'architecture contemporaine, esthétiquement minimaliste, a sciemment été pensée afin que le Welcome Centre s'intègre dans son environnement urbain. En effet, sa silhouette toute en courbes, la transparence de ses façades en verre et l'acier inoxydable poli miroir de sa toiture, sont autant d'éléments qui reflètent les couleurs avoisinantes et permettent au Welcome Centre de se fondre littéralement dans son milieu citadin.

Ce qui change et ce qui ne change pas

Le Welcome Centre vit au rythme des différents flux de visiteurs. En effet, si le choix des matériaux est au service de la sécurité, l'agencement du bâtiment joue également son rôle, composant avec la fluidité des passages. Ainsi, les visiteurs, ainsi que toute autre personne faisant habituellement l'objet de contrôles de sécurité, doivent se diriger vers le boulevard Charlemagne pour entrer dans le Welcome Centre afin de se soumettre aux vérifications d'identité, tunnels à rayons X et détecteurs de métaux. Pour les membres du personnel de la Commission et ceux des autres Institutions, le personnel retraité de la Commission et les Experts Nationaux Détachés arrivant à pied, rien ne change. Ils continuent à entrer dans le Berlaymont par les mêmes portes qu'actuellement. ■



© EU, 2021

The first Natural Native Garden, behind the Berlaymont

by Miriam Tessens
journalist at Commission en Direct

In the context of the recently adopted Commission's « Greening the Commission Communication », one of the ways it aims to become climate-neutral by 2030 is by restoring, preserving and developing biodiversity on its premises. Meeting with Berta De Miguel Alcalá (OIB), the project manager of the Commission's first Natural Native Garden, behind the Berlaymont Welcome Centre.

The Natural Native Garden shows that the Commission - as stipulated in its greening action plan - is also focusing on its urban sites to create biodiversity hubs. This is in addition to action at its more rural locations like Petten, where more than 80% of the site is left for wildlife to roam free, and Ispra, where projects to protect and restore native trees are planned. « In view of the opening of the new Berlaymont Welcome Centre, we got a request from DG HR's Security Directorate to restore the garden behind it. OIB proposed a biodiverse approach », says Berta, « so it became the Commission's first Natural Native Garden ». As the Commission's greening action plan also ties in with the European Green Deal, Berta and her colleagues inevitably applied the spirit of that policy package to their project. « Beautiful. Sustainable. Together. Those are the key words for the New European Bauhaus, which is the Green Deal applied to architecture », says Berta, « and to paraphrase the Commission President, it's the soul of the Green Deal. So, we built our garden on those same three pillars ».

Although you don't see it yet - because the garden needs about two years to reach its full potential - the aim is to turn it into a beautiful patch of land.

And a sustainable one, as the OIB colleagues are using carbon-neutral material and applying climate-positive solutions that leave the environmental surroundings in a better state than before. « We use native plants, for instance, and the bench in front of the garden is made of local oak wood with a sustainability label », says Berta. That bench is an example of the « Together » principle. « To include our users in

Berta, « and don't need extra irrigation. » That is not to say that the OIB team didn't encounter any challenges. « There were many constraints, » she admits. « Creating this garden was much more challenging than it looks! » A first big constraint was that the soil is only 30 cm deep and there's a car park below. « One of the first ideas - planting 27 different trees there, one from each Member State - had therefore



©EU, 2022

the project, we talked to the drivers and found out that a bench was useful, for example, while waiting for their VIP passenger to end their meeting in the Berlymont ».

OVERCOMING OBSTACLES

As the garden consists of native plants only, its maintenance won't require much energy. « Native plants grow according to the seasons », explains

to be quickly abandoned. There's not enough room for the roots, which could cause stability and leakage problems. » In addition, there's no direct sunlight as the plot is surrounded by tall buildings - and at night, artificial light shines on the plants, which is not ideal either. The requirements that the shrubs and bushes couldn't be too dense for security reasons (to avoid people hiding themselves or objects there), and that the plants should be green in winter,

INSTITUTIONS

also didn't make the job any easier. « With so many restrictions it was difficult to choose the right plants, you'd almost have to be a botanist! That's why we worked together with a landscape architect, specialized in biodiversity. »

The plants finally settled on include blackthorn, ghelder-rose, wild strawberry, blackcurrant, daffodils, and climbing plants like winter jasmine, English honeysuckle and climbing hydrangea. « These latter ones still have to climb the cable we put there. Everything still looks somewhat barren, that's why we put up a

sign showing what it will look like in two summers, with more fruit and flowers - which will attract pollinators and local fauna like birds. It will be nice to see a lot of movement and activity there! »

The Natural Native Garden will be followed by other biodiversity projects in the Commission. « In OIB, a biodiversity team has been set up in our EMAS unit », says Berta, « and together with botanists, landscape architects and scientists from Liège University, they are looking into how to improve biodiversity in the Commission ». ■

Envie de mettre de la biodiversité dans votre jardin ?

Le site Bruxelles Environnement vous propose une liste de variétés d'espèces recommandées en fonction de divers facteurs comme leur emplacement et la nature du sol. Il propose également diverses astuces pour créer son potager urbain et bien l'entretenir.

www.environnement.brussels

Aid for Ukraine

Private sector aid donations to Ukrainians

The European Commission has created an efficient operational system to channel in-kind donations from the private sector to Ukraine, Moldova and EU countries in the region. Via the EU Civil Protection Mechanism, the EU will coordinate the timely and safe delivery of donated emergency items such as medicines, medical equipment, chemical, biological, radiological or nuclear countermeasures and shelter items. The Commission is in direct contact with Ukrainian and neighboring civil protection authorities. It receives continuous updates of urgently needed items on the ground. Current priorities are for items from the following sectors : shelter and related non-food items, medical equipment, diagnostic and laboratory tests, first aid kits, vaccines, medicines

(antibiotics, anaesthetics, antitoxin, anti-inflammatory, antiseptic, disinfectants, anti-histamines, sedatives and psychotropic drugs, anticoagulant, ...).

Upon receiving offers for donation by private entities, the Commission evaluates the offer together with countries requesting assistance to match needs. This is to ensure that most needed items receive priority for delivery. The Commission will organise and financially cover the delivery of items to its logistical hubs in either Poland, Romania or Slovakia. The operations will be carried out in cooperation with the Belgian civil protection and health authorities.

Private entities from across the EU that wish to donate can contact the European Commission via email : ECHO-private-donations@ec.europa.eu



CITIZEN'S APP : L'EUROPE AU CREUX DE VOTRE MAIN

Une application mobile, conçue par le Parlement européen pour faire découvrir ce que l'UE a réalisé, continue de faire et prévoit pour l'avenir, est disponible pour les citoyens. Elle permet à chacun, où qu'il soit, de découvrir les réalisations de l'UE, les travaux en cours et les objectifs à venir, ainsi que de mieux comprendre le rôle du PE. Ce nouvel outil présente de multiples initiatives triées par sujet et par lieu, ainsi que des mises à jour sur leur avancée. Il est consultable, partageable, personnalisable et disponible en 24 langues. L'application peut être téléchargée gratuitement depuis l'App Store et Google Play. L'application permet également d'accéder facilement aux données du site internet « Ce que l'Europe fait pour moi », conçu pour montrer l'impact de l'UE sur les citoyens au niveau local, à travers l'ensemble du continent.

COMPRENDRE L'EUROPE AVEC « TOUTE L'EUROPE »

touteleurope.eu est le site de référence sur les questions européennes, premier site francophone d'information pédagogique sur l'UE.

Site d'information, car Toute l'Europe traite de l'actualité européenne, rend compte des faits, propose une analyse et un regard documenté sur les enjeux de l'Union.

Site pédagogique, car Toute l'Europe explique, décrypte, donne les clés de compréhension pour que les lecteurs se forment leur propre opinion, par un contenu clair, non politique et non partisan.

Site de référence, car Toute l'Europe est un site dédié à la pédagogie sur l'UE, cité par les institutions, universités et médias comme

ressource pédagogique d'intérêt et fiable. Vous pouvez suivre l'actualité européenne au quotidien grâce à la revue de presse et chaque semaine la Newsletter hebdomadaire de Toute l'Europe.

RAPPORT SCHUMAN SUR L'EUROPE 2022

L'ouvrage annuel de référence sur l'Europe est disponible en version papier et en version numérique. Cette 16ème édition offre une vue complète de l'UE au moment où, après la crise financière et la pandémie, elle fait face à un nouveau défi d'une ampleur inégalée depuis 1950 : le retour de la guerre sur le continent. Le Rapport Schuman sur l'Europe, l'état de l'Union 2022, est un outil pertinent et indispensable pour comprendre la réalité de la construction européenne, ses avancées et ses défis. Agrémenté de cartes originales et contenant un ensemble unique de statistiques commentées, il constitue un instrument d'analyse, unique et pratique, sur l'Europe.

Disponible en version papier sur le site de la Fondation Robert Schuman et dans les librairies et en version numérique. 228 pages.

robert-schuman.eu

THE FOOD FOR EUROPE PODCAST - A EUROPEAN PODCAST SERIES ON FOOD AND FARMING

The Food for Europe podcast is a European podcast series about the food we eat and the farmers who produce it. The first five episodes focus on organic farming, a sector that is at the heart of the EU's plans for the future of agriculture. The organic sector is a key part of the Farm to Fork Strategy, which includes a target to increase the share of

organics in European agriculture to 25% by 2030. The Organics Action Plan, released by the Commission on 31 March 2020, sets out how this ambitious target will be achieved. Each episode features interviews with key players in European agricultural policy. All episodes of the Food for Europe podcast are released in English, French and German and are available on Apple Podcasts, Spotify, Google Podcasts and SoundCloud.

L'APPLICATION « ECC-NET: TRAVEL »

Achat défectueux ? Bagages perdus ? Vol retardé ? Chambre d'hôtel sans vue sur la mer ?

Disponible dans 23 langues européennes, l'application « ECC-Net: Travel » du réseau des Centres Européens des Consommateurs vous informe sur vos droits en Europe, vous conseille sur les démarches à entreprendre sur place et vous aide à formuler une réclamation dans la langue du pays visité. Une app simple à utiliser, gratuite et disponible sur tous les appareils portables fonctionnant avec les systèmes d'exploitation iOS, Android et Microsoft Windows. Une fois installée, l'app fonctionne offline. Il n'y a ainsi aucun frais de roaming. Il vous suffit choisir votre langue, votre pays, votre destination de voyage et le domaine concerné par votre question. L'app vous guide au gré des choix effectués sur une page qui décrit vos droits dans la situation que vous rencontrez. En un clic sur la langue de votre destination de voyage, apparaît sur l'écran une question que vous pourrez présenter sous les yeux de l'autre partie dans sa langue. Le réseau des Centres européens de Consommateurs aide ainsi les consommateurs en Europe. Vous pouvez par ce biais les contacter pendant votre voyage pour obtenir des conseils juridiques gratuits.

Pol Liemans, de Charleroi à la morne plaine

par Monique Théâtre

Pol Liemans est un passionné. Économiste de formation, ce jeune pensionné consacre une grande partie de son temps libre à sa passion de l'histoire en faisant découvrir les champs de bataille napoléoniens en Belgique. Pour l'Écrin, il revient sur son parcours, non sans un certain humour.

Petrofina et la Grèce

Né en 1957 à Charleroi, qui ne disposait pas d'université - et n'en dispose d'ailleurs toujours pas -, Pol s'installe à 18 ans dans un « kot » à Bruxelles pour suivre les cours de l'école Solvay. Il avoue avoir très intensivement profité de la vie estudiantine loin de ses parents, mais il a néanmoins terminé son cycle universitaire (presque) dans les temps. Après son service militaire de 8 mois principalement près de Cologne, il a bien fallu subvenir à ses besoins. Petrofina, que le baron Frère, un autre « carolo » qui selon lui a mieux réussi que lui, n'avait pas encore fusionné avec Total, l'engage alors dans son centre de coordination. La haute finance dans un groupe multinational, à 25 ans, c'est plein d'adrénaline. Il a également l'occasion d'y expérimenter la gestion de projets d'informatisation de procédures administratives. Après quelques années, il est envoyé en Grèce pour gérer une relativement petite société de distribution, pays qui était alors membre de la CEE depuis à peine 6 ans. Pour

l'exprimer sans vexer ses amis hellènes, « la norme éthique n'était pas au niveau de la Belgique ». Une belle expérience humaine en tout cas. Étant au départ seul sans sa famille, il a pu découvrir de nombreux endroits merveilleux, chargés d'histoire et pas encore gâchés par le tourisme, comme il le regrette. C'est en Grèce qu'il dépose, un peu par hasard, sa candidature à un concours de la Cour des comptes. Cela lui a été bien utile car Petrofina revend sa filiale grecque à un pétrolier local et il rentre plus tôt que prévu dans la froide et humide Belgique. Il aurait pu repartir à l'étranger - on lui proposait le Mozambique ou l'Angola, où sévissait la guerre civile - mais il avait aussi la possibilité de devenir fonctionnaire à la DG XIX. Il choisit « l'exotisme du service public ».

Gestion de budget et de projets

À l'époque, le budget était exécuté en écus, à l'exception des subsides agricoles et des frais de personnel, mais les recettes étaient en devises nationales. Cela impliquait d'importantes

transactions de change sur un marché très étroit, avec des procédures administratives totalement inadaptées et un contrôle sourcilieux de la toute puissante BundesBank. Comme peu de gens comprenaient ce qu'il faisait avec sa petite équipe et que cela ne causait pas de problèmes, « il avait une paix royale ». A travers la définition fonctionnelle et l'introduction de Sincom 1 et 2, principalement pour l'exécution des paiements, notamment via SWIFT, Pol a continué à être actif dans la gestion de projets. L'introduction de l'euro, après, pour les connaisseurs, une dernière opération panier contre devise, a mis fin à la nécessité de ces opérations de change, qui était la partie la plus amusante du job. Il était alors temps de changer de fonctions. Après une tentative avortée à la dernière minute de passer dans les services extérieurs, il devient chef de l'unité budget-finances des deux comités consultatifs jusqu'à ce que la parfaite entente entre ces deux organes mène à la scission du service. Il continue quelques temps à s'occuper des finances du CESE en y ajoutant la gestion des droits individuels du personnel. Mais l'envie de changer





le titille à nouveau. Pol passe alors à un autre métier, qui ne s'exerce que dans les assemblées, lorsqu'il devient responsable administratif d'une commission, en l'espèce une survivante de la CECA, la Commission consultative des mutations industrielles (CCMI). Un vrai challenge pour quelqu'un qui n'était connu ni pour sa patience, ni pour sa diplomatie.

Lorsque l'envie de changement se représente à lui après les habituels sept ans, il ne trouve pas de réelle et intéressante opportunité au sein de la fonction publique ; peut-être ne veut-il tout simplement pas accepter de nouveaux challenges. Quoi qu'il en soit, il commence alors à se faire à l'idée de prendre une retraite que beaucoup qualifieraient d'anticipée.

Citoyen et historien

Et ça se prépare ! Son épouse et lui aiment beaucoup voyager, de préférence avec une touche gastronomique. Pol s'implique aussi dans la vie

locale de Waterloo, sa commune de résidence, qui souffre de problèmes de mobilité et d'urbanisation intensive, à travers la participation à des groupes de travail et en tant que membre de la commission consultative sur l'aménagement du territoire. Enfin, il suit la formation pour devenir guide touristique officiel sur les champs de bataille napoléoniens en Belgique. La connaissance de l'histoire lui a toujours semblé importante, étant d'avis qu'elle permet une mise en perspective intéressante des situations politiques actuelles ; pas pour justifier une quelconque action, mais pour éviter de reproduire les mêmes erreurs. Mais l'intérêt d'être guide sur un site visité par des personnes venant de partout, de tous bords et de tous âges, réside dans l'opportunité de rencontrer des gens à la personnalité variée. S'adapter à son public est très enrichissant, des enfants d'école primaire aux retraités, des adolescents à l'intérêt évanescent à des militaires aux connaissances pointues, des gens polis et sympathiques à d'autres qui

le sont nettement moins. De plus, il y a un aspect sportif à ne pas négliger : la montée au sommet de la butte du lion compte 225 marches (226 officiellement, mais une est enterrée) et à l'arrivée, dans le meilleur des cas sous les encouragements de jeunes cabris qui y sont grimpés en courant, il faut continuer à donner des explications d'une voix suffisamment forte pour couvrir le bruit du vent. « La campagne environnante du champ de bataille est très belle et les balades commentées, sous un soleil printanier, sont un pur bonheur » nous confie Pol. Et puis cela donne de bons souvenirs, comme lorsqu'une petite fille de 6 ou 7 ans, à qui il expliquait que la toile du panorama est très vieille, plus de 100 ans, lui a demandé s'il l'avait peinte lui-même ...

En guide passionné, Pol nous quitte en concluant que visiter le site de Waterloo nous apprendra bien plus qu'on l'imagine sur une bataille dont personne ne parlerait si elle n'avait pas été perdue par quelqu'un qui a marqué en bien et en mal l'histoire de l'Europe. ■

Depuis plus de 35 ans, les « guides 1815 » emmènent les visiteurs du champ de bataille de Waterloo à travers l'aventure de l'Europe du 19ème siècle et le déroulement de la campagne de Belgique de 1815. Ils proposent de nombreuses possibilités de visites, en différentes langues et à la carte.

www.guides1815-waterloo.com

Emiliano Fossati, eurocrate désabusé mais artiste passionné

par Monique Théâtre

Rencontre avec cet ancien collègue, membre de la section Belgique, qui passe le plus clair de son temps dans sa région d'origine, sur la côte ligurienne non loin de Gênes.

Emiliano est en effet né à Gênes en 1935 et il a habité cette ville jusqu'à la fin de ses études universitaires. Après avoir obtenu le diplôme (« laurea ») en sciences économiques, il fait son service militaire, obligatoire à l'époque. Mais conforme à ses convictions et opposé à toute guerre, il choisit d'être simple soldat puisque pour le faire en qualité d'officier, il aurait dû présenter une demande officielle. A son retour, grâce à une bourse d'études, il passe une année au Collège d'Europe à Bruges, obtenant ainsi le master en Études Européennes. Après avoir travaillé au département Recherches Économiques de l'Office Italien des Hydrocarbures (ENI) à Rome, il intègre la Commission à Bruxelles en 1965.

DG Développement

De 1965 à 1969, il travaille comme économiste auprès du Fonds Européen de Développement (FED) de la DG VIII. Il devient ensuite chef de la Division Afrique occidentale et Somalie, chargé de la planification, de l'identification des projets, de leur évaluation et des décisions. Il effectuera ainsi de nombreuses missions et négociations avec

le gouvernement des pays bénéficiaires. En 1976, il passe à la Division Caraïbes et Océan Indien où il exerce les mêmes fonctions eu égard aux pays et aux territoires des trois zones ACP dans le cadre de la Convention de Lomé. En 1979-1980, il sera chargé de la Division Affaires générales de la Convention de Lomé, y inclus les préparations des accords avec les pays du Maghreb. Il sera ensuite durant huit ans (1980-1988) chef de la Division Coopération financière et technique avec les Pays en développement non Associés (Amérique Latine, Asie, Angola, Mozambique, Yémen et Palestine). Il y assumera la gestion de l'aide aux projets et la préparation du cadre de travail, y inclus le Règlement du Conseil.



▲ Phnom Penh, mai 1999, rencontre avec le roi du Cambodge, Norodom Sihanouk

DG Relations Extérieures

Il rejoint la DG I en 1988 où il sera d'abord, durant deux ans, chef de la Division Coopération avec l'Amérique Latine et l'Asie. Il y sera responsable pour l'aide aux projets dans les pays émergents des deux régions et pour l'établissement de nouveaux instruments d'aide aux réfugiés. Il devient ensuite directeur, jusqu'en 1999, pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, responsable pour les relations avec ces pays grâce à une centaine de fonctionnaires et experts travaillant en trois unités géographiques et deux unités techniques. Il y mènera les négociations dans le cadre des accords de commerce et de coopération avec les pays de ces régions et assurera la représentation de la Commission aux réunions bilatérales et internationales. Son dernier poste jusqu'en 2000, année de sa retraite, sera celui de directeur Asie (sauf Japon et Corée) où il assumera les mêmes fonctions que dans la position précédente, avec un plus grand accent sur la coopération politique et sur la Chine.

Une retraite entre peinture et sculpture

Durant sa retraite, Emiliano a continué à s'intéresser à la politique internationale et en particulier à l'évolution de l'intégration européenne, ainsi qu'aux relations

entre grandes puissances. Au début il est intervenu dans des séminaires et conférences mais à présent il met plutôt ses réflexions par écrit (cf. Tribune libre p. 60). Il voyage entre l'Italie et Bruxelles, où deux de ses enfants vivent toujours, mais il passe la plupart de son temps sur la côte, non loin de Gênes (*Ex vasto mundo in porto*). Sa mère étant peintre, couleurs et tableaux occupaient la maison d'Emiliano depuis son enfance. Lui-même a commencé à peindre lorsqu'il était à l'université, en réaction à la visite de l'exposition d'un artiste qui ne représentait que des girafes de diverses couleurs. Il a débuté la sculpture quelque temps après, pour faire un cadeau à sa mère, inspiré par la visite à une exposition de petites sculptures en terre cuite. Plus tard, les engagements professionnels et familiaux ont limité son activité artistique à la recherche et à la collecte d'expressions figuratives des différentes cultures qu'il côtoyait. Après avoir quitté la Commission, l'envie de revenir à son « violon d'Ingres » a repris le dessus. Les choses vues au cours de ses voyages à travers le monde et les paysages de Ligurie sont pour lui une source constante d'inspiration. Dans ses sculptures, nous confie-t-il, il cherche principalement à exprimer des sentiments ou des états d'âme.

Publications

Emiliano a toujours aimé les livres et l'envie de coucher sur papier ses impressions, ses coups de coeur, ses états d'âme personnels et sa vision du monde ne l'a jamais quitté. Il publiera après sa retraite un livre consacré à sa vie « *Memorie di un eurocrate disilluso - Storie di una vita*¹ » où il dresse un bilan plutôt amer : « *Malgré une vie riche et intéressante consacrée au développement d'un monde meilleur commençant par l'unification européenne, les espoirs d'une Europe véritablement unie et d'un monde plus juste ne se sont pas réalisés* ». En 2019, il publie « *Un*

funzionario europeo in Asia e America Latina - Appunti di viaggio in un mondo che cambia »². Les notes de voyage et les réflexions de ce livre s'inscrivent dans le contexte des missions organisées par la Commission et menées par Emiliano pour rencontrer les autorités locales et vérifier sur place l'évolution de certains des projets financés entre 1978 et 2000. « *Statue e quadri* »³, publié en 2021, reprend l'ensemble de l'oeuvre picturale et sculpturale - très prolifique - d'Emiliano, de 1955 à nos jours. Il a également publié une impressionnante collection d'objets d'art, d'artisanat et ethniques qu'il a constituée au fil de ses nombreux voyages et missions à travers le monde. ■



1 Éditions Il mio Libro, 2016

2 Éditions Youcanprint, 2019

3 Éditions Youcanprint, 2021

Tour et Taxis, une visite qui vaut le détour

par Robert Cox

Non loin de la Gare du Nord, sur un espace de 37 hectares, se dresse une énorme bâtisse : le site de Tour et Taxis. Mais quelle est l'histoire de ce lieu emblématique ?

Le facteur princier

Vers la fin du 15^{ème} siècle, les services postaux en Europe ne sont guère développés. Pour les Pays-Bas, en train de devenir une grande puissance économique européenne, cette situation pose problème. Aux yeux de l'Empereur Maximilien, un seul homme fait l'affaire - Francesco di Tasso, petit noble de Bergame dont les aïeuls ont assaini le courrier lombard. La famille s'installe à Vienne et commence à mettre de l'ordre dans le courrier de l'Empire. En 1504, Philippe le Beau promeut Francesco, devenu Frans von Tassis, au rang de « Maître des Postes ». A son nom s'ajoutera ensuite le titre Thurn en allemand, qui donnera *Thurn und Tassis*. C'est la naissance du *Briefadel*¹ - la noblesse de la lettre plutôt que de l'épée. Le nom sera plus tard francisé en « Tour et Taxis ».

Frans s'installe avec sa famille à Bruxelles d'où il organise le premier véritable service postal international reliant les riches Pays-Bas avec la Cour d'Espagne et bientôt l'ensemble de l'Europe. Ce service rapide paneuropéen à cheval fleurit à Bruxelles durant presque deux siècles avant de se réinstaller à Francfort en 1704.

Les Thurn und Tassis sont promus en princes en 1695.

Sortie du marécage

Deux siècles ont passé. La Belgique est redevenue une sorte de *Wunderkind* de l'économie européenne. En matière de transport, les besoins croissants en logistique, en entreposage et en procédures douanières moins pesantes exigent une solution moderne. De ces exigences naît à Bruxelles, en 1900, un véritable monstre de gestion de l'économie réunissant les services de transport ferroviaires, fluviaux et terrestres. De la belle brique rouge, du fer forgé et du verre exemplaires de l'architecture industrielle du 19^{ème} siècle mais comment nommer le lieu ? Il se fait que la famille de Tour & Taxis possédait encore 12 hectares d'une espace marécageux aux confins nord de Bruxelles, voués au pâturage des chevaux de poste. Deux bouts d'histoire se rejoignent.

Dans le grand hall de la pièce centrale - le bâtiment maritime - et aux alentours, les voies de chemin de fer se multiplient tandis que les péniches, les (encore) petits camions et, bien sûr, les charrettes à cheval déchargent leurs marchandises venues de partout en Europe et dans le monde. On imagine le mélange de vapeurs, de fumées et parfois les cendres qu'émettaient les locomotives. À côté le Bassin Vergote relie le tout avec l'Escaut et ensuite la Mer du Nord. Telles des sentinelles, les divers guichets inspectent, enregistrent et prélèvent des accises et droits divers frappant les marchandises dont nos ancêtres avaient la maîtrise. Dans les sous-sols, des tunnels peu éclairés, des dizaines de remises et de petits hangars abritent les stocks de marchandises des importateurs et négociants derrière des portes en bois encore conservées à ce jour, certaines avec les noms de leurs anciens propriétaires. À la fin des années 60 le site employait encore 3000 personnes.

¹ « Briefadel » en allemand désigne des personnes et des familles qui ont été anoblies par lettres patentes.

Un nouveau siècle s'impose



© Adobe Stock

Un siècle plus tard, des innovations mettent fin à cette activité devenue vétuste. Le camion moderne a imposé sa flexibilité au service d'une économie plus décentralisée. Le marché unique européen de la Communauté européenne a marginalisé les contrôles de douanes et autres. Sur le site de Tour & Taxis, le délabrement s'installe. Que faire de ce monstre d'antan ? Fort heureusement, l'option de destruction et les services de démolition De Meuter sont rapidement écartés. En effet, les nouvelles activités de petites entreprises de services considèrent le site comme un emplacement idéal pour leurs prestations. Elles occupent aujourd'hui les espaces où jadis les percepteurs prélevaient leur dû. Les grands espaces voûtés dévolus jadis aux trains de marchandises ont laissé la place à des salles d'exposition consacrées à la peinture, à la photographie, au dessin et aux technologies modernes. Tout récemment, le site vient d'organiser une *Grande Exposition de l'Histoire de la Navigation* et accueillera jusqu'à la fin de l'année l'Exposition sur les trésors de Toutankhamon. Dans une seconde partie de l'ancienne gare maritime, d'autres activités prolifèrent. Pour les petites faims un grand *Food Market* offre une large gamme de mets et de boissons divers. Un des plus importants marchés alimentaires ouvrira bientôt ses portes. A l'extérieur, dans l'espace où jadis les trains de marchandises attendaient patiemment leur tour de déchargement, un grand bassin voué aux plaisirs nautiques est en voie de construction. Sans oublier : l'annuel *Brussels Design Market*, la Foire du Livre et - bien sûr - le Salon du Chocolat. Une brasserie produit une gamme de bières artisanales très appréciées, *PermaFungi*, un projet d'économie circulaire, fait pousser des champignons dans les sous-sols chauffés à la géothermie à l'aide de marc de café fourni par *Le Pain Quotidien* et de multiples espaces reconvertis en appartements, y compris sociaux.

En 2008, Tour & Taxis a été proclamé lauréat du prix *Europa Nostra - Héritage Européen* en reconnaissance de sa valeur en matière de conservation et de redéveloppement de bâtiments d'héritage.

Et pour y aller ? La ville de Bruxelles a entamé la construction d'un pont sur le Canal de Bruxelles ainsi que d'une voie pédestre et cyclable pour connecter directement la Gare du Nord avec Tour & Taxis. Bonne visite!

<https://tour-taxis.com/fr> ■

Bozar a 100 ans !

par Monique Théâtre

Il y a 100 ans, un magnifique projet voyait le jour dans le centre de Bruxelles : le Palais des Beaux-Arts où toutes les disciplines artistiques pourraient cohabiter sous un même toit. Plus qu'un bâtiment, ce palais est avant tout le résultat d'un rêve et d'une ambition.



En 1880, un premier Palais des Beaux-Arts qui devient le Musée d'Art ancien

La question de la construction d'un palais des Beaux-Arts à Bruxelles est presque aussi ancienne que la création de l'État belge en 1830. Très tôt, le Gouvernement se préoccupe de la problématique du manque de locaux destinés aux expositions dans la capitale. Le projet aboutit à la construction, au 3 rue de la Régence, d'un

bâtiment par l'architecte Alphonse Balat. Commencés en 1874, les travaux s'achèvent en 1880, pour le Cinquantenaire de la Belgique. Durant six années, de son inauguration à 1886, une importante série de concerts et de conférences ainsi que près de 40 expositions y sont proposées. En 1886, il est décidé que le Musée d'Art ancien, sis jusque-là dans l'actuel Palais de Charles de Lorraine, occupera les locaux du Palais des Beaux-Arts, tandis que ses salles dorénavant vacantes iront au Musée d'Art moderne et aux expositions temporaires de la capitale.

Le second palais : une idée royale

À l'aube du XXe siècle, Bruxelles manque à la fois d'un lieu d'exposition digne de ce nom pour les artistes vivants et d'une salle de concert symphonique d'envergure internationale. En 1913, le roi Albert Ier et la reine Elisabeth de Belgique convoquent le bourgmestre de Bruxelles, Adolphe Max. Le couple royal lui confie sa volonté de voir érigé « un temple dédié à la Musique et aux Arts plastiques, où puissent s'épanouir, dans un cadre digne

d'elles, les diverses manifestations esthétiques de notre vie nationale¹ ». La reine est une passionnée de musique, elle se révélera d'ailleurs une mécène importante pour nombre d'artistes et de musiciens. Le projet architectural du Palais des Beaux-Arts est confié à François Malfait, l'architecte de la Ville de Bruxelles mais sera avorté suite à l'éclatement de la Première guerre mondiale.

La naissance de l'association en 1922

En raison de la guerre, le projet d'érection d'un nouveau Palais des Beaux-Arts n'est lancé qu'en 1919. Le plus célèbre des architectes belges, Victor Horta, est choisi pour la réalisation du bâtiment. Les défenseurs du projet porté par Adolphe Max font appel à des figures majeures de la société civile, comme Henry Le Boeuf, banquier, organisateur de concerts et critique musical, pour mener l'initiative à son terme. Afin de favoriser l'approbation du projet par le Sénat, il est décidé « d'étudier une forme de société de caractère privé, mais d'utilité publique ». Le Palais des Beaux-Arts prend le départ en 1922 sous la forme

¹ Discours d'inauguration par Adolphe Max, le 4 mai 1928

d'une association sans but lucratif. La Ville met le terrain à sa disposition et l'emprunt nécessaire à la construction est émis par l'État. Le bourgmestre Adolphe Max devient le premier président du conseil d'administration de l'asbl Palais des Beaux-Arts, le banquier Henry Le Boeuf étant administrateur délégué.

Le plan du Palais élaboré par Horta

Entre 1919 et 1922, Victor Horta travaille et retravaille ses plans. Dans son projet de 1919, le Palais des Beaux-Arts se décline sur trois niveaux : un sous-sol où se situerait une grande salle de concert, un niveau intermédiaire dont l'éclairage latéral convient aux expositions de sculpture, d'architecture et de gravure, et enfin, un niveau supérieur à éclairage zénithal, dédié aux oeuvres picturales et aux arts décoratifs. Cependant, ce projet sera revu, délaissant les monumentalités du projet initial au profit d'une dimension fonctionnelle, mais esthétique. Dès novembre 1921, Henry Le Boeuf s'investit lui aussi dans la conception du bâtiment. À côté de la gestion administrative du projet, il s'entretient régulièrement avec Horta au sujet des plans. En août 1922, après des mois de collaboration, la version définitive des plans est achevée comprenant, au coeur du palais, une prestigieuse salle de concert.

La salle Henry Le Boeuf

La nature du matériau utilisé, le béton armé (peu coûteux), pousse Horta à opter pour une forme « d'oeuf ». À l'origine, l'acoustique de la salle a pour caractéristique de rehausser le son des cordes. Il s'agit de flatter l'un des goûts musicaux prédominant à l'époque, la Belgique

étant alors réputée pour son école de violon. Des études menées en 1945 et 1960 placent cette acoustique au niveau de celles du Musikverein de Vienne, du Concertgebouw d'Amsterdam ou encore du Symphony Hall de Boston. Suite à l'incendie qui touche la salle en 1967, de nombreuses vagues de restauration se succèdent pour retrouver l'idée initiale de Horta. Avec ses 2.150 places assises, ses sièges de velours rouge, son parquet en bois et ses colonnes blanches, la salle Henry Le Boeuf est aujourd'hui un modèle de splendeur et de sobriété. De son inauguration à nos jours, elle a accueilli un nombre incalculable de productions prestigieuses et les plus grands chefs d'orchestre s'y sont produits, comme Daniel Barenboim dès l'âge de 13 ans ! Le Concours musical Reine Elisabeth, qui s'y déroule depuis 1937, a véritablement donné à ce lieu mythique ses lettres de noblesse en le faisant ainsi connaître au monde entier. ■

La salle
Henry Le Boeuf,
un modèle
de splendeur
et de sobriété



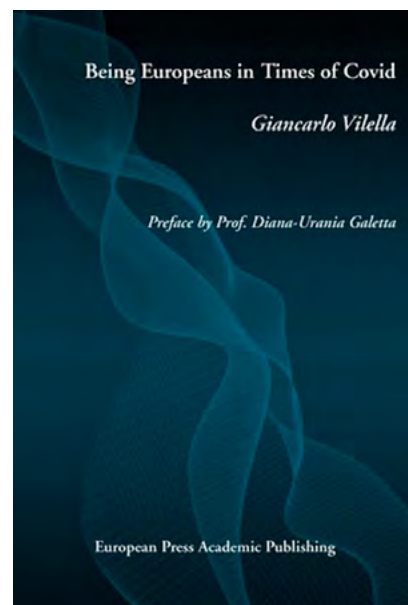
Being Europeans in Times of Covid

Covid pandemic emergency had a major impact on all sectors, including institutions and the administration, it made us reflect seriously about the resilience of the « systems » (political, legal, health, economic, educational, etc.) and their prospects. This book offers an interpretation by lacing together two closely interwoven threads: the consequences of the Covid emergency and the role of the European Union.

Giancarlo Vilella is lecturer at Universities of Milan and Ancona. He was a civil servant of the European Parliament – director general

of DG ITEC. He also was director general of the International Institute of Administrative Sciences. He has already published « Working methods of the European Parliament Administration in Multi-actors World » and « The European Parliament Administration facing the challenge of eDemocracy ». The present volume is tightly linked to those books and then closes a sort of trilogy.

Being Europeans in Times of Covid
by Giancarlo Vilella
European Press Academic Publishing
85 pages, 2022.



Fin de vie, le choix de chacun

Propositions pour une loi sur les soins de fin de vie

Cet ouvrage de notre ancien collègue, Attilio Stajano, se veut une contribution sur la législation en matière d'euthanasie, partant de la législation italienne relative à la fin de vie suite aux deux demandes de légiférer introduites par la Cour constitutionnelle italienne. Il est le témoignage d'un bénévole dans l'unité de soins palliatifs d'un hôpital bruxellois qui, après treize ans d'activité, souhaite partager avec le lecteur son constat personnel: la loi belge de 2002 dépénalisant l'euthanasie a créé les conditions d'une déshumanisation de l'accompagnement de la fin de vie et une transformation du corps médical et de l'ensemble de la société civile en Belgique.

Attilio Stajano est titulaire d'un diplôme en physique. Professeur de polytechnique à l'Université de Pittsburgh (USA). A travaillé en tant que chercheur industriel en technologies de l'information, puis comme fonctionnaire à la Commission européenne en recherche industrielle et professeur chargé de cours à la faculté d'ingénierie de l'Université de Bologne ainsi qu'au Georgia Tech d'Atlanta aux États-Unis, où il a enseigné la politique de recherche dans l'UE. Il a publié de nombreux ouvrages à ce sujet. Il est également l'auteur d'un livre sur son expérience d'accompagnement des maladies en fin de vie, « Prends mes mains dans les tiennes » (Mols, 2020).

Fin de vie, le choix de chacun
d'Attilio Stajano
Éditions Mols, Collection Autres regards
174 pages, 2022.



COURRIER DES LECTEURS

Après « En attendant le printemps » (mot du président Ecrin n° 97), voici « En attendant l'été », une autre vision :

J'ai toujours été convaincu que, dès que le vaccin serait trouvé, un gouvernement responsable le rendrait obligatoire. C'était de sa compétence, il suffisait de dire : nous prenons nos responsabilités et sommes convaincus que c'est la meilleure solution dans l'intérêt du bien commun, c'est aussi la seule possibilité de reprendre rapidement une vie quasi normale. Mais on a préféré s'enliser dans l'impasse du mécontentement, le Green Pass de l'hypocrisie suivi d'un bombardement médiatique sur toutes les chaînes de télévision nationales et privées.

Des célébrités du monde du spectacle, des acteurs, des chanteurs ont participé à ce ridicule « Talk Show Pro-Vaccins solidarité » destiné à culpabiliser les méchants non vaccinés, écartés ensuite de la vie culturelle et sociale et - le comble - écartés aussi de la cantine de leur lieu de travail. Bel exemple de démocratie qui a fini par indisposer même ceux qui étaient au début « pro vaccins » mais qui n'ont pas apprécié la manipulation qui consiste à subir l'injustice ou alors perdre une grande partie de leur liberté. Franchement, cette manière de gérer une pandémie me dérange. Considérant la difficulté de prendre des mesures radicales même pendant une pandémie qui a semé mort et désolation surtout chez les seniors, je ne serais pas surpris si, dans un futur pas trop éloigné, surgissent de tous bords les : No TVA, No Tax, No Tout... La porte grande ouverte à l'Anarchie.

Donato Mastropietro

FR / APPEL À CONTRIBUTIONS

Vous désirez réagir à un article qui a été publié dans l'Ecrin ?

Vous désirez envoyer une contribution personnelle sur un sujet d'intérêt européen (politique, économie, culture, ...) ?

Votre parcours professionnel ou vos occupations durant la retraite sont susceptibles d'intéresser les lecteurs ?

Vous connaissez un ancien collègue dont le rayonnement personnel mérite d'être mis en lumière ?

Envoyez-moi un courriel ou écrivez au secrétariat de l'AIACE section Belgique.

Vos contributions en français, néerlandais, anglais ou allemand ne doivent pas excéder 900 mots. Elles seront publiées sous réserve de l'accord du Comité de rédaction.

NL / UW BIJDRAGEN GRAAG !

Wilt u reageren op een artikel dat in Ecrin is verschenen ?

Wilt u een persoonlijke bijdrage insturen over een onderwerp van Europees belang (op politiek, economisch, cultureel of ander vlak), of ook een grappige tekening over iets actueels ?

Kunnen uw beroepsloopbaan of activiteiten gedurende uw pensioen misschien anderen tot het lezen hiervan verlokken en wilt u daarmee graag naar buiten komen ? Kent u een oud-collega van wie de persoonlijke verdiensten in het zonnetje gezet mogen worden ?

Stuur mij dan een mail of schrijf naar het secretariaat van de AIACE, afdeling België.

Uw bijdragen mogen ten hoogste 900 woorden omvatten. Zij zullen worden gepubliceerd onder het voorbehoud van instemming van het redactiecomité.

DE / AUFRUF ZU BEITRÄGEN

Sie möchten sich zu einem Artikel äußern, der im Ecrin veröffentlicht wurde ?

Sie möchten einen persönlichen Beitrag zu einem Thema von europäischem Interesse (politisch, wirtschaftlich, kulturell) senden oder eine humoristische Zeichnung zu einer aktuellen Frage ?

Ihr beruflicher Werdegang oder Ihre Tätigkeit während der Pensionierung könnten die Leser interessieren und Sie möchten darüber etwas mitteilen ?

Sie kennen einen früheren Kollegen, dessen persönliche Ausstrahlung hervorgehoben werden sollte ?

Senden Sie mir eine E-Mail oder schreiben Sie an das Sekretariat der AIACE, Sektion Belgien.

Ihre Beiträge sollten 900 Wörter nicht überschreiten. Sie werden vorbehaltlich Zustimmung des Redaktionskomitees veröffentlicht.

EN / CALL FOR CONTRIBUTIONS

You might like to react to an article appearing in l'Ecrin ?

You would like to send a personal contribution on a matter of European interest (political, economic, cultural ...), an amusing drawing on a current topic ?

Your professional profile or your retirement activities may interest readers and you want to share them ?

You know a former colleague whose personal profile deserves illustration ?

Send me an e-mail or write to me at the AIACE secretariat, Belgian section. Contributions must not exceed 900 words.

They will be published subject to the agreement of the editorial Committee.

monique.theatre@gmail.com / AIACE section Belgique / VM-18 03/58 - 1049 Bruxelles

« Macron, le disrupteur » d'Isabelle Lasserre

par Daniel Guggenbühl

Atypique et européen

Tout est dans le titre de ce nouveau livre, « le disrupteur », un néologisme par lequel l'autrice entend qualifier quelqu'un qui aime casser les codes, avec des succès mais aussi des échecs. Elle est chef adjointe au service international du journal Le Figaro et bien connue des téléspectateurs. Le livre, publié avant la réélection d'Emmanuel Macron et la formation de son nouveau gouvernement ainsi que la guerre en Ukraine, est écrit d'une plume alerte et remarquablement documentée. On sent l'autrice fascinée par son personnage et son « culot incroyable, son énergie hors du commun » et sa confiance en lui. Il est « transgressif » dans sa vie privée - son couple atypique - comme sur la scène internationale. Il veut relancer l'Europe et développer la souveraineté européenne et a réussi à redonner du poids à la diplomatie de son pays. L'idée de la souveraineté européenne est la clé de son fameux discours à la Sorbonne en 2017, qui deviendra la « bible » des Européens.

La relation franco-allemande

Dans le chapitre intitulé « France-Allemagne : la grande illusion ? », Isabelle Lasserre relate les conséquences du discours en Allemagne, dont la chancelière avait d'abord été fascinée par le nouveau président français. Mais elle n'a jamais digéré le discours et a freiné des quatre fers les différents projets qu'il contenait, ce qui fait que la relation franco-allemande, axe central de la politique européenne du président, est redevenue « laborieuse et douloureuse » tout en étant indispensable. Mais en définitive, Berlin et Paris peuvent revendiquer le plan de relance européen destiné à aider l'Union à sortir de la crise sanitaire et qui, pour la première fois, reconnaît la légitimité de la levée d'une dette en commun. Macron a réussi à convaincre une chancelière lente à la détente mais qui est, comme il disait, « quand même la meilleure ». Le président a lutté pour trouver des alliés partageant son sens

de l'urgence pour l'Europe, il n'a cessé de secouer « le cocotier européen » mais s'est heurté à des partenaires qui le trouvaient trop ambitieux.

Le système Macron

Dans ce livre, on rencontre un lot de personnages proches du président, comme son infatigable et dévoué secrétaire d'État aux Affaires européennes Clément Beaune¹, « un des éléments du système Macron », ou les nombreux visiteurs du soir du palais de l'Élysée. Mais, en définitive, Macron décide seul et consacre une grande partie de son temps à la politique étrangère, son domaine réservé. Les crises, il les gère directement dans son bureau avec quelques hommes. Il a « une mémoire herculéenne » et un sens impressionnant de la synthèse. Il dort peu et n'hésite pas à réveiller ses ministres et ses collègues à 2 heures du matin par des SMS.

Les échecs

Isabelle Lasserre consacre près d'une centaine de pages aux « échecs » de Macron, parmi lesquels sa tentative de rapprochement avec la Russie, un pays qui, selon lui, est européen par nature. Il a sous-estimé un président russe n'ayant que mépris pour l'Union européenne, qui selon lui serait vouée à disparaître. Macron a aussi sous-estimé la rancœur et le problème des pays d'Europe de l'Est avec la Russie. Clément Beaune lui-même a regretté l'attitude à l'égard de ces pays, qui ont jugé que la France était trop complaisante avec la Russie. De même, la fameuse phrase de Macron sur « la mort cérébrale de l'OTAN » a rencontré beaucoup d'incompréhension. Au total le président français, personnalité « énergique, impatiente, autoritaire et intuitive », a souvent fait cavalier seul, ce qui a valu à la France une certaine solitude sur la scène internationale. Le livre se termine donc sur une note assez critique. ■



Macron, le disrupteur
La politique étrangère d'un président antisystème
par Isabelle Lasserre
Éditions l'Observatoire, 2022
269 pages.

¹ Clément Beaune a été nommé entre-temps, en juillet 2022, ministre délégué chargé des Transports dans le gouvernement Borne II.

« Putin's People » by Catherine Belton

How the KGB took back Russia and then took on the West

by Robert Cox

Belton's dense packed book, with equally dense notes to back up her story, tells us about the progressive criminalisation of Russian power since the fall of the Soviet Union.

The author, a former *Financial Times* Moscow correspondent, has known well most of the main actors. Many of the notes simply refer to her conversations with those involved and so cannot be adduced as full evidence. What she says, however, is largely credible. The narrative rests heavily on the details of business and financial transactions of the KGB/FSB *siloviki* security world in which Putin operates and which permeates the Russian state. Essentially it is the story of how Putin and cohorts have side-lined Russian institutions, created a state capitalism to serve their interests, and made corruption a norm of governance.

Belton's book is both analytical and anecdotal. She digs into Putin's murky activities as a young KGB *rezident* in DDR-times Dresden and how he probably connived with the RAF (*Rote Armee Fraktion*) terrorist killers. Back in his native St Petersburg we learn of his control, as deputy mayor, of remunerative port facilities, illegal commodity trade and recycled income for the KGB's benefit. Belton analyses the technique of buying Russian commodities at rock-bottom domestic prices and selling them in the west at market prices in hard currency. This would become a standard practice of Russian oligarchy. What happened to the profits? For Belton this became the cash flow of a KGB seeking return to power after Soviet collapse. We read too

of the huge Soviet Communist Party funds that disappeared, also diverted to hidden KGB accounts.

Belton delves at length into the rise and fall of the Yeltsin Family and its role in projecting Putin in to power. Pinpointed too is the rise and fall of mega-oligarch Khodorkovsky, too big for his boots for Putin's comfort. His demise is a turning point in modern Russian history and Putin's own consolidation of power. Putin, we learn too, has a certain fragility: his panic behaviour over the tragedy of the Kursk submarine sinking was particularly illustrative.

Russia in Europe?

But what is Russia in Europe? The issue is centuries old. Putin's rise is Russia not finding its place in Europe but reinventing itself as Russia outside Europe, but it cannot. Elites and their access to the west became dispensable. Russia looks at a role in a global south but this is really a big idea with little substance. People are accessories in the re-creation of the Russian state, relevance and its power embodied in state capitalism. The big western mistake was to think that Russia would become like us. This was exemplified by Germany's theory of *Wandel durch Handel* - change through trade. Instead, Putin and cohorts seek to use capitalism to undermine western institutions. Belton sheds more light on Russian financing of Brexit.

Putin, says Belton, spelt out his claim for Russian return to great power status at the February 2007 Munich Security Conference. For Belton this is a warning to the West. Behind it is the philosophy of brute force. The custodians of that philo-

sophy, the only consistent power in Russia since 1917, are the Chekisti, the KGB/FSB strongmen or *siloviki*. They have become the dominant institution in the country. An unbalanced partnership for the inevitable dialogue with Europe. This is not a guide as to how we Europeans get out of the dead end into which the Ukraine war has driven us all. But this book is a valuable reference work for one's library of modern post-Soviet analysis. It warns us of the long struggle ahead for Europe to create a relation of confidence with a Russia bereft of institutional constraint. ■



Putin's People,
by Catherine Belton
William Collins,
London 2020.
640 pages.

"Berlin, année zéro » de Giles Milton

par Jean-Pierre Dubois

Ancien fonctionnaire
à la Commission,
DG Concurrence,
Service juridique,
DG Développement

Dans son livre « Berlin année zéro, la première bataille de la guerre froide », Giles Milton décrit de manière très vivante cette période-clé pour le monde qui va de la conférence de Yalta à la signature du traité de l'Atlantique Nord.

Il raconte cette histoire de manière particulière, en mêlant les références officielles à une approche basée sur de nombreux témoignages individuels, carnets personnels, qui relatent de manière souvent dramatique la survie quotidienne des Berlinoises pendant cette période. Il cite souvent, à cette occasion, Ruth Andreas-Friedrich, ancienne résistante et autrice de « *Battleground Berlin* », 1990. Avec la description de la conférence de Yalta, qui ouvre les premières pages du livre, il dresse un portrait saisissant des trois protagonistes principaux : Roosevelt, Churchill et Staline, discutant du sort de l'Allemagne et de Berlin. Face à Staline qui savait cacher son jeu et qui avait les meilleures cartes en main, Churchill n'apparut pas comme très concentré et Roosevelt était déjà très affaibli. Staline parvint, à ce stade, à convaincre les deux autres de sa sincérité, et en particulier qu'il serait un partenaire fiable pour le maintien de la paix en Europe. L'avenir de l'Allemagne était : « reddition inconditionnelle, procès des criminels de guerre, désarmement, réparations et établissement de zones d'occupation ».

Le bras de fer inévitable

En réalité Churchill n'était pas dupe de l'attitude de Staline et soupçonnait les Soviétiques de vouloir prendre le contrôle de tout Berlin et de toute l'Allemagne. Les Soviétiques avaient occupé Berlin sans la moindre pitié, pratiquant une violence

sans limites vis-à-vis de la population et en particulier des femmes, et se livrant à un pillage systématique de tous objets culturels ou industriels, sans compter les enlèvements de personnalités scientifiques allemandes, y compris des anciens nazis. La sécurité à Berlin était réduite au minimum ; l'eau, le gaz et l'électricité manquaient. Les trafics en tout genre prospéraient.

Les rapports entre les Alliés et les Soviétiques dans les organes communs de gestion, voulus au départ par les Américains et les Britanniques comme des rapports de conciliation, se sont transformés en réalité en une lutte pour le contrôle de leurs propres zones face aux coups tordus systématiques des Soviétiques. Giles Milton décrit avec beaucoup de précision et d'esprit ces luttes incessantes, menées entre autres, du côté américain, par un colonel qui avait compris dès le début qu'il ne fallait jamais rien céder aux Soviétiques - Frank Howley - ceci contre les ordres des autorités américaines favorables à la conciliation. Dans ces années, Walter Ulbricht, communiste allemand revenu de Moscou, arrivait à Berlin pour prendre le contrôle de la ville, en mettant sur pied tout un réseau pour contrôler la population en vue d'élections futures.

L'attitude américaine changea avec Truman. En 1946, Churchill délivra son fameux discours sur le rideau de fer, dont il faut rappeler les termes en pensant à ce qui se passe actuellement en Ukraine : « Depuis Stettin sur la Baltique à Trieste sur l'Adriatique, un rideau de fer est tombé sur le continent... Les russes de Berlin tentent actuellement de mettre sur pied un parti quasi communiste dans leur zone de l'Allemagne occupée en accordant des faveurs spéciales à des groupes de

dirigeants allemands de gauche ... Je suis convaincu qu'il n'y a rien qu'ils admirent plus que la force, et rien qu'ils respectent moins que la faiblesse, surtout la faiblesse militaire ». Il insista sur la nécessité pour les démocraties de rester unies, à moins de risquer d'aller au désastre.

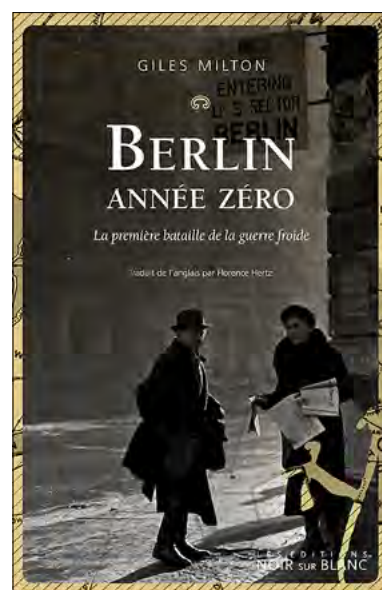
Du blocus de Berlin à la création de l'OTAN

Mais c'est le fameux télégramme de 1946 de George Kennan, diplomate américain à Moscou, qui contribua de manière décisive à changer l'attitude américaine. Pour lui « la vision paranoïaque qu'a le Kremlin de la situation mondiale est causée par le sentiment d'insécurité russe atavique et instinctif ... ». Cette insécurité se manifestait par « des efforts patients mais mortellement dangereux visant à la destruction totale des puissances rivales ». Kennan avertissait que le pouvoir soviétique était « imperméable à la logique de la raison, et hautement sensible à la logique de la force », et que le Kremlin reculerait s'il se heurtait à une forte résistance. Pour Kennan, il fallait donc faire face aux Soviétiques avec une fermeté absolue.

Giles Milton raconte ensuite dans le détail les élections d'octobre 1946 à Berlin, largement perdues par les communistes. Ernst Reuter, social-démocrate au fort caractère, fut élu maire de Berlin avec un objectif : « contrer la menace russe ». La tension ne cessa pas de monter entre les Occidentaux et les Soviétiques, ces derniers resserrant leur étau sur Berlin avec l'objectif d'en chasser les Occidentaux. Le 24 juin 1948, les Soviétiques

commencèrent le blocus de Berlin. Milton raconte avec force détails la mise en place de l'extraordinaire pont aérien qui sauva les Berlinoises et fit obstacle à la volonté soviétique d'envahir Berlin. Le blocus avait duré trois cent vingt trois jours. Le 4 avril 1949, le traité de l'OTAN était signé à Washington, ce qui mettait fin à l'isolationnisme américain ; Truman lui-même imputa à cet isolationnisme le déclenchement de la Seconde guerre mondiale.

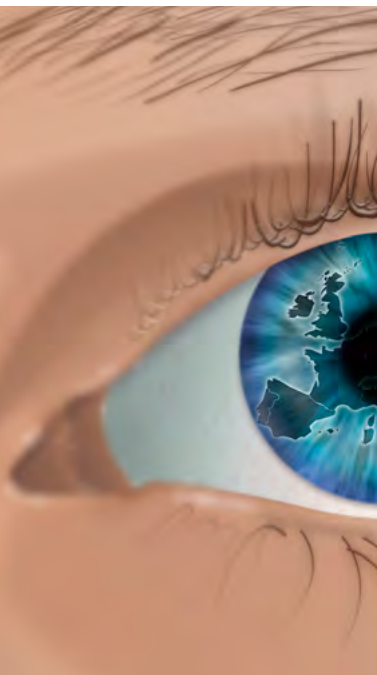
L'intérêt du livre de Giles Milton est d'inviter à mettre en perspective l'invasion de l'Ukraine par la Russie à la lumière des débuts de la guerre froide, en mettant en évidence, à près de quatre vingts ans de distance, la permanence du comportement russe vis-à-vis de son étranger, proche ou lointain; Riccardo Perissich, qui fut directeur général pour les affaires industrielles à la Commission dans les années quatre vingt, a donné une explication convaincante de l'attitude russe : « Le véritable intérêt de Poutine ... est d'éviter à tout prix la contamination démocratique qui peut venir de ses voisins ... Donc pour Poutine c'est une question de survie. Tout aurait pu être différent si, après la chute de l'Union soviétique, la Russie avait pris un autre chemin. Mais ce n'est pas à cause de nous qu'elle n'a pas pu le faire. Ce sont ses dialectiques internes qui l'ont conduite à remplacer le communisme par une autocratie » (*Polytechnique insights*, mai 2022). ■



Berlin année zéro
de Giles Milton
Éditions Noir sur Blanc
2022, 448 pages.

L'Europe dont nous rêvions et celle qui pourrait être

par Emiliano Fossati



© Adobe Stock

Quand nous étions à l'université à la fin des années 1950, nous rencontrions des garçons et des filles d'autres pays européens. Nous n'avions aucune difficulté à nous entendre, malgré les langues et les origines différentes. Pour sortir d'un passé qui, pour beaucoup d'entre nous, avait été traumatique, nous pensions qu'il aurait été vraiment nécessaire d'unir l'Europe, à savoir de passer à de vrais États-Unis d'Europe, gérés démocratiquement par le vote populaire, sans l'intermédiation des gouvernements nationaux. Il aurait suffi que partis et mouvements politiques aient une vision à long terme et que le Parlement européen soit élu sur la base de partis vraiment européens dans leur structure.

En fait, jusqu'à l'arrivée de Jacques Delors à la tête de la Commission et à l'Acte Unique de 1986, les dispositions des traités initiaux n'avaient été que partiellement appliquées. On a cherché ensuite à progresser vers « une Union toujours plus étroite » par la négociation de traités apparemment dirigés vers la création d'un État fédéral, mais en réalité sapés par la volonté des États Membres de garder le contrôle. Le Royaume-Uni a, mieux que d'autres États Membres, respecté les engagements pris, mais il a toujours essayé de diluer le compromis final. Les autres États Membres n'ont pas fait mieux : chaque fois qu'ils faisaient un pas en avant en vue d'augmenter les compétences de l'Union, ils en ont profité pour réduire la marge de liberté des deux institutions autonomes, le Parlement européen et la Commission. Pour le Parlement, il est facile de voir comment, après soixante ans, ses pouvoirs ne sont guère plus que formels. En ce qui concerne la Commission, il suffit de voir comme elle est soumise, même dans la gestion de fonds inscrits au budget, à contrôle et avis contraignant de Comités composés de fonctionnaires des États Membres. Quant au Haut-Représentant pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, il n'a

qu'un rôle formel dans les politiques mises en œuvre par les États Membres.

On a toujours pensé qu'un renforcement fédéral se produirait inévitablement grâce à la nécessité de mettre en œuvre de nouvelles politiques. Cela n'a pas été le cas, tandis que l'élargissement à l'Est a créé une situation difficile à gérer, compte tenu du grand nombre de pays aux tailles les plus disparates. Le Conseil des Ministres, en pratique le véritable organe directeur de l'Union, est limité par la règle de l'unanimité, qui est requise pour les nouvelles politiques. Comme si cela ne suffisait pas, on a inventé également un Conseil européen réunissant chefs d'État et de Gouvernement, dont les indications doivent être suivies par le Conseil et la Commission. Au bien-être général, qui s'est largement répandu en Europe dans les années 70 et qui a contribué à sa dépolitisation, s'est superposée la crise économique et la crainte que celle-ci puisse s'aggraver. D'où la montée de peurs et la croyance que la solution ne puisse être trouvée que par le retour à la souveraineté nationale.

Dans ce contexte, penser qu'un sérieux approfondissement de l'Union est possible est pure illusion. Au lieu de cela, il est nécessaire de se concentrer sur la coordination fiscale, la régulation financière et les mesures de solidarité. On parle au contraire de politique étrangère et de défense. En ce qui concerne la politique étrangère, une plus grande coopération dans certains cas, comme celui de l'immigration, est peut-être possible. Pour le reste ce n'est qu'utopie. Les gouvernements des États Membres ne pensent qu'à leur propre électorat et un grand pays comme la France ne renoncera jamais à son siège au Conseil de Sécurité de l'ONU, ni même au rang de puissance atomique. La monnaie commune, l'Euro, constitue un problème bien plus important. Elle ne peut fonctionner sans une parallèle et réelle standardisation

des politiques fiscales et du travail et, bien sûr, des mesures de solidarité. Les pères fondateurs de l'Euro, Kohl et Mitterrand, aux prises avec la réunification allemande croyaient, sincèrement ou pas, que l'unification européenne aurait suivi nécessairement. Cependant certains pensent que cela a été un marché de dupes, le premier voulant obtenir l'accord pour l'unification et le deuxième pensant contrôler la puissance allemande par la monnaie commune.

La pandémie de Covid a miraculeusement déclenché un mouvement de solidarité entre États Membres, qui ont accepté les propositions de la Commission en permettant à chacun de se concentrer sur les problèmes urgents, et il existe une possibilité réelle que quelque chose survive en renforçant l'Union. Au contraire, avec la crise ouverte par la guerre en Ukraine, la réaction des États Membres et de la Commission a été de suivre l'OTAN, c'est-à-dire les États-Unis, sans vraiment réfléchir aux issues possibles d'un problème essentiellement européen.

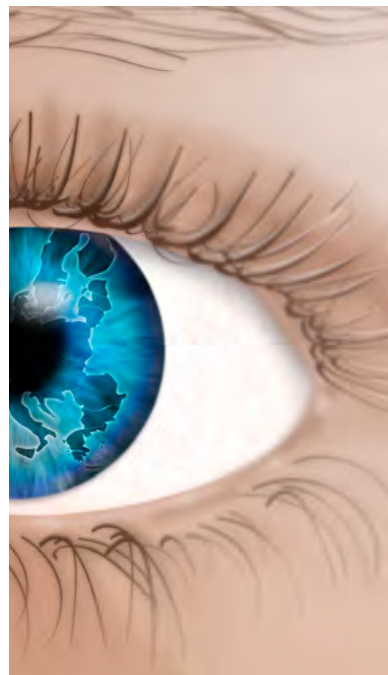
Que faire ? Éviter à tout prix un retour à la pleine souveraineté nationale, car, même sous le parapluie américain (qui est censé durer), il y a un risque des guerres internes. Pour le reste, il faut prendre acte de la réalité, accepter que l'Europe ne soit qu'une confédération et différer tout nouvel élargissement. Les accords d'association, déjà en vigueur avec certains pays européens, sont un modèle valable pour maintenir des relations efficaces tant sur le plan économique que sur celui culturel avec d'autres pays proches. Quant à l'Euro, force est de constater qu'en sortir serait difficile pour chaque pays individuellement sauf pour l'Allemagne, pays hégémonique malgré lui. Celle-ci, qui a eu du mal à comprendre que le système fonctionnait à son avantage, semble désormais plus ouverte à une modification des règles de la monnaie commune.

Il ne fait aucun doute qu'il aurait été préférable de créer l'État Fédéral et Solidaire dont nous rêvions, qui aurait eu, tôt ou tard, une monnaie commune, mais je suis fermement convaincu que celui-ci n'est plus faisable actuellement. Au lieu de cela il faut travailler pour maintenir tous les acquis positifs des réalisations communautaires. Cependant, il y a d'autres problèmes sérieux à l'horizon pour la survie de l'humanité et de ses civilisations, dont on ne voit pour l'instant ni solution ni même une préoccupation suffisante, à savoir l'environnement et l'augmentation excessive de la population mondiale. Au vu de cela, l'humanité entière risque la même fin que l'île de Pâques, dont l'histoire devrait guider les dirigeants mondiaux. ■

L'île de Pâques dans l'océan Pacifique a été peuplée par des groupes polynésiens arrivés avec leurs pirogues.

La croissance démographique a entraîné la destruction du couvert forestier.

Quand la production alimentaire est également devenue insuffisante et l'émigration impossible en raison du manque de bois pour construire des bateaux, on a édifié de grandes statues aux dieux, puis on est passé à des guerres entre les clans et il n'est resté sur l'île que quelques centaines d'habitants.



Réflexions sur « LA » guerre et ses conséquences indirectes

par Véra Parr

Il faut être très inconscient ou très démuni pour se lancer dans une guerre en l'an 2022. La seule bizarrerie est que Poutine n'est ni stupide ni miséreux ... la folie des grandeurs, comme d'autres avant lui, avec des moyens différents pour réaliser leur utopie obsessionnelle (cf. Napoléon, Attila, etc.). La guerre permet toutefois de voir surgir des héros qui, au lieu de s'enfermer sous terre, exposent leur poitrine à l'avancée des tanks. On se demande aussi pourquoi certains peuples tout entiers aiment leur patrie à en mourir, alors que d'autres plient et cèdent face à l'occupant. Que feriez-vous, que ferais-je, moi, si l'alternative nous était imposée ? À vrai dire, j'ai la chance de ne pas trop savoir ce qu'est une patrie ; une mère russe, un père franco-allemand, des études en France, un mari anglais, un travail aux États-Unis, en Allemagne, puis 35 ans au service de l'Europe, deux enfants nés en Belgique. J'en sors avec la ferme conviction qu'il y a des gens bien et des salauds partout (sans oublier la masse des indécis).

Puisque guerre il y a, que des milliers et bientôt des millions de victimes il y aura, il doit nécessairement y avoir pour autre conséquence un triste accroissement du nombre d'orphelins. Les enfants étant le seul trésor pour lequel nous serions tous prêts à tout sacrifier, je me demande pourquoi on ne mettrait pas en place, au niveau européen, une instance qui enregistrerait ces enfants souvent sans nom, ramassés par des voisins ou des passants charitables, et qui leur attribuerait une identité chiffrée provisoire, pour les confier à ceux qui attendent depuis trois ou quatre ans un enfant adoptable. Et ce après avoir passé un nombre d'examens physiques, de tests psychologiques et socioculturels et subi des visites d'inspecteurs/trices à domicile. Quatre ans pendant lesquels un petit enfant parmi tant d'autres passe ses journées à pleurer quelque part parce que personne ne lui dispense tout l'amour dont il aurait besoin, et sans lequel il est si difficile de devenir un adulte bien dans sa peau. À présent, ce sont les petits Ukrainiens qui viennent s'ajouter à la liste.

Pourquoi les procédures d'adoption sont-elles aussi difficiles, et surtout aussi lentes ? Le législateur a cru bien faire en tenant compte de ce malheureux pourcentage de cas où une adoption pose problème a posteriori : par exemple le recours d'un membre de la famille qui a - ou qui aurait - des droits sur l'enfant. Même si on ne peut apporter du bonheur à un enfant que pendant quelques années et que l'on doit ensuite subir l'affreuse souffrance d'une séparation, le bonheur et l'amour donnés à cet enfant pendant une période limitée valent largement la souffrance susceptible d'en résulter pour les parents adoptifs. Si une telle instance européenne existait, comment définir les priorités d'acceptation des dossiers ? Il est presque certain qu'il faudra établir des quotas par pays. Mais ensuite prendre les dossiers dans l'ordre des demandes reçues dans le chef de chaque pays ? Peut-être, et s'il y en a toujours de trop pour une gestion efficace par une administration raisonnablement compétente, pourquoi ne pas sauter au-dessus des contraintes législatives habituelles et instituer une attribution par tirage au sort ? On se rappellera que c'est ainsi qu'autrefois on recrutait les conscrits, c'est-à-dire ceux qui avaient le droit de se faire tuer au cours des superbes guerres que menaient nos glorieux États, sans se demander s'il était juste ou injuste de priver telle maman plutôt qu'une autre de son enfant bien-aimé. I just had a dream ...

Can someone share it ? ■



© Adobe Stock

Paul De Windt

(15/01/1935 - 26/05/2022)

Nous avons appris le décès de Paul Dewindt, c'était notre ami ! Je l'avais rencontré au CCR à Ispra à la fin des années 70, nous étions représentants du personnel. Lorsqu'il a pris sa pension, Paul et sa femme sont venus s'installer à Bruxelles pour être près de leurs enfants. Tout naturellement, Paul a rejoint l'AIACE et sa section Belgique, il en est devenu le trésorier dans les années 90 et ce jusqu'en 2008. Toujours souriant, il était très présent, très précis et disponible, on pouvait compter sur lui. Il a rempli ses fonctions avec son éternel sourire, son humour et son optimisme. Il a alors pris une « deuxième retraite » bien méritée et a continué à participer régulièrement aux manifestations organisées par l'AIACE et aux Assises. Ces dernières années, nous le voyions moins à cause de sa santé devenue défaillante. Nous le regrettons énormément !

Jeannine Franchomme-Saut



Paul et moi étions deux poussins de la même année; il ne m'a battu que d'un bec. Nous avons ensemble fréquenté la Recherche, lui dans la technique, moi dans l'administration, ce qui est beaucoup moins prestigieux. A Ispra, nous avions des maisons assez voisines, à Ranco au-dessus du lac Majeur, lui en direction nord et la Suisse, moi vers l'ouest et les couchers de soleil. On a fait tous deux du syndicalisme, dans deux organisations différentes mais conciliantes, comme nous-mêmes. La retraite nous a tous deux ramenés à Bruxelles, chacun avec ses petites misères qui n'empêchaient pas la galéjade. Cher Paul, tu vas avoir les honneurs de la rubrique des disparus; comme on ne me l'a pas encore proposée, je m'abstiendrai encore quelque temps. Rassure-toi, ce sera pour mieux garder vivant ton souvenir.

Michel Foucault

Pierre Godin

(15/05/1952 - 15/03/2022)

Notre ancien collègue Pierre Godin est décédé en France à l'âge de 70 ans. Il a travaillé durant toute sa carrière à la DG REGIO. De 2001 à 2004, il a assuré les fonctions de Coordinateur dans le domaine de la qualité des interventions de la Direction D. Ensuite, de 2004 à 2007, il est passé à l'unité C1 en tant qu'analyste des politiques. Puis, de 2008 à 2013, il a travaillé en tant que chef d'équipe dans la politique régionale, cohésion et fonds structurels auprès de l'unité D2.

Pierre a également été président du Groupement des Cercles de Loisirs (GCL) durant de nombreuses années. Il a joué un rôle déterminant dans la création du GCL tel que nous le connaissons aujourd'hui. Il avait très rapidement compris l'importance des activités sportives et culturelles pour ses collègues de la Commission, qu'ils soient en activité ou à la retraite. Il s'était engagé dans la réalisation du complexe sportif Van Maerlant et a eu l'intuition d'en équiper une salle avec un tatami. Afin de lui rendre hommage, les Cercles des arts martiaux ont décidé de lui consacrer la salle du tatami.

Janette Sinclair, conseiller « Corporate Social Responsibility » à la DG HR, témoigne : « En tant qu'ancienne chef de l'unité Politique sociale à la DG HR, j'ai eu l'honneur et le plaisir de travailler étroitement avec Pierre pendant 5 ans, de 2011



Pierre entouré de la vice-présidente Kristalina Georgieva et Janette Sinclair

à 2015. Il était d'une disponibilité incroyable quand il s'agissait des cercles. Il a joué un rôle déterminant dans le développement des installations sportives VM2, un fervent partisan du premier programme fit@work lancé en 2015 et un partenaire sérieux, méticuleux et fiable en ce qui concerne le cadre de la gestion des clubs. »

Giorgio Gallizioli, actuel président du GCL, lui rend également hommage : « Pierre a donné une visibilité et une structure au GCL. Il a aussi imposé aux cercles de s'organiser et à leurs managers d'assumer des responsabilités. Il a réussi à transformer, au sein du complexe VM-2, un « débarras » en quatre salles de sport utilisées chaque jour par des dizaines de fonctionnaires, faisant ainsi du projet initial, qui ne prenait pas du tout en compte les besoins réels, une véritable structure fonctionnelle. Ce serait vraiment un outrage à sa mémoire si ces salles n'étaient plus mises à la disposition des collègues souhaitant pratiquer une activité sportive ».

*L'AIACE Belgique exprime
ses plus sincères condoléances
aux familles et aux proches*

© Adobe Stock

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
ALBIGOT-ROBERT Christiane	27/10/41	1/05/04	12/06/22	PE
ANGLES GUY	14/01/39	1/02/99	14/06/22	PE
BARBIAN Erwin	18/01/36	1/05/96	9/05/22	COM
BARBIERI Sandro	20/07/33	1/12/97	19/04/22	COM
BARILE Vincenzo	13/02/38	1/06/00	30/05/22	COM
BASCHAB Ingrid	1/10/41	1/07/02	28/03/22	COM
BAURIN-SMET Janine	2/02/33	1/12/93	12/06/22	COM
BELLETER Helena	12/07/45	1/01/02	3/04/22	COM
BEVILACQUA Gaetano	23/07/39	1/01/00	24/03/22	COM
BEYNON Carol	6/01/42	1/02/05	19/05/22	COM
BIANCHI-RIZZI Angela	1/06/28	1/10/89	4/05/22	COM
BOEYKENS Muriel	14/03/39	1/06/99	24/04/22	COM
BONFANTI Giorgio	18/12/41	1/04/21	19/06/22	COM
BORLEE-VANDERNOOT Jeannine	21/05/35	1/03/97	2/06/22	COM
BOUANICH-LAURENT Danielle	13/06/37	1/01/96	25/05/22	COM
BOULE-JAMET Marie-Francoise	12/12/31	1/01/87	27/05/22	COM
BRUTEAU-VANDECAPELLE Viviane	15/10/26	1/06/90	21/04/22	CM
BUKH Birgitte	22/04/43	1/06/06	13/05/22	COM
CABUY-AMAT Marcelle	21/08/30	1/09/95	26/04/22	CM
CAMPLONCH Jose	25/03/46	1/11/08	3/06/21	CM
CANCELLIERE Giuseppe	26/07/47	1/05/08	22/05/22	PE
CANNONE Maria	10/05/42	1/11/16	12/05/22	COM
CAPORALE Charles	27/04/27	1/11/91	11/06/22	COM
CASEY William	11/11/27	1/09/88	24/04/22	COM
CASSANELLI Giordano	3/04/40	1/06/00	10/05/22	COM
CASTELLETTI-LIEBENWEIN Claudia	29/11/36	1/09/96	14/04/22	COM
CERDENA SANTANA Asuncion	21/09/58	1/03/22	23/03/22	COM
CHEVALLIER-CARMANA Giovanna	1/05/33	1/01/87	2/05/22	CJ
CHILDS Royden	20/02/36	1/04/96	3/06/22	COM
COLUCCI Angelo	21/02/35	1/03/00	14/05/22	PE
CONFORTINI Alessandra	27/06/47	1/07/07	22/03/22	COM
COQUERELLE Michel	19/12/32	1/01/98	19/04/22	COM
COSGRAVE Michael	20/12/41	1/01/07	23/04/22	DUB
COSSE Jean	16/07/31	1/08/96	15/04/22	COM
CRABBE Leon	26/12/36	1/01/02	13/05/22	CM
CURATOLO Alessandro	9/04/51	1/10/11	22/05/22	COM
DALEBROUX MARIA	26/10/31	1/12/15	17/04/22	COM
DAXHELET Gustave	8/08/40	1/04/04	3/04/22	PE
DE ALMEIDA Luis	18/07/43	1/08/08	1/04/22	COM
DE COSTER Laurent	6/01/40	1/09/04	25/05/22	CM
DE GENST Irene	26/02/44	1/06/03	26/05/22	COM
DE MELLO CORREAMaria Teresa	20/06/54	1/07/19	14/06/22	CM

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
DE WAELE Peter	20/04/63	1/01/21	29/05/22	POL
DE WINDT Paul	19/01/35	1/01/97	25/05/22	COM
DE WOLDE Harmannus	20/03/32	1/11/93	6/04/22	COM
DELAGO Christina	22/07/42	1/08/04	19/05/22	COM
DELLA CROCE DI DOJOLA Luigi	17/10/27	1/11/92	17/05/22	CM
DENZER Marianne	23/02/32	1/05/93	2/05/22	COM
DEPREZ Georges	14/04/30	1/07/92	12/06/22	COM
DERO Rodolphe	14/04/30	1/06/18	26/04/22	COM
DESSARDO Giovanni	17/04/29	1/05/94	20/04/22	COM
D'HOSE Michel	16/01/47	1/05/94	3/03/22	COM
DINOPOULOS Pavlos	12/07/45	1/02/01	28/04/22	COM
DOCQUOIS Danielle	30/03/46	1/02/98	19/06/22	COM
DRAWIN Hans-Werner	21/01/30	1/12/94	1/04/22	COM
DUJARDIN Roger	6/05/32	1/06/92	31/05/22	COM
DUPRAT Anne	11/01/37	1/06/97	20/04/22	COM
EHRNSPERGER Franz	16/05/31	1/06/19	30/04/22	COM
ERDINI Gabriella	8/05/48	1/06/07	3/04/22	CM
FABER Adolphe	26/01/36	1/02/01	10/05/22	COM
FELLENS Sylvere	21/04/50	1/05/15	1/05/22	PE
FOURIAU Roger	10/03/30	1/04/95	26/03/22	COM
FUGMANN HEINRICH Gertraud	26/09/38	1/08/20	14/05/22	PE
GODIN Pierre	15/05/52	1/09/13	15/03/22	COM
GONZALEZ-GARCIA Antonia	15/06/35	1/10/12	30/04/22	COM
GONZALEZ-SANCHO Emilio	4/02/42	1/01/05	7/04/22	CM
GOSETTI DI STURMECK Francesco	28/04/48	1/10/11	24/04/22	EEAS
GRADIN Anita	12/08/33	1/10/02	23/05/22	COM
GRIMONPONT Claire	16/07/34	1/03/73	11/06/22	COM
GROUX Jean-Louis	17/09/31	1/01/87	7/03/22	COM
GUENTHER Horst	5/05/26	1/06/91	23/04/22	COM
HAMILTON Patricia	5/11/31	1/12/96	5/04/22	COM
HENRY Monique	23/11/40	1/03/04	26/06/22	COM
HERR Adelheid	23/05/48	1/11/08	7/06/22	PE
HOJ Per	1/06/52	1/02/17	25/03/22	COM
HOLTZ Sigrida	25/04/44	1/05/09	14/04/22	CM
HOVEN - DEFIZE Alice	29/11/26	8/05/98	7/04/22	COM
HUETTENHOELSCHER Rudolf	29/04/31	1/05/96	11/05/22	COM
IRMENI-PACINI Lea	2/11/25	1/05/88	16/04/22	COM
JANSSENS Karel	23/04/25	1/11/86	23/05/22	COM
JOELS Richard	16/10/51	1/11/07	3/04/22	COM
KALA Louise	20/11/43	1/04/99	21/05/22	COM
KAPOUSSOZIS Dimitrios	9/05/59	1/12/16	30/05/22	EEAS
KARAMITROS Evaggelos	14/07/31	1/08/96	17/02/22	CM
KAVOURAS Panayotis	31/10/55	1/07/19	12/05/22	PE
KENNIS Maria Luisa	14/10/35	1/03/15	24/06/22	PE
KOEHLER Eberhard	9/10/44	1/11/09	11/02/22	DUB
LASSAL-LEFEVRE Jeannine	30/06/31	1/06/93	26/06/22	COM
LAZUCKIEWIEZ Casimir	22/09/58	1/04/17	11/04/22	PE
LEITH Klaus	20/09/57	1/10/17	3/04/22	COM

NOUS ONT QUITTÉS

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
LENZ-ROSSI Rosabianca	9/12/41	1/01/16	11/05/22	COM
LEONARD Martine	24/04/61	1/09/19	1/04/22	COM
LIEBLANG Annelotte	17/05/53	1/10/19	28/03/22	COM
LIEBLANG-BLASS Edeltrud	7/06/30	1/12/96	18/01/22	COM
LUCCHINI Claude	1/05/37	1/06/02	5/06/22	COM
MAINERI Silvano	24/05/38	1/06/03	21/05/22	COM
MARIOTTO Mario	24/08/31	1/09/96	22/04/22	COM
MARTIN GOMEZ Pedro	13/11/52	1/08/15	17/04/22	COM
MARTINS BARREIRA Maria Cristina	24/12/57	1/01/21	1/05/22	EEAS
MASSA-VANMOLLE Madeleine	24/07/31	1/11/05	20/03/22	COM
MATHIEU Roger	21/10/33	1/11/98	18/04/22	COM
MAURY Charlotte	1/02/30	1/03/95	15/03/22	COM
MAZEAU Lyne	16/07/30	1/09/92	19/05/22	CJ
MC CLUSKEY Brian	11/06/37	1/07/02	2/04/22	COM
MC CURRACH-DE CLER Marianne	18/07/51	1/12/12	16/06/22	COM
MEEUS Jacques	17/03/27	1/03/18	14/04/22	COM
MENIL Beatrice	9/10/37	1/07/02	20/05/22	PE
MERGEN-SCHAUS Marianne	8/08/36	1/06/95	21/05/22	COM
MERZIGER Margret	25/03/29	1/07/19	15/05/22	PE
MILAN Aldo	21/02/38	1/07/02	2/05/22	COM
MINSHALL Karen	5/05/47	1/06/12	24/05/22	COM
MISEROCCHI Cesarina	1/11/24	1/07/83	18/03/22	COM
MOLLOY Mairi	29/07/60	1/01/16	2/05/22	CJ
MONFRINI-CAGNON Augusta	23/09/32	1/08/99	2/04/22	COM
MONTGOMERY Carole	05/12/47	01/07/08	23/01/22	COM
MOTTET Emile	19/09/32	1/10/92	25/04/22	COM
MUNSCH Fernand	7/02/33	1/04/90	11/04/22	COM
NICORA Franco	10/05/42	1/08/07	25/03/22	COM
OLIVEIRA Francisco	3/05/49	1/04/06	20/04/22	COM
OOGHE Anne-Marie-Jose	27/03/52	1/08/18	16/04/22	COM
ORIGER Jacqueline	27/12/29	1/07/80	16/06/22	COM
PACHT Ulrike	25/06/34	1/05/02	29/03/22	COM
PAULUS Marie Henriette	13/02/33	1/07/18	8/05/22	COM
PEDERSEN Lars	31/07/52	1/03/03	2/12/21	COM
PENTASSUGLIA Stella Giovanna	19/05/39	1/07/16	29/05/22	PE
PEREIRA FARINHA Luis	13/05/59	1/08/21	11/06/22	COM
PHILIPPE JOSEPH	28/02/37	1/10/90	17/04/22	PE
PICCOLI Alessandra	7/12/34	1/12/08	30/04/22	COM
PIOVESAN-BRAVIN Italia	8/09/39	1/11/93	18/06/22	COM
PIRIOU Marie-Pierre	31/08/48	1/01/02	23/06/22	COM
POWELL Michael	15/04/36	1/12/96	23/06/22	COM
PRANDINI-BIANCHI Carluccia	27/05/33	1/11/03	22/04/22	COM
PRAOLINI Valente	18/09/27	1/10/92	6/05/22	COM
PRIPLATA Marie Olga	1/09/41	1/10/06	20/04/22	COM
PROTAR Pierre	12/10/42	1/01/05	22/05/22	COM
QUADFLIEG Felicie	10/06/31	1/10/95	1/06/22	COM
RAMLOW Angelika	18/03/56	1/05/22	15/06/22	EASA
RAUH Frank	17/04/42	1/05/02	29/03/22	COM

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
REMIGY Anne	29/09/30	1/10/95	12/03/22	PE
REMY Claire	19/10/31	1/11/18	4/04/22	COM
REMY Jacqueline	28/11/33	1/12/98	6/05/22	COM
RENIERS Fabienne	27/04/61	1/05/21	5/05/22	COM
RICHTER Karl	21/05/32	1/06/97	5/05/22	COM
ROBALO CORDEIRO Antonio José	1/09/55	1/10/20	4/05/22	CJ
ROCCO Paolo	3/02/35	1/01/00	29/03/22	COM
RODRIGUEZ FEO Maria Cruz	3/05/47	1/04/11	7/04/22	COM
ROESCH Felicitas	12/07/35	1/08/95	29/03/22	PE
ROSE Hans-Dieter	8/11/22	1/10/86	1/06/22	COM
ROSIGLIONI Pietro	25/01/37	1/04/99	15/05/22	CM
ROSSI Luigi	17/03/30	1/04/95	22/06/22	COM
RYELANDT Bernard	1/08/36	1/09/01	28/05/22	COM
SANTONE Giuseppe	8/08/46	1/09/11	8/06/22	CM
SCHNABEL Willi	2/01/42	1/04/06	29/03/22	COM
SEVI Domenico	27/07/40	1/08/05	9/05/22	COM
SIGNORINI Urbana	6/04/43	1/11/07	28/04/22	CM
SIMEONE Enrique	24/10/58	1/12/20	24/03/22	COM
SIMON Hans-Josef	26/02/35	1/03/00	24/04/22	PE
SIMONS-COHEN-RIETVELD Ingrid	24/08/38	1/07/08	2/03/22	COM
SLOTBOOM Johan	16/01/53	1/10/15	3/06/22	CM
SOULARD Francoise	2/11/48	1/12/08	15/06/22	CM
SPERANZA-NATALI Paola	23/02/30	1/09/89	6/04/22	COM
STANER Andre	26/10/31	1/05/94	4/05/22	COM
STEINMETZ Michel	8/12/49	1/01/16	18/04/22	PE
STIERNET Serge	14/05/25	1/02/22	7/01/22	CM
STRUB Rosemarie	31/01/48	1/01/12	6/04/22	COM
STUDNICKOVA Blanka	10/06/76	1/01/18	24/03/22	COM
TAMAGNINI Carla	2/01/29	1/02/94	3/04/22	COM
THOMSEN Ove	2/11/37	1/12/02	14/04/22	COM
THONUS Yvette	12/07/40	1/08/00	16/04/22	COM
TOFT-NIELSEN Peter	20/05/45	1/05/96	18/05/22	CES
TORRES SAAVEDRA Jose	9/11/60	1/01/22	19/03/22	CES
UZUREAU Claude	21/08/30	1/12/91	8/06/22	COM
VAN HOREN Jean	26/04/41	1/05/06	5/05/22	CM
VAN LANCKER Nelly	19/04/37	1/07/99	26/05/22	COM
VANDER MAREN Nelly	11/11/41	1/12/06	16/06/22	COM
VANDERBRUGGEN Maurice	26/12/35	1/01/95	5/04/22	COM
VANDEVELDE Stefaan	1/03/51	1/05/11	14/03/22	COM
VENANZI Anna	19/06/31	1/02/88	6/04/22	COM
VINAMONT-HALLET Denise	21/12/14	1/01/80	17/04/22	COM
VITTORELLI Maria	13/06/24	1/10/81	1/06/22	COM
WAGEL Tusnelda	29/07/38	1/05/11	29/03/22	COM
WEBER Janine	22/10/44	1/11/04	29/05/22	CC
WILS Marc	17/12/56	1/01/20	26/03/22	COM
YSERBYT-ERNST Maria	6/09/27	1/05/05	3/04/22	CM
ZANATTA Yves	19/01/47	1/01/07	4/04/22	COM
ZIMMER Balduin	20/06/36	1/03/04	11/04/22	COM



« Rifletti », terracotta - Emiliano Fossati, 2020.